

ESON 125



Ne compte pas pour le nombre de pages...

1^{ère} page du livre (1^{er} feuillet)

© 2008 École supérieure de commerce, Neuchâtel

Dessins : étudiants de l'ESCN
Photographies : étudiants et professeurs de l'ESCN
Caricatures : Pascal Debély
Textes : professeurs de l'ESCN
Impression : Buschö, Imprimerie Schöftland SA

ISBN x -xxxx -xxx -x

Ouvrage édité avec l'appui et sous les auspices
d'*Industria*,
société d'étudiants
de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel,
fondée en 1891

Cette publication a bénéficié du généreux soutien
de la Loterie romande
ainsi que des villes d'Aarau et de Neuchâtel.

**125^e anniversaire de
l'École supérieure de commerce
(Lycée Jean-Piaget)
de Neuchâtel
1883 – 2008**



Table des matières

Introduction	5
125 ans d'histoire en quelques dates	9
25 ans d'une histoire mouvementée (1983-2008)	17
Apprendre le français à Neuchâtel	39
La parole aux Suisses alémaniques	59
Les échanges linguistiques et culturels	77
Le sport à l'École	91
Un atout de l'École : les certificats	95
De la dactylographie à la bureautique : une (r)évolution ?	103
Les élèves d'ici et d'ailleurs	119
Enseigner à l'ESCN en 2008	133
Et demain...	155
Les classes du 125 ^e anniversaire	161
Les collaborateurs de l'ESCN depuis 1983	193
ESCN 125	203

L'usage du masculin, par mesure de simplification, inclut évidemment toutes les étudiantes – majoritaires dans l'École – et toutes les enseignantes qui font, aujourd'hui comme hier, l'École supérieure de commerce.



Introduction

125 ans. 125 ans que notre École existe. Courte période dans l'histoire de l'humanité, longue période dans l'histoire de l'éducation. 125 ans de réformes incessantes. Si notre École comptait à ses débuts, en 1883, 5 élèves et un professeur, elle est aujourd'hui fréquentée par plus de 1200 étudiants et quelque 150 professeurs...malgré la baisse démographique constatée depuis ...125 ans.

Cet établissement a, depuis sa création, été un lieu de formation pour les étudiants non francophones (alémaniques et pays extérieurs à la Suisse avec sa section de français langue étrangère). Richesse de l'institution dont nous devons raviver la flamme car la langue française a perdu dans le monde de son prestige.

Notre École est née dans le contexte du début d'une instruction publique, laïque et gratuite. Elle présentait, dans le cadre de son diplôme de commerce, les caractéristiques d'être à la fois une école dispensant des cours de culture générale et de dimension professionnelle. En 1920 sera mise sur pied la maturité commerciale qui conservera cette culture à la fois professionnelle et académique.

Aujourd'hui, cette complémentarité fait l'objet d'un discours paradoxal. L'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT), soutenu par plusieurs cantons, souhaite renforcer le système de l'apprentissage, principalement pour des motifs financiers car le coût de la formation en école est supérieur à celui du système dual. Si nous pouvons reconnaître le mérite de ce système, force est d'admettre que les entreprises engagent de moins en moins d'apprentis et que beaucoup de jeunes ne veulent plus s'engager dès l'âge de 15 ans dans une voie purement professionnelle.

En 1994 naît la maturité professionnelle commerciale, titre qui allie encore mieux la culture générale et la formation professionnelle (avec 39 semaines en entreprise au terme du diplôme de commerce). Ce titre est aujourd'hui très apprécié des employeurs. Il représente pour nos étudiants l'ouverture sur le

marché du travail et permet d'accéder aux Hautes écoles spécialisées (HES).

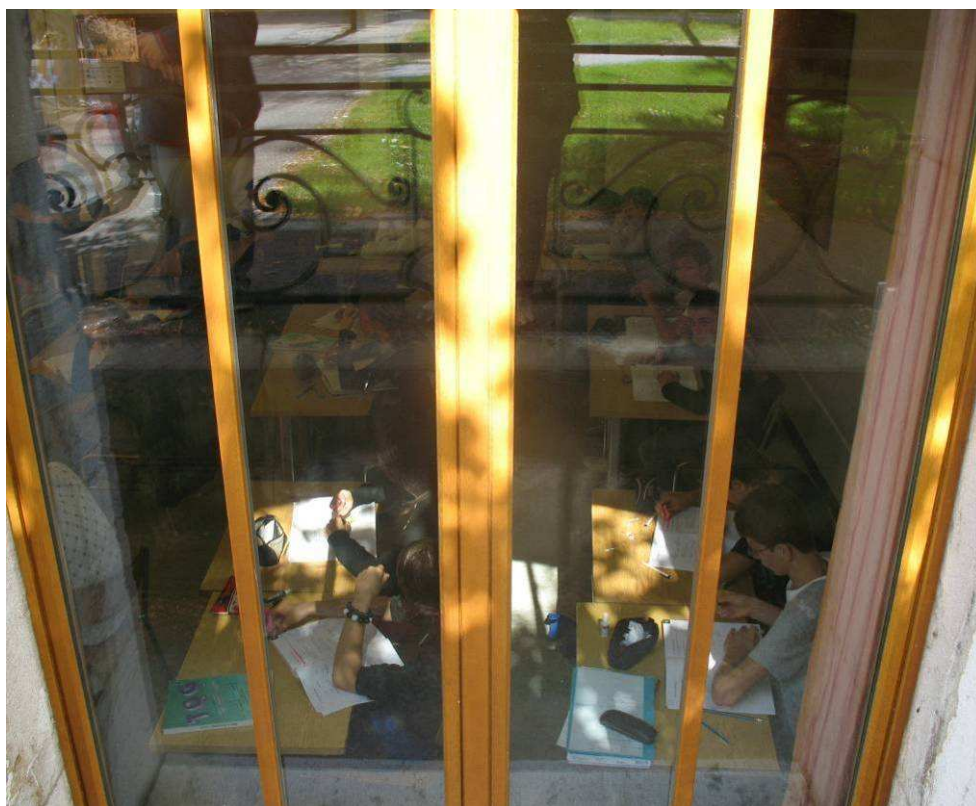
Notre École a toujours encouragé la diversité de ces filières ainsi que les passerelles permettant de passer de l'une à l'autre. Ainsi se côtoient sous le même établissement des élèves des sections de diplôme, maturité professionnelle, maturité gymnasiale. Cette diversité est une richesse même si certains s'évertuent à systématiquement vouloir séparer la formation professionnelle de la formation académique. Ne parle-t-on pas aujourd'hui d'un département fédéral regroupant ces deux types de formation ?

Mais une école se doit d'être aussi novatrice. Sans être exhaustif mentionnons toutefois que lors de ces dernières années les cours de vacances de français ont été étoffés de cours d'anglais, d'allemand et bientôt de mathématiques. Notre établissement est devenu centre national d'examens du *Goethe-Institut* et du diplôme d'études en langue française (DELF). Des classes de bilingues ont vu le jour (français-allemand en maturité gymnasiale et français-anglais en maturité professionnelle) et une section de maturité professionnelle commerciale a été créée à Berne pour nos élèves neuchâtelois selon le principe de l'immersion totale dans la langue de Goethe. Parallèlement, le développement de l'informatique a été impressionnant et a été intégré aux différentes disciplines d'enseignement.

Si ces quelques lignes étaient destinées à retracer brièvement le cadre politique, économique et éducationnel de notre École, je ne veux pas oublier, à mes yeux, l'essentiel : une école est formée d'êtres humains, élèves, professeurs, collaborateurs administratifs et techniques, direction. Toutes ces personnes me sont chères. Elles font et sont l'École. Elles lui donnent une âme et sans âme, la vie serait triste. En tant que directeur, j'ai la chance d'être entouré de gens formidables que je souhaite remercier. Mes remerciements s'adressent également à ceux qui ont écrit et réalisé cet ouvrage, à ceux qui ont organisé cette manifestation, à M. Michel Feuz, sous-directeur, qui a été la cheville ouvrière « du 125^e », aux donateurs et plus particulièrement à *Industria*, à la Loterie romande et aux villes d'Aarau et de Neuchâtel, qui ont financé ce livre, ainsi qu'à *l'Association des anciens élèves* qui a « sponsorisé » l'exposition historique du 125^e anniversaire de notre École.

A tous un grand Merci et que vive l'École.

*Le Directeur de l'École supérieure de commerce
Dr Philippe Gnaegi*



L'apprentissage studieux de la comptabilité



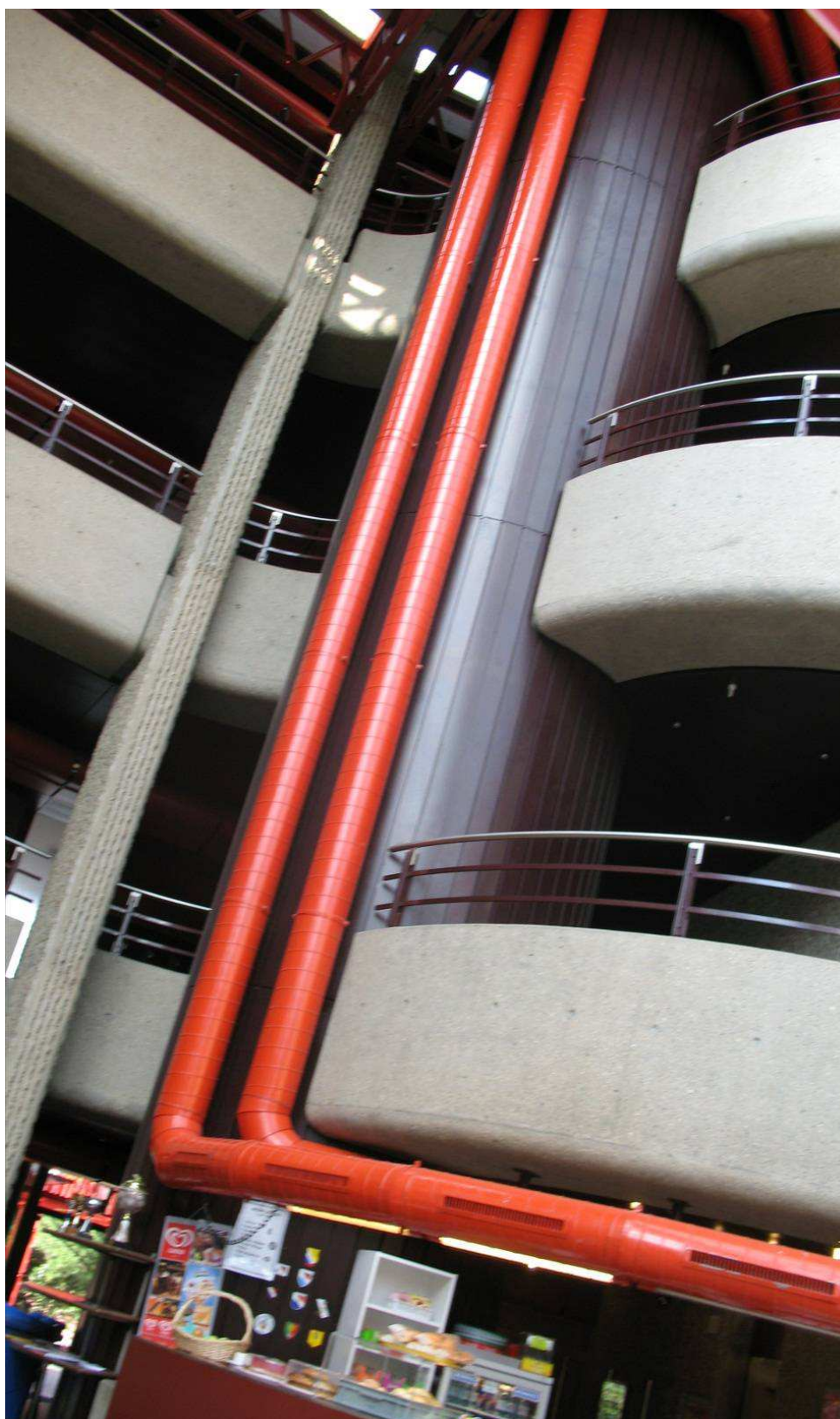
125 ans d'histoire en quelques dates

- 1883 16 août : fondation de l'École.
28 août : arrêté du Conseil général de la ville de Neuchâtel créant une section commerciale à l'École industrielle ; ratification par le Conseil d'État.
24 octobre : première leçon de la future École de commerce donnée par Léopold Dubois, le premier professeur, qui sera aussi considéré comme le premier directeur de l'École de commerce. Il y a cinq élèves.
- 1886 Création d'une deuxième année d'études. Nomination d'un deuxième professeur : Charles Gaille.
Le procès-verbal du 4 juin de la Commission d'Education de la ville utilise les termes d'« École de commerce ».
- 1887 Création d'un diplôme commercial et de cours spéciaux de français pour les élèves de langue étrangère.
- 1889 Le procès-verbal de la séance du 30 décembre du Conseil général de Neuchâtel utilise, lui aussi, les termes d'« École de commerce ».
- 1890 Nomination d'un troisième professeur : Édouard Berger. Charles Gaille est nommé directeur. Il succède à Léopold Dubois. Un Conseil de surveillance est institué pour la section commerciale, qui s'appellera désormais officiellement « École de commerce ».
- 1891 Fondation de la Société des anciens élèves et de la société d'étudiants *Industria*.
- 1893 L'École a dix ans, elle est autonome.
3 mars : la Commission scolaire (nouveau nom de la Commission d'Éducation) accepte la suppression définitive des rapports administratifs qui la rattachent à l'École de commerce. Création d'une troisième année d'études et des cours de vacances.
- 1894 2 avril : premier règlement organique de l'École de

commerce. Par ce document le Conseil général accorde officiellement l'autonomie à l'École, qui est placée sous l'administration d'un Conseil de surveillance désigné par le Conseil communal (plus tard, par le Conseil général).

- 1896 La Commission scolaire crée des cours commerciaux pour demoiselles. Le Conseil général vote un crédit pour la construction d'un bâtiment réservé à l'École de commerce. On pensait alors ériger le bâtiment à l'Évole.
- 1897 Le Conseil général décide d'édifier le bâtiment de l'École au sud de l'Académie (l'actuelle Université).
- 1899 11 avril : arrêté du Conseil général mentionnant 4 années d'études (la première portant le nom d'année préparatoire), un cours préparatoire spécial, une classe spéciale pour les élèves de langue étrangère et des cours spéciaux préparant à l'examen postal.
L'École compte plus de 300 élèves, 21 professeurs ordinaires et 7 professeurs auxiliaires (pour le cours préparatoire spécial).
- 1900 18 septembre : inauguration officielle du bâtiment des Beaux-Arts.
Création d'une section des demoiselles, par la transformation des cours commerciaux institués en 1896.
- 1902 Charles Gaille, succédant à Edouard Berger, devient le troisième directeur de l'École.
- 1903 L'École a vingt ans. Elle compte 610 élèves, un directeur, 30 professeurs ordinaires, 13 professeurs auxiliaires, une maîtresse surveillante et deux maîtresses pour la section des demoiselles, un maître d'études, un assistant de laboratoire, deux employés de bureau, un mécanicien-préparateur.
- 1905 Création de la section des droguistes.
- 1908 Célébration du 25^e anniversaire de l'École de commerce.
- 1911 Le Conseil général décide que le nom officiel de l'École sera désormais : « École supérieure de commerce de Neuchâtel ».
- 1913 L'École a trente ans et compte plus de 1000 élèves.
- 1914 La section des demoiselles s'installe dans le collège des Terreaux-Nord.
- 1916 Création de cours spéciaux pour soldats étrangers internés en Suisse.
- 1920 Création du certificat de maturité commerciale.

- 1927 Hans Billeter succède à Édouard Berger.
- 1930 Mort de Hans Billeter. Paul-Henri Vuillème devient le cinquième directeur de l'École.
Création de « Sport-Club suisse », société sportive d'élèves, qui prendra plus tard le nom de *Commervia*.
- 1933 L'École fête son cinquantenaire du 8 au 11 juillet.
Fondation de la société d'étudiants *Droga*.
- 1940 Jean Grize succède à Paul-Henri Vuillème au poste de directeur.
- 1941 Création des cours de secrétariat.
La Commission décide de créer une cinquième année pour les élèves se préparant à la maturité.
- 1945 Nouvelle organisation de la section commerciale avec l'introduction régulière de la cinquième année de maturité.
- 1946 Fondation de la société d'étudiants *Mercuria*.
- 1950 Fondation de la société d'étudiants *Wikingia*.
- 1952 La section des droguistes devient l'École suisse de droguerie ; elle s'installe à la rue de l'Évole.
- 1954 Lors d'une cérémonie de clôture au Temple du Bas, le président de la Commission annonce la construction « prochaine » d'un nouveau bâtiment.
- 1956 Fondation du *Junior College*.
- 1958 L'École fête son 75^e anniversaire du 4 au 7 juillet.
- 1961 Richard Meuli succède à Jean Grize à la direction de l'École.
- 1964 Installation d'un laboratoire de langues.
- 1968 Inauguration du Pavillon du quai Comtesse.
- 1970 Introduction de l'enseignement de l'informatique à l'École.
- 1973 Transformation du diplôme de commerce, qui compte désormais 2 options : langues et secrétariat ou gestion et informatique.
- 1974 Les études et les examens en maturité sont organisés conformément à l'ORM. Le certificat de maturité commerciale est transformé en maturité fédérale du type E.



Le nouveau bâtiment - un petit air de « Beaubourg »

- 1979 Le Conseil général vote le 2 juillet les crédits nécessaires à la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'École.
- 1980 Départ à la retraite de Richard Meuli. M. Marcel Jeanne-ret devient le 8^e directeur de l'École.
- 1983 Les 19, 20 et 21 mai, l'École supérieure de commerce fête son centième anniversaire et inaugure son nouveau bâtiment.
- 1984 En raison d'une réforme de l'OFIAMT, la section de diplôme est réorganisée. Deux filières sont proposées en 3^e année : informatique et secrétariat. L'informatique entre dans le programme de la section de maturité.
- 1985 Quelques classes de l'École sont installées provisoirement jusqu'à la fin de l'année 1989 au Pavillon du Château, rue Jehanne-de-Hochberg.
- 1988 L'équipement des salles d'informatique et de bureautique se poursuit, les PC remplaçant les machines électriques à boules.
- 1989 Création d'une classe pour sportifs et artistes dans la section de diplôme. Elle sera remplacée plus tard par un statut spécial réservé à ces élèves.

Construction d'une extension au bâtiment Léopold-Robert grâce à un crédit voté le 11 avril 1988 par le Conseil général de la ville de Neuchâtel. Les nouvelles salles sont occupées en janvier 1990.
- 1990 Début d'application des nouveaux plans d'études cadres voulus par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique.
- 1991 Introduction de la semaine de cinq jours.
- 1992 Création d'un poste de médiateur scolaire.
- 1993 Suppression de la section d'administration.
- 1994 Début d'une nouvelle formation : celle de la maturité professionnelle commerciale (dont la première année se déroule en tronc commun avec la section de diplôme). La réforme entraîne la fin des deux options proposées en 3^e année de diplôme (informatique et secrétariat).
- 1995 Création des cours du soir de l'École supérieure de commerce en langues et comptabilité commerciale. Les autorités fédérales adoptent le nouveau règlement de la maturité gymnasiale.

1998 1^{er} janvier 1998 : création du Lycée Jean-Piaget, suite à l'adoption d'un arrêté organique par le Conseil général de la ville de Neuchâtel, le 8 septembre 1997. Il re-

groupe l'École supérieure de commerce et l'École supérieure Numa-Droz.

Nomination d'un directeur du Lycée, M. Mario Castioni.

Du 8 au 16 mai 1998 se déroulent les journées du Lycée : rencontres, tournois, conférences, spectacles, portes ouvertes, salon de l'emploi et de la formation, discothèque...

8 juin 1998 : le Conseil

général de la ville de Neuchâtel vote trois crédits importants pour l'équipement du Lycée. C'est le début des grands chantiers en informatique et la réalisation d'une bibliothèque – médiathèque.

1999 Introduction de la nouvelle maturité gymnasiale au Lycée.

Création de cours de vacances en anglais et en allemand.

Ouverture du nouveau site internet du Lycée.

2000 Ouverture d'une nouvelle filière d'informatique de gestion.

Premières classes bilingues allemand – français en section de maturité gymnasiale.

Inauguration de la nouvelle bibliothèque – médiathèque.

2001 Départ à la retraite de M. Marcel Jeanneret. M. Philippe Gnaegi devient le 9^e directeur de l'École.

21 mars 2001 : le Conseil général de la ville de Neuchâtel vote un crédit de plus de deux millions pour l'équipement et le câblage informatique du Lycée.

Première fête du Lycée, renouant avec la tradition des bals de l'École supérieure de commerce.

Une réflexion de fond autour de la section de diplôme entraîne la mise en place d'une démarche d'accueil et de responsabilisation des élèves face à la formation qu'ils ont choisie, baptisée « rite de passage ».



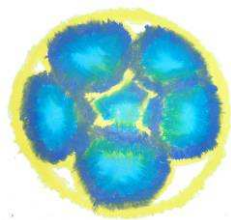
M. Mario Castioni

« Vive les mathématiques ! »

- 2002 Dernière attribution de la maturité de type E, socio-économique, et premiers titres de maturité gymnasiale, nouvelle formule.
- 2003 Le Lycée devient centre national d'examens pour le DELF (Diplôme d'études en langue française) et pour le *Goethe-Institut*.
Ouverture du nouveau Pavillon du quai Robert-Comtesse, destiné à l'accueil de classes de 2^e année.
- 2004 L'École supérieure de commerce quitte le giron de la ville de Neuchâtel pour ressortir uniquement des autorités cantonales.
L'École est rattachée officiellement au réseau pédagogique neuchâtelois (RPN), créé sur l'Internet en 1999.
Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui entraîne dès 2005 la création de travaux interdisciplinaires autour d'un projet d'entreprise et la mise en œuvre de modules de formation à la pratique professionnelle.
Introduction d'une maturité professionnelle bilingue anglais – français.
- 2007 Ouverture d'une classe de maturité professionnelle commerciale à Berne, destinée aux élèves neuchâtelois prêts à suivre une formation en allemand.
Suppression des « circulaires papier » à l'attention des enseignants au profit d'un espace « tableau d'affichage-agenda » sur l'Internet appelé Espace Prof.
- 2008 17 mai 2008 : L'École supérieure de commerce de Neuchâtel fête ses 125 ans. Elle compte quelque 1170 élèves, 150 professeurs et 20 collaborateurs administratifs et techniques.
Entrée en vigueur des modifications de l'ordonnance relative à la maturité fédérale.

Chaque époque a ses chances et il appartient à chacune de les saisir.

Friedrich Dürrenmatt



25 ans d'une histoire mouvementée (1983-2008)

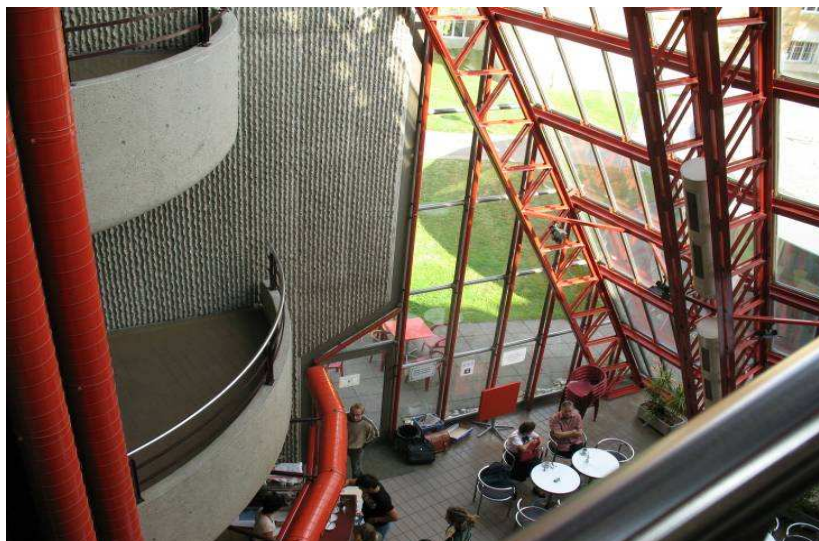
Des bâtiments et des hommes

En 1983, l'École supérieure de commerce célèbre son 100^e anniversaire. L'événement est marqué par diverses manifestations d'envergure, dont un spectacle de théâtre : *Les Suisses*, de P.-A. Bréal. Celui-ci associe dans une belle aventure maîtres et élèves, et symboliquement des jeunes venus des deux côtés de la Sarine. Le hasard voudra d'ailleurs que deux des acteurs, René Caldart et Benjamin Cuhe, deviennent chacun de leur côté des humoristes réputés, l'un auprès du public allemand et suisse alémanique, l'autre faisant carrière dans les pays francophones.

Mais le plus beau cadeau d'anniversaire de l'École centenaire sera un bâtiment flambant neuf, à la fois intégré au tissu urbain et en contact avec le lac, désigné sous le nom de Léopold-Robert. Fleuron de l'architecte Robert Monnier, ce nouveau collège est ouvert le 18 avril 1983. Autour de son centre de gravité, constitué par une cafétéria à la vaste verrière, il réunit des classes autrefois logées dans le collège des Terreaux-Nord, dans le pavillon préfabriqué du quai Comtesse et ailleurs encore. Une sculpture de Léon Perrin, inaugurée le 5 octobre 1984, et trois fontaines offertes par la société *Industria* à l'occasion de son centenaire (1991) feront la jonction entre l'ancien bâtiment des Beaux-Arts et le nouveau bâtiment Léopold-Robert. Et pourtant, très vite, l'École supérieure de commerce, forte de quelque 1050 élèves en 1983, contre 753 en 1933, 324 en 1900 et... 17 un siècle plus tôt, se sentira à nouveau à l'étroit !

En 1983, la direction de l'École est constituée d'un directeur, M. Marcel Jeanneret, assisté d'un directeur-adjoint, M. Mario Castioni, et de trois maîtres principaux : M^{me} Denyse Ziegenbalg (qui verra lui succéder en 1985 M. Jean-François Simon, remplacé une année plus tard, suite à son décès, par M. Ali Monnet), MM. Émile Baechler et Jean-Pierre Boillod. Le secrétaire-comptable, M. Roger Bovet, qui – pour reprendre les ter-

mes de M. Jeanneret – « appartient à la légende de l'École », vient d'être remplacé par M. Bernard Reutter, à qui M. Jean-Luc Montavon succédera quelque vingt-deux ans plus tard. Quant à la Commission de l'École supérieure de commerce, nommée par le Conseil général de la ville de Neuchâtel, elle est alors présidée (depuis 1980 et jusqu'en 1996) par M. Francis Houriet, qui œuvrera beaucoup au développement de l'institution. M. Lucien Erard prendra sa relève en 1996.



L'espace cafétéria du nouveau bâtiment

C'est l'occasion de souligner ici l'indéfectible soutien des autorités de la ville de Neuchâtel à une École dont elles étaient fières et pour laquelle elles n'ont jamais lésiné sur la dépense, même si les aléas de la situation économique ont contraint parfois la Direction à revoir certains projets à la baisse.

Le problème des locaux reste récurrent, en dépit de la stabilisation du nombre des élèves autour du chiffre de mille. Le bâtiment Léopold-Robert est déjà trop petit : deux classes doivent émigrer à nouveau au *Junior College*, deux autres à l'École-club Migros, deux enfin au collège de la Promenade. Le directeur explique l'augmentation des effectifs par la récession, qui entraîne une diminution des places d'apprentissage. Le succès de la maturité fédérale de type E, récemment reconnue par la Confédération, se confirme statistiquement.

Une extension du bâtiment Léopold-Robert, prévue dans les plans initiaux, est ainsi mise à l'étude. En attendant, l'École emménage en 1985 dans un pavillon scolaire situé à la rue Jehanne-de-Hochberg. Une solution provisoire qui durera jusqu'en décembre 1989 : sept classes isolées dans des locaux vétustes, à vingt minutes à pied des salles spéciales de l'École...

Le responsable du pavillon, M. Marc Renaud, deviendra en 1990 maître principal. Le 11 avril 1988, le Conseil général vote un crédit de 2,4 millions pour l'extension du bâtiment Léopold-Robert, dont les nouvelles salles sont occupées dès janvier 1990.

Dix ans plus tard, une médiathèque complétera le complexe imaginé par Robert Monnier. De son côté, le bâtiment des Beaux-Arts bénéficie de remises en état successives : auditoire repeint et doté d'une installation vidéo grand écran, rénovation complète de l'antique salle de chimie, extension impressionnante de l'équipement informatique (salles de bureautique et laboratoires de langues informatisés). Puis viendront le réaménagement de la cafétéria, des locaux de la direction et du secrétariat (à l'occasion de l'intégration de l'École dans le tout nouveau Lycée Jean-Piaget), le remplacement des fenêtres (en été 1999, grâce à un crédit de 850.000 francs) et enfin, donnant tort à ceux qui n'y croyaient plus, un ascenseur !

Suite à l'adoption, le 8 septembre 1997, par le Conseil général de la ville de Neuchâtel, de l'arrêté organique du Lycée Jean-Piaget – qui réunit l'École supérieure de commerce et le Gymnase Numa-Droz (jadis désigné sous le nom d'École supérieure de jeunes filles), de nouvelles structures de direction se mettent en place. Pour gérer un lycée de quelque 1500 élèves, soit 75 classes et plus de 160 enseignants, un directeur du Lycée est nommé en la personne de M. Mario Castioni, qui œuvrera aux côtés de M. Marcel Jeanneret, directeur de l'École supérieure de commerce, et de M. Ivan Deschenaux, directeur de l'École supérieure Numa-Droz. L'École supérieure de commerce compte en plus deux sous-directeurs : MM. Philippe Gnaegi et Marc Renaud. Une administratrice, M^{me} Laurence Knoepfler Chevalley, complète encore l'équipe de direction. De nouveaux postes partiels seront créés dès août 2000 pour soulager le service de la comptabilité et pour aider à la gestion des élèves. Quelques années plus tard, en 2004 précisément, se met en route le processus complexe de la cantonalisation de l'enseignement secondaire supérieur, qui implique pour la ville de Neuchâtel de se séparer de deux écoles auxquelles elle aura beaucoup donné, au profit de l'État de Neuchâtel.

La naissance du Lycée, appelé à côtoyer son proche voisin le Lycée Denis-de-Rougemont (l'ancien Gymnase cantonal de Neuchâtel), est marquée par des journées portes ouvertes, autour d'une grande tente de 1500 places dressée au bord du lac, sur les « Jeunes Rives ». Le Lycée trouve son identité, son slogan : « L'esprit grand ouvert. », son logo, son site internet. Des

conférences sur la personne et l'œuvre de Jean Piaget, des joutes sportives, des concerts, des rencontres marqueront l'événement. La Fondation culturelle de la Banque cantonale offrira à cette occasion une œuvre d'art à chacun des trois lycées du canton : un triptyque de Philippe Wyser ornera ainsi la cafétéria du bâtiment des Beaux-Arts. Quant aux cérémonies de clôture de l'année scolaire, elles se tiendront dès juillet 1999 aux patinoires du Littoral, organisées comme un véritable spectacle : cette année-là, 372 lauréats recevront leur titre devant plus de 1600 parents, amis et enseignants !

L'année 2001 voit le départ à la retraite du directeur de l'École supérieure de commerce, M. Marcel Jeanneret. Cet homme chaleureux, éminent sportif, marqué par son expérience de cadre de l'armée, avait été nommé professeur d'économie et de gestion en 1961. Directeur-adjoint en 1976, c'est logiquement qu'il succède en 1980 à M. Richard Meuli comme responsable d'une institution à laquelle il s'identifiera. Son successeur sera M. Philippe Gnaegi, docteur ès sciences sociales et professeur d'économie politique. M^{me} Anne Macherel Rey, professeure de bureautique, remplace alors M. Gnaegi au poste de sous-directeur qu'il occupait depuis août 1996.



MM. Marcel Jeanneret et Philippe Gnaegi

L'année 2002 verra l'École côtoyer l'exposition nationale suisse « Expo. 02 ». Grâce à des négociations serrées avec la direction de celle-ci, plus de 1200 maîtres et élèves acquerront un abonnement général et profiteront entre autres des attraits de « l'arteplage » de Neuchâtel. La marquise du bâtiment Léopold-Robert accueillera d'ailleurs les hôtes de la République lors des

différentes journées cantonales organisées sur le site neuchâtois de l'exposition.

En 2003 est inauguré un nouveau bâtiment sis au quai Robert-Comtesse, pour accueillir une huitaine de classes de 2^e année (un deuxième étage sera édifié en 2005 à l'intention du lycée Denis-de-Rougemont). L'École supérieure de commerce avait déjà emménagé provisoirement dans un pavillon préfabriqué, au même endroit, entre 1968 et 1983. Durant un an, en 2005-2006, quelques classes seront logées dans le vieux collège de la Maladière et dans une salle annexe des Patinoires du Littoral. Par le passé, l'École avait déjà dû trouver des asiles provisoires et dispersés pour héberger ses trop-pleins d'élèves...

Mais l'esprit des lieux n'est pas tout ! Et si l'histoire ne s'arrête jamais, le quotidien des maîtres et des élèves de l'École supérieure de commerce aura également beaucoup changé entre 1983 et 2008. En premier lieu à cause de l'entrée de l'ordinateur dans les classes.

La révolution informatique

C'est en 1970 déjà, sous l'égide de M. Richard Meuli, qu'un enseignement de l'informatique est introduit à l'École supérieure de commerce, qui se devait de ne pas manquer le coche en matière de nouvelles technologies. Sans doute ne mesurait-on pas encore, à l'époque, à quel point l'informatique allait bouleverser tant les métiers de l'administration et du commerce que l'ensemble des activités professionnelles, scolaires et sociales. Mais la Direction avait la volonté de foncer, d'autant qu'elle pouvait compter sur des maîtres motivés, prêts à consacrer du temps et des énergies à se former et à instruire leurs collègues. Deux personnalités ont contribué grandement à la formation des professeurs et à l'introduction de l'informatique dans les plans d'études de nos élèves. Il s'agit de M. Pierre Banderet, professeur à l'Université de Neuchâtel, qui se dépensa sans compter pour former les enseignants, et de M. Pierre-Alain Grezet, professeur de mathématiques à l'ESCN, qui fut pendant une dizaine d'années le responsable informatique de l'École et président du groupe des professeurs d'informatique.

Dès 1973, en section diplôme, les élèves peuvent choisir entre l'option langues et secrétariat d'une part, l'option gestion et informatique d'autre part. Ce sera le bel âge de l'enseignement de l'informatique et de la bureautique, avec des élèves motivés et une dotation horaire importante (jusqu'à sept heures hebdo-

madaires en 3^e diplôme, en 1979). Une initiation à l'informatique sera également dispensée, à raison d'une période par semaine, puis deux, en 1^{ère} année de maturité, type E. Pourtant, en 1998, le nouveau règlement fédéral de la maturité gymnasiale a supprimé l'informatique en tant que branche d'enseignement, au grand dam des informaticiens.

Au début, les classes faisaient beaucoup de programmation et d'algorithmique, en langage « Fortran », avec des cartes perforées. L'École disposait de deux appareils à encoder ces cartes. Une machine comptable programmable permettait également de pratiquer un peu de programmation. Les programmes ont été adressés jusqu'en 1976 par *télé-processing* à IBM, à Zurich. La connexion coûtait alors 37.50 francs l'heure, et le temps d'heure de calcul (CPU) 3.780.-, ce qui représentait des factures annuelles d'environ 36.000 francs. L'explosion des coûts et l'apparition d'une nouvelle génération d'ordinateurs centraux a incité l'École à acquérir en 1977 un mini-ordinateur. Deux seuls fabricants étaient alors connus sur le marché (IBM ne fournissait que les grosses entreprises) : *Digital Equipment* et *Data General*. L'École choisit cette seconde entreprise, le CPLN s'équipant peu après du matériel de la firme concurrente. Les professeurs et les élèves du Gymnase cantonal de Neuchâtel bénéficieront de l'accès au nouveau matériel de notre École.

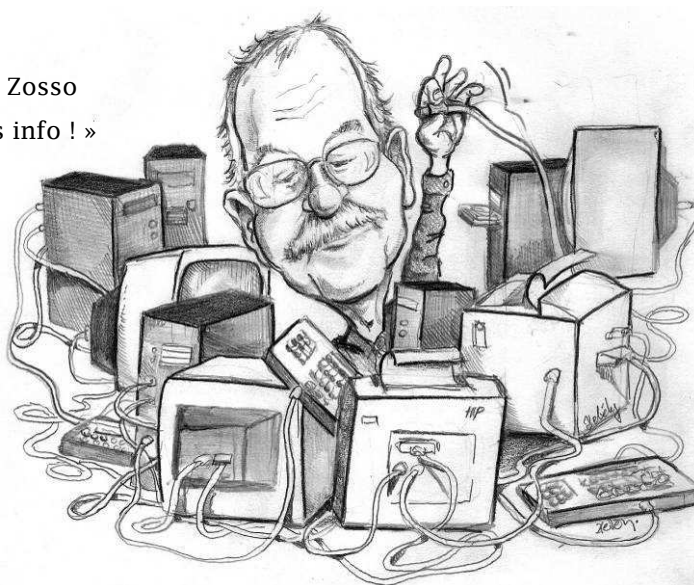
Au même moment (août 1977), une véritable émulation se répand en Suisse romande afin de regrouper les maîtres actifs dans l'utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement. C'est alors qu'est créé un organe appelé *Interface*, qui a fait le lien entre tous ceux qui ont œuvré au développement de l'informatique dans l'enseignement secondaire, du temps des pionniers à aujourd'hui.

Les enseignants bénéficiaient peu à peu de plus d'autonomie, grâce à quatre, puis huit postes de travail reliés à l'unité centrale. Mais ils restaient très dépendants de la bonne volonté des ingénieurs de *Data General*... Car l'informatique, au-delà des machines et des logiciels, est d'abord une affaire de personnes. Et depuis 1980, en matière de bits et de souris, de claviers et d'écrans, de câblage et de mémoire, l'informatique dans notre École s'est incarnée en un homme : M. André Zosso. Ses relations avec le Technicum de Bienne – qui utilise aussi *Data General* – le mettront ultérieurement en contact avec la filiale d'une grande entreprise horlogère biennoise, qui souhaitait acquérir des compétences pour attester la fiabilité des réseaux informatiques basés sur des ordinateurs personnels. Le département informatique de cette firme collaborera ainsi avec notre École

et lui permettra de travailler avec des PC connectés à un premier réseau local géré par le système d'exploitation *Netware*.

Entre-temps, en 1983, l'ESCN a changé son premier ordinateur (acquis en 1976) pour un modèle plus performant. Qu'on en juge : il s'agit d'une machine MV 4000 de l'entreprise *Data General*, avec une mémoire centrale de 2 MB, un dérouleur de bandes magnétiques, deux unités de disques (50 + 150 Mégaoctets), vingt terminaux et trois imprimantes...

M. André Zosso
« Dactor ès info ! »



En 1988-1989, un concept de perfectionnement du corps enseignant pour l'introduction des ordinateurs personnels est mis sur pied. Le remplacement du parc de machines électriques à boules par des PC devient alors effectif. Les branches de secrétariat utilisent les nouvelles technologies et on parle dès lors de l'enseignement de la bureautique. L'apprentissage de la dactylographie s'effectue à l'aide d'un logiciel spécialement conçu à cet effet. Les maîtres de techniques quantitatives de gestion devront à leur tour se former, plusieurs d'entre eux donnant un cours de comptabilité traitée par ordinateur dès septembre 1989. A cette date, trois salles d'informatique ont été équipées de matériel neuf.

Au début des années 1990, l'ordinateur central de l'ESCN n'est plus utilisé que pour des travaux administratifs. L'École est progressivement reliée au réseau informatique de la ville. Quant aux élèves, ils travaillent sur 70 PC *Commodore* installés en réseau dans quatre salles du bâtiment des Beaux-Arts. Au milieu de la décennie, l'ESCN fait l'acquisition de 50 PC *Pentium 90* et de 6 projecteurs multimédias pour les professeurs d'informatique, qui renoncent alors, après des débats récurrents, à enseigner la

programmation, pour passer à l'utilisation de logiciels standards tels qu'*Excel* ou *Access*. Le marché des logiciels a en effet fort évolué depuis les débuts de l'informatique et les employeurs préfèrent des employés performants sur l'outil plutôt que des programmeurs.

Longtemps, les maîtres de l'École supérieure de commerce se sont montrés créatifs (élaborant par exemple de petits logiciels didactiques, des applications pour gérer les listes d'élèves, des jeux de simulation pour les branches scientifiques et économiques...) et parfois atypiques : plutôt *Basic* que *Pascal*, préférant *Wordperfect* à *Word*. Les décideurs auraient aimé imposer des solutions « pérennes » dans un domaine où celles-ci n'existent pas, tant au niveau des machines que des outils ! Toutefois, dès son arrivée sur le marché, les responsables de l'École ont choisi l'option PC plutôt que *Smaky*.

Le Centre électronique de gestion de la ville de Neuchâtel prendra par la suite en charge la gestion informatique de l'administration de l'École. C'est aussi par le biais du C.E.G. que se fera l'accès à l'Internet, dès la fin des années 1990 (après des débuts où l'École bénéficiait d'une ligne indépendante avec un fournisseur d'accès propre).

La création du Lycée Jean-Piaget marquera le début des grands chantiers : création d'une médiathèque (en 2000), de nouveaux laboratoires de langues (août 2001), d'un accès potentiel au réseau et à l'Internet depuis toutes les salles. Un élan décisif dans le développement informatique de l'École est rendu possible par le vote d'un crédit de 395.000 francs par le Conseil général de la ville de Neuchâtel, le 8 juin 1998. Il s'agit de renouveler le parc informatique : 30 PC sont remplacés en 1999, 75 en 2001. Un nouveau crédit de 2.181.000 francs est voté le 21 mars 2001 : 1.476.000 francs seront consacrés à l'équipement, 435.000 francs au câblage (20 km !) et aux réseaux. Les services industriels de la commune vont adapter ou refaire l'installation du courant fort et du câblage informatique de chaque salle des bâtiments du Lycée. A cette manne s'ajouteront 400.000 francs versés par l'État de Neuchâtel, dans le cadre d'un crédit cantonal pour l'informatique scolaire approuvé par le Grand Conseil en février 2001. Le double statut de l'École, communal et cantonal, l'a ainsi favorisée. On peut affirmer que l'ESCN se trouve aujourd'hui à la pointe en matière d'équipement informatique et multimédia. Plus de 350 PC sont actuellement à la disposition des élèves, des professeurs et de l'administration de l'École.

Trois domaines connaissent depuis peu un nouveau développement, en interaction directe avec la pédagogie : l'apprentissage des langues, avec des laboratoires de langues informatisés, l'enseignement des sciences humaines et expérimentales, avec des salles équipées en matière de multimédia (écran, projecteur, caméra, ordinateur...), et enfin le travail individuel : des postes de travail figurent désormais dans les salles des maîtres, les salles de préparation, les salles d'étude destinées aux élèves et à la médiathèque. Des professeurs spécialement formés ont initié leurs collègues aux TIC (techniques d'information et de communication), qui permettent de varier l'enseignement à travers des logiciels divers et le recours à l'Internet, de suivre les travaux personnels des élèves, de remplacer les bonnes vieilles diapositives par des cours basés sur *PowerPoint*, de multiplier les documents sous toutes leurs formes.

A ce propos il faut rappeler qu'une autre révolution, plus discrète, a accompagné celle de l'informatique : l'usage de plus en plus systématique de la photocopie, qui a remplacé le stencil à alcool ou à encre. Si au début les maîtres devaient remettre (la veille !) au secrétariat les documents qu'ils souhaitaient voir polycopiés pour leurs élèves, aujourd'hui des queues se forment parfois devant les photocopieuses mises à disposition du corps enseignant (imaginez le désastre en cas de panne !). Comme les sources tirées de l'Internet – qui font tourner régulièrement les imprimantes – la photocopie permet de multiplier les textes et exercices appropriés, de mieux individualiser et mettre au goût du jour son enseignement, de proposer des travaux écrits impeccablement créés à l'ordinateur, de modifier – en parallèle à l'outil informatique – le rapport de l'élève au savoir au général et à l'écrit en particulier.

La médiathèque, notamment, en regroupant tous les types d'information possibles, sur papier et sur support numérique, aide le lycéen à mener ses travaux de recherche personnels et ainsi à se construire un parcours d'apprentissage individualisé, même si la quête d'informations pertinentes sur la Toile reste tout un art. Sans être un cybercafé, la médiathèque, dont tous les utilisateurs signent une charte d'utilisation qui délimite l'usage de l'Internet, se révèle aussi un lieu de dialogue. Depuis 2000, grâce entre autres au dynamisme des médiathécaires, elle est devenue un des centres de gravité du Lycée, avec son espace d'exposition et de travail, sa bibliothèque (plus de 6000 titres, sans compter les CD, DVD, CD-Rom et dossiers documentaires), ses magazines et journaux, ses dix-sept places de travail informatisées, ses deux salles multimédias.

De même, les laboratoires de langues informatisés offrent des options nouvelles – la reconnaissance vocale permet, par exemple, dans une certaine mesure, une autocorrection partielle au niveau de la prononciation – et donnent à l'élève la possibilité de recourir en tout temps au dictionnaire ou à une explication grammaticale, de recomposer un dialogue, de découvrir ses points forts et ses lacunes.



Octobre 2000, le public découvre le nouveau laboratoire de langues.

Enfin, le dernier-né de la révolution informatique connaît son rythme de croisière à l'heure où l'École supérieure de commerce fête ses 125 ans. Il s'agit du Réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) qui relie entre elles toutes les institutions scolaires, tout en offrant informations, supports didactiques et liens utiles à l'enseignement. L'École est rattachée officiellement depuis 2004 à ce réseau cantonal né en 1999. Dès son entrée dans le système scolaire neuchâtelois, chaque élève se voit octroyer un nom d'utilisateur, qui lui donne accès entre autres au réseau informatique, à l'Internet et à un dossier personnel sur le réseau. De même chaque enseignant dispose sur RPN d'une adresse électronique, qui lui permet de communiquer avec autrui tout en lisant sur l'écran (depuis la rentrée scolaire 2007-2008) les informations administratives qui lui parvenaient d'ordinaire sur papier. Par ailleurs, dès 2005, les maîtres de l'École enregistrent toutes leurs moyennes sur un logiciel de gestion des élèves baptisé *CLOEE*.

L'institution, ses élèves et ses maîtres semblent bien parés pour l'école du XXI^e siècle...

Une institution aux activités multiples

Les esprits moroses affirment parfois que l'école compte une génération de retard au moins par rapport à l'évolution de la société, que l'enseignement se sclérose, que les programmes et les méthodes ne correspondent plus aux exigences de notre temps et aux intérêts des premiers « clients » de l'institution : les élèves. Les mutations de l'École supérieure de commerce depuis vingt-cinq ans sont là pour démentir ces idées reçues.

Une école de commerce se doit déjà, par définition, de répondre aux attentes du monde professionnel, même si elle est aussi et d'abord, notamment dans sa section de maturité académique, une école de culture générale. On a vu que les cadres et les enseignants de l'École ont ainsi anticipé la place considérable qu'allaient prendre la bureautique et l'informatique dans l'économie. Ils ont aussi dû répondre aux attentes des autorités politiques, qui n'ont cessé dès avant la fin du XX^e siècle de multiplier les réformes des structures scolaires. L'érosion régulière des effectifs de la section d'administration, en raison des offres de formation interne à l'entreprise proposées par les PTT et les CFF notamment, entraîne la suppression de cette antique filière en 1993. A l'inverse, une nouvelle voie de formation sera ouverte de 2000 à 2007, en collaboration avec l'École technique du Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN) : la filière d'informatique de gestion, sur quatre ans, qui intègre des activités pratiques en entreprise dès le 6^e semestre. Bien auparavant, l'École avait déjà laissé aux élèves de la section de diplôme le choix de leur orientation : après un tronc commun de deux ans, ils pouvaient, pour leur option fondamentale, se diriger soit vers le secrétariat, soit vers l'informatique. Une réforme introduite dès l'année scolaire 1984-1985.

C'est à cette époque d'ailleurs que voit le jour l'année d'orientation, en 6^e année de scolarité. Celle-ci aiguille les élèves vers quatre sections : classique, scientifique (qui fusionneront plus tard en une section dite de maturité), moderne et préprofessionnelle. La filière de diplôme est ouverte aux élèves promus à la fin de leur 9^e année de maturité ou de moderne, mais les élèves motivés de 9^e préprofessionnelle, sur examens, peuvent suivre un cours de raccordement qui leur permet, au fil de l'année scolaire ou à la fin de celle-ci, d'intégrer la section de diplôme. L'École a toujours favorisé par ailleurs les passerelles entre filières de diplôme et de maturité, la diversité des formations qu'elle propose constituant un précieux atout par rapport à d'autres institutions plus cloisonnées.

Un domaine appelé à se développer est celui des échanges. Dès 1986, en association avec le département de l'Instruction publique du canton de Genève, des élèves peuvent participer à un échange de trois mois avec des camarades élèves du *Hillfield Strathballan College* de Hamilton (dans l'État canadien de l'Ontario). De mêmes offres concerneront l'Australie, l'Allemagne et la Suisse alémanique. A côté de ces échanges individuels – qui ont pu impliquer aussi plusieurs maîtres de l'École – les échanges de classes se multiplient. Des contacts étroits se nouent avec des lycées étrangers : San Sepolcro en Toscane, le Lycée économique d'Arad en Roumanie. Les réseaux personnels de certains professeurs permettront aussi des échanges avec les Écoles cantonales de Saint-Gall et de Frauenfeld, ou encore avec le Lycée économique de Cracovie.

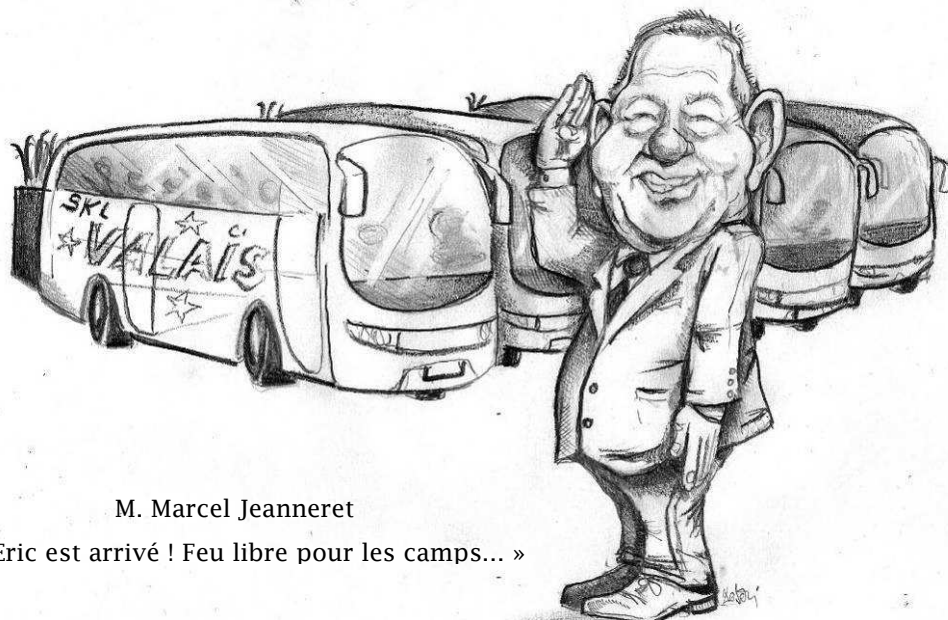
Depuis 1988, les bals et les fêtes de l'École (du Lycée à partir de 1998) ont été marqués par des actions de solidarité. Ainsi, en 1988, une grande exposition sur le Rwanda est mise sur pied. Le bénéfice de la fête organisée dans la foulée permet d'équiper une salle de dactylographie dans une école rwandaise. En 1990 on collecte encore des fonds pour le Rwanda (par un « Rwandathlon »), en 1992 pour la Roumanie (« Roumathlon »). Par la suite, l'École travaillera en collaboration avec l'association *Imbenu*, fondée par un ancien élève, qui lutte notamment contre le SIDA dans les *townships* d'Afrique du Sud. M. Marc Renaud, sous-directeur, sera longtemps la cheville ouvrière des camps de ski, des bals et d'autres manifestations, telle une importante exposition au péristyle de l'Hôtel-de-ville de Neuchâtel sur la prévention du SIDA, en Suisse et en Afrique du Sud (en 2003).

Sur le plan culturel, les élèves sont invités à assister à des spectacles de théâtre (dans certains cas en allemand, à Bienne ou à Berne), à participer à des visites d'expositions, à se produire comme musiciens à l'occasion des fêtes du Lycée. Dès 2001, ce sont les professeurs qui choisissent les spectacles pour leurs classes dans une liste élaborée par la Commission culturelle, en s'engageant à étudier l'œuvre faisant l'objet de la représentation. L'École subventionne aussi les classes qui assistent à un spectacle avec leur maître, hors du programme prévu. Enfin quelques places à des spectacles de la saison du Théâtre du Passage à Neuchâtel sont mises gratuitement à disposition des élèves intéressés.

La tradition des voyages d'études de fin de 3^e année – même s'il ne s'agit pas toujours que de culture – se perpétue. A la fin des années 1980, ceux-ci auront lieu en mars, pendant la semaine des camps de ski, ce qui permettait d'obtenir des tarifs préfé-

rentiels qu'il aurait été difficile de négocier à la haute saison. Ainsi en 1988, sept classes se rendront à Moscou, deux ans plus tard huit classes se partageront la destination d'Istanbul. Ce n'est pas encore l'ère des compagnies d'aviation à bas prix et le coût de la vie explique que les villes d'Europe de l'Ouest ne sont plus guère retenues. Prague et Budapest restent les destinations les plus prisées, aujourd'hui encore ; puis viennent Amsterdam, Bruxelles, Barcelone, Berlin, Sorrente, la Tunisie, plus rarement Rome, Lisbonne, Londres, Vienne... Signalons enfin que durant de nombreuses années, des élèves de la section de langues modernes se rendront dans la Drôme provençale pour y goûter entre autres aux charmes de l'accent du Sud.

La direction de l'École a toujours soutenu le sport, par les camps de ski tout d'abord – une véritable institution : la règle est d'y participer, et plus de 90 % des élèves n'y manquent pas – mais aussi par les rencontres de football, de hockey sur glace (dès 1989) ou d'autres sports qu'elle patronne, sans omettre les traditionnelles joutes sportives de la fin de l'année scolaire. Une délégation de 40 personnes se rendra ainsi au Canada en avril 1998 à l'occasion du dixième anniversaire des tournois annuels de hockey sur glace. Quant aux maîtres, nombre d'entre eux pratiquent chaque semaine le football ou le badminton, autre manière de renforcer les liens entre enseignants... et de préparer les matchs de football professeurs – élèves, traditionnellement mis sur pied depuis les années 1970 !



M. Marcel Jeanneret

« Eric est arrivé ! Feu libre pour les camps... »

Les mêmes stations accueillent les camps de ski : Haute Nendaz, Les Collons, Zinal, Évölène, durant un temps Villars, Morgins, Anzère, Veysonnaz, Siviez, puis Chandolin, Vercorin

et surtout le *Feriedorf* de Fiesch (dès 1999), qui remplace les camps organisés jusqu'alors à Champéry et aux Crosets, entre autres. Le *snowboard* concurrence peu à peu le ski : on compte ainsi en 1996 61 % de skieurs, contre 37 % de surfeurs sur neige et 2 % de non-skieurs. En 1998 sera organisé pour la première fois un camp de randonnée à skis. Chaque année, la direction veille à un départ sans anicroches des nombreux cars qui mènent aux pistes blanches.



La classe 2M5 (2006) au camp de ski à Saas Fee

En 1989 est ouverte la première classe pour élèves sportifs et artistes du canton. La faiblesse des effectifs contraindra cependant l'École à fermer ces classes et à créer le statut d'élève sportif ou artiste, qui permet aux jeunes concernés de bénéficier d'un horaire assoupli pour suivre leurs entraînements ou leur formation spécifique dans les meilleures conditions possibles.

Cette même année 1989 voit la date de la rentrée scolaire unifiée dans toute la Suisse, ce qui prive les élèves suisses alémaniques de l'opportunité de suivre le cours préparatoire de deux mois et demi, entre avril et juillet, qui leur facilitait la pratique du français en immersion. La grille horaire des étudiants de 1^{ère} diplôme sera aménagée en conséquence.

La rentrée d'août 1991 restera mémorable, parce qu'elle coïncide avec l'introduction de la semaine de cinq jours. Exigence sociale, mais à l'impact négatif sur l'équilibre des horaires scolaires. Au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle maturité fédérale (1999), ces horaires deviendront de plus en plus complexes à mettre sur pied, en raison notamment de la diversité des filières de formation (plusieurs profils pouvant coexister dans une même classe), du module interdisciplinaire de

sciences expérimentales de 2^e année, de la multiplication des options introduites par la réforme de la maturité fédérale, des besoins en salles spéciales... Il a fallu renoncer au sacro-saint congé du mercredi après-midi, prévoir des leçons entre 12 heures et 13 heures 30, sans pouvoir éviter heures « blanches » et journées de huit, voire neuf heures de cours. Si la base de données de l'horaire est informatisée alors pour la première fois, la main des spécialistes reste indispensable pour des horaires réussis !

Des exigences qui changent

L'horizon se charge d'inconnues au début des années 1990. Le directeur s'inquiète de la future révision du règlement de la maturité fédérale, qui supprimerait les différents types de maturité – l'École de commerce, par définition, n'offrirait qu'une maturité socio-économique, dite de type E – et réduirait de quatre à trois ans la durée des études dans cette filière-là, privant les élèves d'un certain nombre de connaissances et de compétences professionnelles. Mais il faudra s'adapter à ces changements inéluctables, ce qui exigera des cadres de l'École comme des enseignants un fort investissement. Les plans d'études seront entièrement revus, le calcul des moyennes modifié (on passe de la moyenne semestrielle à la moyenne annuelle, un savant calcul de double compensation des moyennes insuffisantes est mis en place en section de maturité gymnasiale...). On a vu que l'entrée en vigueur de cette nouvelle organisation de la maturité fédérale avait provoqué la création du Lycée Jean-Piaget. La dernière volée des élèves qui ont connu la maturité de type E en quatre ans se sépare en 2002, date qui coïncide avec les premiers examens de maturité nouvelle formule.

Dès 1999, les élèves ont le choix entre l'allemand et l'italien comme seconde langue nationale, entre les arts visuels et la musique comme discipline fondamentale (enseignée sur deux ans). Ils doivent par ailleurs sélectionner une option spécifique (économie et droit, bien sûr, mais aussi latin, espagnol, italien, philosophie, arts visuels leur sont proposés), puis, pour leurs deux dernières années de lycée, une option complémentaire (économie et droit à nouveau, application des mathématiques à l'économie, philosophie, histoire, géographie, biologie, physique, chimie, sport...). Chaque année, une ou deux classes bilingues allemand – français seront également ouvertes : les élèves y suivent plusieurs cours en allemand (tels l'histoire, la biologie et les arts visuels) et doivent rédiger dans la langue de Goethe leur travail de maturité.

Ce dernier constitue d'ailleurs une innovation majeure de cette « nouvelle » maturité : il s'agit pour chaque lycéen de rédiger un travail personnel de recherche de 15 à 20 pages sur un sujet qu'il choisit lui-même à l'intérieur d'un thème sélectionné parmi un éventail de propositions des différents groupes de branches. La réussite de ce travail, qu'il convient de soutenir oralement devant un jury, constitue un préalable nécessaire pour se présenter aux examens de maturité. Les élèves y mesurent leur aptitude à entreprendre avec une relative autonomie un travail de synthèse original et de longue haleine, en respectant les délais fixés. Tous n'y parviennent pas, et beaucoup souffrent à la tâche ! Un séminaire méthodologique leur est cependant proposé, pour les aider à planifier, à organiser et à mettre en forme leur recherche.

Un des objectifs principaux de ce nouveau règlement fédéral était de décloisonner les disciplines en favorisant l'interdisciplinarité et en créant des groupes de branches (sciences expérimentales et sciences humaines). Mais les critiques qui se sont exprimées contre cette nouvelle structuration des études ont fini par trouver une oreille attentive à Berne, et une ordonnance révisée sera appliquée dès la rentrée 2008-2009 : les principales nouveautés en sont la suppression des groupes de disciplines, l'introduction de l'informatique en tant qu'option complémentaire et l'évaluation du travail de maturité par une note qui s'ajoutera aux autres moyennes comptant pour l'examen.

Le monde de la maturité académique n'est pas le seul à changer. Ainsi, dès la rentrée 1994-1995, est créée la maturité professionnelle commerciale. Après un tronc commun en première année, les meilleurs élèves de la section de diplôme peuvent s'orienter vers la filière de maturité professionnelle commerciale (dite B). Ils y obtiennent deux ans plus tard un diplôme de commerce avec option maturité. Pour concrétiser celle-ci, il leur faut effectuer une activité professionnelle de 39 semaines en entreprise et rédiger sur la base de cette première expérience pratique un travail de maturité professionnelle commerciale.

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) reconnaît le 22 décembre 1998 le certificat de maturité professionnelle délivré par le Lycée Jean-Piaget. La création de cette nouvelle filière a entraîné la suppression des deux options ouvertes en 3^e diplôme : langues et secrétariat ou gestion et informatique. Depuis 2004-2005, la possibilité est offerte de suivre certains cours en anglais pour les élèves de la section de maturité professionnelle qui le souhaitent.

Quand le Lycée Jean-Piaget a été créé, l'École supérieure de commerce a craint pour son identité. Mais l'alerte sera plus chaude encore en raison de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle du 1^{er} janvier 2004. Face à des autorités souvent favorables au système de formation dual (apprentissage en entreprise et à l'école), les directeurs d'écoles de commerce ont dû se battre pour sauvegarder, sinon leur existence, au moins leur nom ! L'enjeu était de taille pour Neuchâtel, en raison notamment de la réputation de l'École outre-Sarine et dans le monde, pour les étudiants désireux d'apprendre le français dans le cadre de la section dite de langues modernes. La formation proposée dans cette dernière filière, combinant l'enseignement assisté par ordinateur et les moyens du laboratoire de langues, avec des cours à option, des cours en immersion dans des classes francophones, des traductions en français à partir d'autres langues, attire toujours une centaine d'étudiants en moyenne par année, venus de quelque soixante pays des cinq continents.



**Apprendre l'allemand
ou l'anglais**
...en vacances à Neuchâtel

Cours de
vacances
2008

LYCÉE
JEAN-PIAGET

ESCH ESND

L'ESPRIT GRAND OUVERT

Ouvert à vous

Lycéens, étudiants à l'université, élèves sur le point de terminer votre scolarité obligatoire...
...ou vous tous qui désirez vous mettre à niveau ou améliorer vos connaissances d'allemand
ou d'anglais.

Le Lycée Jean-Piaget vous propose ses
cours de vacances 2008 de langue allemande ou anglaise,
15 leçons par semaine
soit 3 leçons par matinée, du lundi au vendredi.

COURS	DATES	PRIX CHF	DELAI D'INSCRIPTION
1	du 7 au 25 juillet	515.-	30 mai

Le prix du cours est à payer à réception de la facture qui vous sera adressée en confirmation de
votre inscription.

**Ouvert tout grand... sur l'apprentissage
de l'allemand et de l'anglais**

- Classes correspondant aux divers niveaux de connaissance des élèves.
- Accès ouvert sur tous les aspects de la langue orale et écrite.
- Possibilité de travailler en laboratoire multimédia.
- Bulletin avec notes et appréciations en fin de cours.



Ouvert à toutes vos questions
Renseignements et inscriptions:

Lycée Jean-Piaget
Boulevard des Beaux-Arts 30
Case postale
2000 Neuchâtel
Tél: +41 32 717 20 00
Fax: +41 32 717 80 00
www.lycee-jeanpiaget.ch
e-mail: secretariat@ljp.ch



L'ESPRIT GRAND OUVERT

Cours de vacances 2008, inscrivez-vous !

Le nom et la renommée de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel sont aussi associés aux cours de vacances qu'elle organise depuis 1893. Aujourd'hui, à un premier cours de quatre semaines en juillet succède un cours de trois semaines en août. Depuis 1989, un cours préparatoire parallèle permet aux Suisses alémaniques désireux d'intégrer l'École à fin août de se préparer à leurs études en immersion par une mise à niveau de leurs compétences en français. Dès juillet 1999 une nouvelle offre est lancée dans le cadre du Lycée : des cours de vacances de trois semaines en anglais et en allemand, destinés aux élèves

qui viennent de terminer leur 9^e année ou à d'autres étudiants désireux d'améliorer leur niveau. L'effectif des cours de vacances de français, fort élevé en 1983 (307 inscrits au premier cours, 117 au second), a eu tendance à se réduire de moitié au fil du temps. Cependant la création de cours d'anglais et d'allemand (auxquels s'ajoutera un module de mathématiques dès l'été 2008) a permis de relancer les cours de vacances.

Finalement, la filière professionnelle de l'École supérieure de commerce a pu être sauvée. Elle répondait d'ailleurs à une nécessité. Mais, outre des projets de stages ponctuels en entreprise favorisés par l'École, une part de pratique professionnelle a été introduite dans les plans d'études.

Une formation à la pratique professionnelle (FPP) est mise en œuvre dès 2004-2005 en 2^e, puis en 3^e année des sections de diplôme et de maturité professionnelle, à raison d'un après-midi par semaine pendant lequel les élèves, encadrés par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants, travaillent en groupe pour gérer une société fictive (par exemple une entreprise de service, une entreprise artisanale ou industrielle).

Les élèves sont alors confrontés aux diverses activités de gestion et d'administration relatives aux étapes de la vie d'une entreprise. Ils doivent entre autres :

- analyser leurs besoins en locaux et en investissements;
- établir une stratégie marketing relative au produit, au prix, à la publicité et à la distribution de leur produit ou service;
- gérer la comptabilité à l'aide d'un logiciel comptable;
- effectuer certaines tâches relatives à la gestion du personnel (analyse des besoins, description d'une fonction, établissement d'une petite annonce...);
- élaboration d'un *business-plan* dans la perspective d'une demande de crédit auprès d'une banque...

Des travaux interdisciplinaires centrés sur le projet (TIP) ont été également initiés dès 2004-2005 en 3^e année de la filière de maturité professionnelle commerciale. Par groupes, les élèves ont ainsi été appelés soit à créer leur propre entreprise, soit à se pencher sur une problématique nécessitant la mise en action de différents savoirs, disciplinaires et/ou professionnels. Pour l'année 2007-2008 par exemple, une classe de 3B s'est vu confier la mise sur pied du concept d'accueil durant les journées « Portes ouvertes » du 125^e anniversaire de l'École supérieure de commerce.

Ces diverses activités sont évaluées et entrent dans le calcul de la moyenne de plusieurs disciplines.

L'École ne peut d'ailleurs se reposer sur ses lauriers : il lui faut sans cesse se profiler pour attirer des étudiants d'ailleurs, tant pour assurer le maintien d'une section de langues modernes diversifiée et dynamique que pour compter sur l'apport des élèves venus de Suisse alémanique. La présence de ceux-ci est d'ailleurs liée à la création de l'École de commerce en 1883. Or depuis 2003, le nombre de lycéens suisses alémaniques diminue de plus en plus. Mais la direction multiplie les initiatives pour renverser la tendance ; en effet la perte de la présence alémanique entraînerait un changement de l'identité même de l'École, au moment où les élèves neuchâtelois ont – depuis 2007 – la possibilité de suivre leur cursus de maturité professionnelle en allemand, à Berne.

Toujours à la recherche de nouveaux horizons, l'École supérieure de commerce a offert des cours du soir en langues et comptabilité commerciale (dès 1995), puis de *schwizerdütsch* et d'allemand commercial, enfin des modules de préparation aux différentes certifications proposées au sein de l'institution : *First certificate of Cambridge*, *BEC Vantage* (proposé lui aussi par l'Université de Cambridge, mais plus orienté vers le monde des affaires), titres délivrés par le *Goethe-Institut*. Les élèves alémaniques se sont vu offrir la possibilité d'obtenir le DELF (Diplôme d'études en langue française), après que le Lycée est devenu, en 2003, un centre de passation d'examens pour la région des Trois lacs. Une année plus tard, le Lycée sera aussi reconnu comme centre d'examens du *Goethe-Institut*.

L'esprit grand ouvert dans un monde en mutation

La société change, ses attentes à l'égard de l'école aussi, et à tous, parents, adolescents, enseignants, la vie semble devenue plus difficile. A un âge surtout où ils ont toujours été en quête d'eux-mêmes, mais où les sollicitations du monde extérieur à l'école ou à la famille se multiplient, certains jeunes sont confrontés à des difficultés qui dépassent le cadre purement scolaire. Pour être à leur écoute, un poste de médiateur est créé au début des années 1990, dédoublé par la suite. L'Office régional d'orientation professionnelle (OROSP) assure également une permanence à l'intérieur de l'École. Dans cette situation, la collaboration avec les parents reste bien sûr indispensable, et les séances organisées chaque année pour permettre à ceux-ci de rencontrer les enseignants de leurs enfants connaissent toujours un réel succès, avec une participation de quelque 70 % des parents d'élèves.

La difficulté de motiver certains lycéens, en filière de diplôme notamment, et le nombre trop élevé d'échecs scolaires sont à l'origine d'une initiative intéressante, désignée sous l'appellation de « rite de passage ». Menée durant plusieurs années, elle a visé à mieux accueillir les nouveaux élèves, à les faire réfléchir à leur choix de formation. A cette occasion, des règles de vie propres à l'institution scolaire ont été élaborées avec des professeurs et diffusées auprès de chaque nouveau lycéen.

L'École, elle, n'échappe pas non plus aux aléas de la conjoncture et aux soucis financiers de la République ! Au début des années 1990, des restrictions budgétaires seront déjà imposées : comme les dépenses de fonctionnement ne dépassent pas le 13 % des charges, il faudra économiser sur les postes d'enseignants. On supprimera ainsi les cours à option de 3^e année de la filière de diplôme et la plupart des cours facultatifs. Les économies demandées par l'État de Neuchâtel dès l'année comptable 2006 se feront aussi sentir sur certains cours libres, sur des leçons données en demi-classe, sur les décharges accordées à certains maîtres et dans une moindre mesure sur les effectifs des classes.



Dans l'attente du début d'une leçon

Ailleurs aussi, l'École supérieure de commerce n'a pas suivi les changements de la société, mais les a accompagnés, si ce n'est précédés. Pensons aux changements qui ont affecté

l'enseignement de ce qu'on appelait encore en 1983 la sténo-dactylographie ! Les langues vivantes ont aussi vu leurs méthodes changer radicalement, privilégiant l'expression en situation réelle des élèves. Mais l'École maintient aussi de bonnes traditions, comme celle, en économie et en droit, en bureautique et en mathématiques, de produire ses propres moyens d'enseignement, créés par des professeurs de l'École et diffusés souvent bien au-delà de ses murs.

Dans les années 1960, la formation se voulait réductrice des inégalités sociales. Dans les années 1975-1990, elle a visé d'abord à répondre aux défis posés par la crise. Aujourd'hui, elle tente de gérer l'incertitude face à l'avenir, prenant en compte l'évolution des marchés et des modes de travail. Dans ce contexte, la spécificité de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel reste la diversité de ses filières, son souci de lier théorie et pratique, son ambition de sauvegarder la culture humaniste tout en aidant ses élèves à maîtriser les outils qui leur donneront le meilleur accès possible au monde professionnel. La part du maître et du rapport au savoir qu'il construit avec ses élèves reste essentielle, et c'est heureux. Et si ces derniers, dont l'ouverture au monde est signe de leur jeunesse, ont compris que se former, c'est chercher, comprendre et synthétiser ses acquis, l'École aura atteint son but. Sans doute cela reste-t-il un idéal, mais peut-on vivre bien sans idéal ?

Jacques Ramseyer
(avec la collaboration d'André Zosso)

Il lisait lentement en épelant les syllabes, les murmurant à mi-voix comme s'il les dégustait, et, quand il avait maîtrisé le mot entier, il le répétait d'un trait. Puis il faisait la même chose avec la phrase complète, et c'est ainsi qu'il s'appropriait les sentiments et les idées que contenaient les pages. Quand un passage lui plaisait particulièrement, il le répétait autant de fois qu'il l'estimait nécessaire pour découvrir combien le langage humain pouvait aussi être beau.

Le Vieux qui lisait des romans d'amour, L. Sepúlveda



Apprendre le français à Neuchâtel

Une École ouverte sur le monde

Dès sa première année d'existence, l'École supérieure de commerce de Neuchâtel a ouvert ses portes aux non-francophones, se spécialisant ainsi dans l'enseignement du français langue étrangère : elle accueille des lycéens suisses alémaniques, mais aussi des adultes de tous horizons ; ceux-ci constituent la section « langues modernes », qui donne un caractère tout particulier à notre École.



Un Jean-Piaget péruvien

L'année scolaire est divisée en trois cours trimestriels intensifs (20 heures de français par semaine), ce qui permet des séjours de brève durée et des reclassements réguliers des étudiants en fonction des progrès réalisés.

Les cours vont du niveau débutant au niveau moyen, parfois avancé. Ils sont ouverts à tous, indépendamment de la forma-

tion antérieure. Ce mélange représente un grand intérêt à plus d'un titre :

- Ouverture internationale : plus d'une vingtaine de nationalités en même temps, de l'Extrême-Orient aux Amériques. Citons, comme exemples rares, une étudiante du Bouthan et une de l'Ile de Pâques.
- Ouverture socioprofessionnelle : des médecins, chauffeurs de camions, comptables, mères de famille, professeurs (de l'enseignement primaire à l'université), réfugiés, conjoints venant de l'étranger et désireux de s'intégrer se retrouvent côte à côte.
- Intérêt linguistique : comment enseigner les rudiments ou les finesses du français à des gens de formations et de langues maternelles si variées ? C'est un défi continu pour les enseignants et une confirmation que Neuchâtel – malgré sa petite taille – est une ville d'études qui compte dans le monde francophone.
- Intérêt social : l'École joue un rôle important dans l'intégration des étrangers en Suisse et les contacts avec les cantons alémaniques.
- Intérêt économique : le mouvement économique généré par la présence de ces étudiants et les contacts internationaux tissés lors de ces cours constituent un avantage bienvenu à Neuchâtel et ne sauraient être négligés par la promotion économique et le tourisme.

Au cours de ces dernières années, le durcissement de la politique fédérale vis-à-vis des étrangers, appliquée parfois sans sensibilité pour la langue française et le statut d'étudiants, rend l'octroi de visas plus difficile, ce qui ne va pas sans poser de problèmes à la section « langues modernes ». Et pourtant, Neuchâtel a tout à gagner à développer cette activité traditionnelle et moderne à la fois.

Voici trois approches qui illustrent l'origine et la portée actuelle de l'enseignement du français langue étrangère à Neuchâtel et qui permettent de jeter un regard dans le monde fascinant de l'acquisition d'une langue.

- Neuchâtel et le français
- Radiographie de cerveaux linguistiques
- La pêche aux mots ou l'apprentissage de la langue par immersion

Neuchâtel et le français

Le fait que Neuchâtel est une ville francophone a joué un rôle important dans son histoire et a contribué à sa réputation nationale et internationale. Pendant longtemps, certes, l'usage du français a côtoyé celui du patois local, comme en France. Et ce serait une forme d'anachronisme que d'attribuer à la langue – en fonction de notre sensibilité actuelle – une importance qu'elle n'avait pas forcément aux différentes époques de notre passé. En outre, plusieurs caractéristiques de l'histoire de Neuchâtel ne sauraient être mises formellement en relation avec la langue. Cependant, une langue n'est jamais qu'une langue. Une culture, une forme de pensée, la vie d'une population s'y mêlent indissociablement. Cette évidence est telle qu'on pourrait en oublier les conséquences. Et Neuchâtel, grâce à sa langue, a connu une ouverture et une activité étonnantes pour un territoire de 800 km².

L'Antiquité et le Moyen Âge

A partir du I^{er} siècle avant J.-C., tout le territoire de la Suisse actuelle passe sous la souveraineté des Romains. Les Celtes s'adaptent progressivement à la langue et à la culture latines. La romanisation se fait tôt et profondément en Suisse occidentale, plus lentement dans le reste du pays. Vers la fin du V^e siècle, les populations de Suisse sont romanisées et parlent le latin, appelé latin vulgaire ou populaire par opposition au latin classique de la littérature. Cette évolution est achevée à l'époque des invasions germaniques.



À l'origine de la culture latine (leçon au musée d'Avenches)

Les nouveaux envahisseurs germanisent l'est du pays. À l'ouest, les Burgondes vont au contraire adopter la langue de leurs su-

jets. Ainsi se dessine ce qui deviendra l'actuelle frontière linguistique de la Suisse. Dans les terres qui constitueront la France et la Suisse romande, les nombreux dialectes d'origine latine seront progressivement évincés par le français officiel.

Le XVI^e siècle

Le 4 novembre 1530, à une majorité de dix-huit voix, la bourgeoisie de Neuchâtel adopte la Réforme. Jusqu'en 1536, Neuchâtel est la seule ville francophone de quelque importance qui ait adhéré à la Réforme. Cet événement revêt une importance certaine dans le rayonnement de Neuchâtel. Le français remplace le latin dans le culte. Les prédicateurs – les deux tiers du clergé au moins sont d'origine française – œuvrent en français ; leur influence est considérable. Neuchâtel, ville d'environ 1500 habitants seulement, devient vite – à vrai dire pour peu de temps – un important centre international réformé de langue française.

Le patois est encore largement répandu. Néanmoins, en 1532 déjà, Neuchâtel a un maître d'école chargé d'enseigner le français à de nombreux élèves. Certains Neuchâtelois aisés pratiquaient déjà assez bien le français écrit.

Le XVII^e siècle

De la ville, la scolarisation s'étend dans le comté dès le début du XVII^e siècle : les communautés publiques engagent régulièrement des maîtres d'école. Les enfants des « communiers », c'est-à-dire originaires du village même, bénéficient prioritairement de cet enseignement public et gratuit. Les enfants des « habitants », c'est-à-dire des gens venus d'ailleurs, n'ont ce privilège que s'il y a encore de la place pour eux. Écrire n'est donc pas réservé aux seuls bourgeois et aristocrates.

La principauté de Neuchâtel offre le double avantage qu'on y parle français et qu'on y jouit – hors du royaume de France – de libertés anciennes. La langue ne constitue d'ailleurs nullement un obstacle dans les bonnes relations que Neuchâtel entretient avec Berne et la Confédération helvétique.

La révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, chasse hors de France de nombreux protestants. Environ 60'000 passent par la Suisse. Neuchâtel se trouve aussi sur la route de l'exil. Certains s'établissent dans la Principauté, territoire placé sous la souveraineté du roi de Prusse depuis 1707. Les réfugiés français peuvent alors y obtenir des *lettres de naturalité*, valables sur les terres

prussiennes. Dans une mesure difficile à évaluer, ces réfugiés ont contribué au développement intellectuel et matériel du pays, en particulier de l'horlogerie. Certains historiens ont vu un lien entre le haut niveau de scolarisation, la mentalité protestante et le goût du travail précis, accompli à l'établi familial.

De toute façon, et en anticipant jusqu'à nos jours, l'horlogerie a façonné le pays, lui a assuré des échanges avec le monde, elle a attiré beaucoup de gens dans la région, entraîné l'essor de La Chaux-de-Fonds, permis l'exercice de nombreux métiers (en 1867, on recense plus de cinquante métiers de l'horlogerie), suscité des maîtres et des inventeurs ingénieux.

Le XVIII^e siècle

A partir du traité de Rastatt, en 1714, le français est employé comme seule langue diplomatique et devient aussi la langue de culture de toute l'Europe. Avec Frédéric II, Neuchâtel a, en la personne du roi de Prusse, un souverain libéral et ami des philosophes. Pour Neuchâtel, ce siècle correspond à une époque d'intense activité intellectuelle.

Avant la Révolution française, Neuchâtel entretient des contacts culturels et commerciaux avec toute l'Europe. La moitié du chiffre d'affaires de la Société typographique de Neuchâtel se fait hors du royaume de France. Par son important stock et ses contacts avec d'autres éditeurs suisses, cette société touche à peu près tout l'ensemble de la littérature disponible en français à la veille de la Révolution française. Mais l'activité culturelle francophone de Neuchâtel s'étend aussi au domaine suisse. Neuchâtel est en effet déjà étroitement ancrée dans la Confédération suisse. Le *Mercur de Suisse* ou *Nouveau Journal helvétique*, l'une des plus importantes gazettes suisses de l'époque, est édité à Neuchâtel de 1732 à 1782. Une intense activité entoure le travail d'édition et d'impression : avocats, serruriers (pour les machines), ouvriers, imprimeurs, lithographes, etc. sont concernés. Quant au journal *La Feuille d'Avis de Neuchâtel* (actuellement *L'Express*), il est fondé en 1738. C'est le plus ancien journal de langue française encore publié.

Sans vouloir faire de nos paysans des lettrés, on peut affirmer que la lecture, en particulier celle des journaux, est une habitude ancienne chez eux. Jean-Jacques Rousseau s'en étonne d'ailleurs dans une lettre qu'il écrit en 1763 au maréchal de Luxembourg.

« Ils lisent et la lecture leur profite ; les paysans même sont instruits ; ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis

qu'ils appellent leur bibliothèque, ils sont même assez au courant pour les nouveautés ».

Le XIX^e siècle

La vocation de Neuchâtel dans le domaine de la langue s'affirme au XIX^e siècle. Des familles fondent de véritables dynasties d'éditeurs. Citons les Wolfrath et les Attinger encore actifs aujourd'hui. Les Papeteries de Serrières fournissent le papier pour de remarquables ouvrages, diffusés bien au-delà des frontières neuchâteloises. Le naturaliste Louis Agassiz, de renommée internationale, publie à Neuchâtel ses études fondamentales sur les poissons fossiles et la glaciologie. La première Académie est fondée en 1838 et la Société neuchâteloise des sciences naturelles en 1832. Les forces vives du pays sont stimulées par l'activité intellectuelle et le savoir-faire des artisans.

L'école publique et obligatoire existe dès 1850, deux ans après l'instauration de la République neuchâteloise. En France, les lois établissant un enseignement primaire gratuit, public et obligatoire datent de 1881-1882.

Les langues ne constituent pas l'obstacle qu'on imagine parfois. Au XIX^e siècle, et même avant, la pratique de l'échange linguistique entre la Suisse alémanique (ou l'Alsace) et la Suisse romande est bien connue.

Le conseiller fédéral Wahlen, célèbre pendant la Deuxième Guerre mondiale, apprendra le français à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel et dans une famille de Cormondrèche, qui, elle, avait confié sa fille aux parents du jeune Friedrich T. Wahlen.

Un autre aspect du rayonnement que Neuchâtel doit à sa langue est le rôle que beaucoup de Neuchâtelois jouent dans l'enseignement du français. Si Balzac a rencontré Mme de Hanska, sa future femme, à Neuchâtel, c'est que celle-ci avait confié ses enfants à une éducatrice neuchâteloise, Mme Borel. Cet exemple bien connu s'inscrit dans un mouvement beaucoup plus général : plusieurs centaines de précepteurs, gouvernantes et bonnes d'enfants de Neuchâtel émigrent en Russie, en Prusse, en Pologne, constituant un véritable courant migratoire pour le canton.

Ce mouvement se poursuit jusqu'à la Révolution russe de 1917.

Voici à ce propos, une anecdote du début du XX^e siècle et une autre, récente :

- Un précepteur neuchâtelois emploie le mot « pive » devant un noble russe. Celui-ci, bien au courant du français, dit : « Vous voulez parler d'un cône de pin ? ». Le Neuchâtelois, prenant conscience qu'il avait employé un régionalisme, s'en sort par une pirouette. « Oui, mais ce terme vient d'être adopté par l'Académie française ». Le Russe, vivement intéressé, se fait écrire le mot sur un billet, se promettant bien de l'utiliser à la prochaine occasion. Il faudra toute l'adresse du précepteur neuchâtelois pour subtiliser le billet ... et quelques décennies pour que le *Petit Robert* lui rende justice !
- Lors d'un stage professionnel qu'elle faisait en URSS, une élève des classes pour étrangers de l'École supérieure de commerce rencontra un descendant d'un ancien noble russe. Il vivait isolé dans une forêt, avec sa fillette, qu'il éduquait ... en français. Pour cette lignée, l'histoire de la transmission du français s'arrête ici, la fillette ayant été contaminée lors de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl...

On part de Neuchâtel pour enseigner le français en Europe et ailleurs. Mais on vient aussi à Neuchâtel pour y apprendre cette langue. L'*École supérieure de commerce* (actuellement intégrée dans le *Lycée Jean-Piaget*) est fondée en 1883. Dès la première année de son existence, elle compte parmi ses étudiants huit jeunes gens de Suisse alémanique et trois Anglais, sur un effectif total de dix-sept élèves ! En 1892, c'est le *Séminaire de français moderne* (actuellement *Institut de langue et civilisation françaises*), rattaché à l'Université, qui est créé. Ces deux institutions intègrent tout naturellement l'enseignement du français aux étrangers, portant loin dans le monde le nom d'une ville qui, sans sa langue, n'aurait certainement pas connu un tel rayonnement.

Le XX^e siècle

A côté de son attachement à la Suisse, maintes fois démontré, Neuchâtel fait preuve d'ouverture sur le monde. La langue seule ne suffit pas à expliquer cette tendance, mais on ne saurait l'en exclure.

Des institutions réputées enseignent le français aux étrangers du monde entier. Nous avons déjà parlé de l'*Institut de langue et civilisation françaises* et de l'*École supérieure de commerce*. Il y a aussi diverses écoles privées. Neuchâtel en profite à plus d'un titre :

mentionnons les pensions privées, qui accueillent des étudiants, les éditions de manuels de français, le tourisme, les contacts avec la Suisse alémanique et le monde...

Ces institutions répondent en outre à des besoins de notre société :

- Elles favorisent l'insertion des adolescents étrangers dans les écoles supérieures suisses ; il s'agit d'enfants de cadres attirés à Neuchâtel par la promotion économique et de réfugiés.
- Elles contribuent à l'intégration des étrangers adultes (souvent des épouses de cadres, attirés eux aussi par la promotion économique) et des réfugiés et autres migrants.
- Elles créent des contacts avec des partenaires commerciaux.
- Elles favorisent un mouvement économique, une ouverture culturelle bienvenus à Neuchâtel.



Échanges intenses

La remarque suivante illustre bien les liens, parfois de longue durée, qui se nouent grâce à l'enseignement du français aux étrangers. Un étudiant anglais de l'École supérieure de commerce à qui l'on demandait pourquoi il avait choisi d'apprendre le français à Neuchâtel, répondit le plus naturellement du monde :

« Parce que mon père et mon grand-père y ont appris le français ».

Radiographie de cerveaux linguistiques

Le monde est ainsi fait qu'en même temps, des hommes semblables marchent les uns la tête en bas, les autres la tête en haut et d'autres encore, de travers.

La pensée d'une personne qui apprend une langue étrangère doit, elle, faire une formidable gymnastique, se distancer de la forte attraction de la langue maternelle.

Voici une phrase de Guy de Maupassant, à peu près telle qu'elle serait dite dans quelques langues parlées à l'École supérieure de commerce, en section langues modernes.

« Tout à coup, il me sembla qu'une page du livre resté ouvert sur ma table venait de tourner toute seule »

Le Horla

Espagnol

De	soudain	me	sembla	que	une	page	du
<i>de repente</i>	<i>me</i>	<i>pareció</i>	<i>que una página</i>	<i>del</i>			
livre	qui	était	ouvert	sur	ma	table	se
<i>libro</i>	<i>que estaba</i>	<i>abierto</i>	<i>sobre mi</i>	<i>mesa</i>	<i>se</i>		
achevait	de	passer	seule				
<i>acababa</i>	<i>de</i>	<i>pasar</i>	<i>sola</i>				

Italien

A l'	improviste	m'	est	semblé	que	une	page
<i>All'</i>	<i>improvviso</i>	<i>m'</i>	<i>é</i>	<i>parso</i>	<i>che una pagina</i>		
du	livre	resté	ouvert	sur la	table	s'	était
<i>del</i>	<i>libro</i>	<i>rimasto</i>	<i>aperto</i>	<i>sul</i>	<i>tavolo</i>	<i>s'</i>	<i>era</i>
tournée	de	seule					
<i>girata</i>	<i>da</i>	<i>sola</i>					

Anglais

Soudain il sembla à moi que une page de
 Suddenly it seemed to me that one page of
 le livre laissé ouvert sur ma table avait juste
 the book left open on my table had just
 commencé de tourner par elle-même
 started to turn by itself

Russe

Tout à coup me sembla comme page livre restant
 Вдруг мне показалось как страница книги лежащей
 sur ma table juste que tourna toute seule
 на моем столе только это перевернулась сама себе.

Kurde

Tout à coup sensation une donna à moi que page une
 Nîsgava hîsek da min ku pêlekî
 livre [suffixe de lieu] que [préfixe de lieu] sur table ouvert être
 pirtuka ku li ser masê vekîrî bu
 tourné être [préfixe « renforçant »] tout seule
 ziviriya bu bi tîna serexwe.

Tigrina

Tout à coup sembla une page livre rester
 ነገረኛ ገሰፍ ነገረኛ ገሰፍ ገሰፍ ገሰፍ
 ouvert sur ma table tourner tout seul
 ተገሰፍ ላኮ ላኮ ላኮ ላኮ ላኮ ላኮ

Allemand

Tout à coup sembla il me comme si se une
 Plötzlich schien es mir als ob sich eine
 page du ouvert sur la table restant livre
 Seite das offen auf dem Tisch liegenden Buches
 de seule tourné aurait
 von selbst umgeblättert hätte

Turc

Tout à coup table [suffixe de lieu] sur ouvert resté livre de
 Birden birce masanın üstünde açık duran kitabın
 une page de tout seul être tourné sembla moi
 bir sayfadan kendi başına döndüğünü hissettim

Vietnamien

Tout à coup [mot impersonnel] sembler moi voir
 Bất thỉnh linh dường như là tôi thấy
 une page livre res ter ouvrir sur table la
 một trang sách vẫn còn mở ra trên bàn của
 mienne venir soi même tourner page autre
 tôi vừa từ nó lật sang trang khác

Tchèque

Tout à coup il me semblait que page livre
 Náhle se mi zdálo že stránka knihy
 ouvert sur ma table se seule tournait
 otevřené na mém stole se sama otočila.

Coréen

Tout à coup	moi	table	sur	ouvert	resté	livre	de
<u>갑자기</u>	<u>내</u>	<u>탁자</u>	<u>위</u>	<u>펼쳐져</u>	<u>있던</u>	<u>책</u>	<u>의</u>
une	page	tout seul	tourner [suffixe passé récent]			sembler	
<u>한</u>	<u>쪽이</u>	<u>혼자서</u>	<u>넘어가는</u>			<u>것처럼</u>	
me	voir [suffixe passé récent]						
<u>내게</u>	<u>보였다.</u>						

Thai

Tout à coup	moi	sembler	page	une	feuille	de	
<u>ทันใดนั้น</u>	<u>ฉัน</u>	<u>รู้สึก</u>	<u>หน้า</u>	<u>หนึ่ง</u>	<u>แผ่น</u>	<u>ของ</u>	
livre	toujours	ici	ouvrir	sur	table	ma	déjà
<u>หนังสือ</u>	<u>ตลอด</u>	<u>ที่นี่</u>	<u>เปิด</u>	<u>บน</u>	<u>โต๊ะ</u>	<u>ของฉัน</u>	<u>แล้ว</u>
tourner	soi-même						
<u>เปิด</u>	<u>เอง</u>						

Persan

6	5	4	3	2	1	
une	que	arriva	sembla à moi	[préposition]	Tout à coup	
یک	که	رسید	نظرم	به	ناگهان	
13	12	11	10	9	8	7
était	table ma	sur	que	livre le	[préposition]	page
بود	میزم	روی	که	کتاب	از	صفحه
19	18	17	16	15	14	
tourner	feuille	était	ouvert	seul	[préposition]	
خورد	ورق	بود	باز	تنهایی	به	

La pêche aux mots ou l'apprentissage de la langue par immersion

Apprendre et enseigner une langue étrangère est une aventure fascinante. Les anecdotes authentiques suivantes illustrent le cheminement mental de la découverte d'un mot nouveau à son acquisition. Parfois en mettant beaucoup de temps, parfois instantanément, souvent avec émotion, on apprend par...

- hypothèses
- erreurs
- événements marquants, contextes forts
- approches progressives
- enchaînements
- découvertes culturelles
- ...



Une leçon chez les Celtes dans le Vully

1. dévorer

Le week-end passé, nous sommes allés chez mes beaux-parents. Le matin, en se réveillant, mon mari m'a dit qu'il n'avait pas bien dormi parce qu'il avait été dévoré par les moustiques. Je lui ai dit : « Comment, tu as été débordé ? » Nous avons appris le mot « déborder » quelques jours plus tôt à l'école. J'essayais de faire un rapport entre « déborder » et le fait que mon mari était un peu énervé. Il a répété : « dévoré », en insistant sur la prononciation du [v]. En coréen, on ne fait pas la différence entre [b] et [v]. Mais, d'après mon dictionnaire, « dévorer » signifie « manger en déchirant avec les dents ». Je ne comprenais toujours pas bien le rapport avec les moustiques. Mon mari m'a expliqué qu'on dit souvent comme ça.

2. pousser

Je récoltais des graines de courge. Mon ami m'a demandé pourquoi je le faisais. Il a dit : « Pour les faire « pousser ? » Je connaissais le mot « pousser » au sens de *to push*, mais pas pour les plantes. Quelques jours plus tard, mon ami et moi parlions de l'ILCF (Institut de langue et de civilisation françaises de l'Université) et mon ami m'a dit que c'était un cours un peu plus « poussé ». Je savais qu'il y avait beaucoup de sens au mot « pousser ».

J'ai cherché dans le dictionnaire français – japonais et j'ai trouvé :

- le verbe transitif « pousser qqch » ;
- le verbe actif « faire pousser » qqch (plante) ;
- le verbe intransitif « pousser » au sens de « aller à un niveau plus avancé » ou « à un lieu plus éloigné ».

3. sauter / saturer

J'aime garder des messages dans mon portable. Un jour, mon portable m'a indiqué « Mémoire SMS sautée ! [saturée ?!] ». Je ne connaissais pas ce mot, mais je savais que ça voulait dire qu'il n'y avait plus de place pour un nouveau message. Dans le dictionnaire, j'ai lu que ce mot avait le même sens qu'« exploser ».

Quelques jours plus tard, une amie m'a invitée à manger. Elle avait préparé du « bœuf sauté à l'ail ». Je pensais qu'on avait fait « exploser » un bœuf et qu'on allait manger la viande avec de l'ail. Je savais aussi que mon amie aimait les aliments crus. Je me suis dit que je ne pourrais jamais manger un tel plat. J'ai dit alors que je ne prendrais que de la salade. Elle m'a demandé si j'avais confiance en elle. Et moi, je lui ai demandé pourquoi elle adorait les plats crus. Elle a éclaté de rire et m'a expliqué ce que « sauter » signifiait en cuisine.

4. cacher / casser

A l'époque des fêtes de Noël, nous étions chez un couple qui a un enfant d'environ sept ans. Je voulais poser un cadeau à côté du sapin. J'ai dit à l'enfant que je l'avais « cassé » pour que ce soit une surprise. L'enfant était choqué et triste. Mais je lui ai dit que c'était normal de « casser » le cadeau. Ensuite, il a ouvert son cadeau, sans courage parce qu'il s'attendait à trouver un cadeau cassé. Mais le cadeau était entier.

La maman de l'enfant lui a expliqué qu'il n'avait pas bien compris, que j'avais dit « caché ». C'est à ce moment-là que j'ai compris la différence entre « casser » et « cacher ».

5. écraser

Ce week-end, nous avons eu des gens à manger chez nous. Ils avaient des enfants. Le fils aîné a eu une discussion animée avec sa maman, une polémique. La maman était en train de fumer une cigarette. Le fils s'est énervé et a dit : « Écrase, maman ! ». J'ai cru qu'il disait cela à propos de la cigarette. Mais le grand-père a dit : « On ne parle pas ainsi à sa mère ». Je n'ai pas compris. Quand les visites sont parties, j'ai demandé pourquoi on ne disait pas cela à sa mère. On m'a expliqué que « écraser » voulait dire « se taire ».

6. se gargariser

J'avais mal à la gorge. J'ai téléphoné à mon docteur. Comme je suis enceinte, je ne peux pas prendre n'importe quel médicament. Au téléphone, le docteur m'a dit de me gargariser. A cause du bruit que fait ce mot, j'ai deviné ce qu'il signifiait. Mais le médecin a encore épilé le mot « gargariser ». Pour être plus sûr que je comprenne, il a fait un bruit avec sa gorge. J'avais compris. Ensuite, je suis allée à la pharmacie avec le billet où j'avais écrit le mot et j'ai acheté un médicament pour me gargariser.

7. le pépin

Je regardais la télévision, c'était une émission sur la cuisine. Le présentateur a dit : « J'enlève les pépins. » parce qu'il y en avait beaucoup. Je ne comprenais pas et j'ai demandé à mon mari. Il m'a dit : « Ah, les pépins, c'est les grains, par exemple des pommes ». J'ai ouvert le dictionnaire français – français et j'ai lu : « Avoir un pépin = avoir un problème ».

- C'est aussi un parapluie.
- Ah oui, mon mari m'a dit que c'était aussi un parapluie.
- Il y a aussi de l'huile de pépins de raisin.

8. la tresse

Mon mari faisait du pain à la maison. Sur le paquet de farine, j'ai lu le mot « tresse ». Je n'ai pas demandé ce que ça voulait dire. Le soir, j'ai dit à mon mari que je voulais lui couper les cheveux parce qu'ils étaient longs. Il m'a dit : « Tu as raison, je pourrai bientôt avoir des tresses ». J'ai compris alors le sens de ce mot pour les cheveux et pour le pain qu'on mange le dimanche.

9. débrouillard, débrouillarde / se débrouiller

Un dimanche, mon mari et moi faisons le ménage. A six heures, mon mari s'est arrêté pour regarder à la télévision un épisode de *Julie Lescaut*. Il a dit qu'il aimait beaucoup cette série parce que le personnage principal, l'inspectrice de police Lescaut, était très « débrouillarde ».

J'ai fait une association d'idées avec le mot « bruit » et j'ai pensé à une femme qui faisait beaucoup de bruit. Je n'ai donc pas demandé le sens de ce mot. Après avoir regardé le film avec mon mari, je ne comprenais pas en quoi elle était « débrouillarde ». Mon mari m'a expliqué que c'était parce qu'elle était intelligente, qu'elle trouvait toujours tout. Je ne comprenais toujours pas bien. Mon mari m'a expliqué alors que cela voulait dire « ingénieux ». Je connaissais le mot « ingénieur » et je ne comprenais pas le rapport entre cette inspectrice et un ingénieur. Mais je commençais à comprendre un petit peu. J'ai cherché dans le dictionnaire et j'ai compris que « ingénieux » était synonyme de « débrouillard ».

10. le mouton / le cumulus

Il faisait grand beau temps, mon copain et moi étions à la plage. Tout à coup, mon copain pointe le doigt vers le ciel. Et dit : « Regarde les moutons ! ». Je me dis qu'il est fou de montrer des moutons au ciel. Il m'explique que ce sont des nuages : « ...oui, dit-il, des cumulus ». Je me demande pourquoi il me parle maintenant de la carte de la Migros.



À la mine ! ou le français par immersion après une préparation en classe

11. poser un lapin

Une amie m'a dit que son ami lui avait « posé un lapin ». Je connaissais le mot « le lapin », mais je ne comprenais pas ce que mon amie voulait me dire. Je le lui ai demandé. Elle m'a expliqué que ça signifiait « ne pas venir à un rendez-vous qu'on a fixé ». J'ai cherché dans le dictionnaire et j'ai vu beaucoup d'expressions avec le mot « lapin », par exemple « un chaud lapin ». C'est un animal mignon, mais les expressions sont négatives.

12. l'avent

Le week-end dernier, nous avons mangé un gâteau et sur le papier était écrit : « Pain de l'avent ». Comme sur tous les emballages de pain il y a des noms bizarres, je n'ai pas cherché ce mot. Plus tard, la dame chez laquelle j'habite est arrivée à la maison et m'a donné un « calendrier de l'avent ». Je ne connaissais ni le mot ni l'objet. Je n'ai pas pensé au mot écrit sur l'emballage du pain à cause de la prononciation. La dame était pressée et je ne lui ai pas demandé ce que je devais faire avec ce dessin.

Le lendemain, la petite-fille de cette dame m'a vue à l'arrêt du bus. Elle m'a demandé si j'avais ouvert la première fenêtre de mon « calendrier de l'avent ». Je ne comprenais pas. Elle a sorti de son sac un même calendrier et m'a montré comment ouvrir la fenêtre. Mon dictionnaire portugais – français n'indiquait rien sous « avent ». J'ai pris le dictionnaire français – allemand d'un camarade et j'ai compris, même si je ne sais pas l'allemand, à cause de l'orthographe allemande *Advent*.

Des années plus tôt, j'avais lu en portugais un auteur allemand qui parlait du « calendrier de l'avent », mais ce mot était toujours écrit en allemand dans la traduction portugaise. J'avais toujours pensé que c'était simplement un calendrier normal.

13. le cordage

Hier soir, je jouais au tennis. Au bout d'une trentaine de minutes, mon partenaire a cassé les cordes de sa raquette. Il a dit : « J'ai cassé mon cordage ». J'ai su tout de suite ce que ça voulait dire parce que je le voyais. Mais je ne connaissais pas le mot. J'ai demandé à mon partenaire de le répéter. Je n'ai trouvé ce mot ni dans mon dictionnaire bilingue français – hollandais ni dans le *Dictionnaire du français langue étrangère*, mais seulement dans le *Petit Robert*.

14. une héroïne

Je regarde les nouvelles à la télévision. On y montre les inondations à Haïti, une femme qui sauve un petit garçon qui allait se noyer dans une rivière. Le présentateur dit que cette femme est « une héroïne ». Je me dis que les Haïtiens ont vraiment beaucoup de problèmes avec, en plus, celui de la drogue.



Les étudiants de LM2 au travail

15. déranger

Pendant les vacances d'été, je travaillais dans un restaurant. Un jour, j'étais à table avec le patron. Un client est entré et est venu s'asseoir à notre table. Il a dit : « Un jus d'orange ». Je me suis levé et lui ai apporté un jus d'orange. Il m'a regardé bizarrement et m'a dit qu'il n'avait jamais commandé de jus d'orange. Après discussion, j'ai compris qu'il avait dit : « Je dérange ? ». Toute la tablée a bien ri.

16. la verrue

J'ai deux enfants. Le deuxième, Ozan, était malade. Hier nous sommes allés chez le docteur. Il l'a contrôlé. Le docteur a dit : « Est-ce que tu as une autre maladie ? ». Ozan a répondu : « J'ai quelque chose qui pousse sous le pied ». Le médecin a regardé et a dit que c'était une verrue. Il a fixé un rendez-vous pour le 5 septembre pour brûler la verrue. J'ai bien compris parce que j'ai vu la verrue.

17. le cordon ombilical / le cordon bleu

J'ai lu un article dans le magazine *Migros*. Il était question de banque de sang récolté dans le « cordon ombilical » après l'accouchement, comme une assurance vie pour l'enfant. Cet échantillon est conservé et utilisable pendant vingt ans en cas de maladie. J'ai lu dans le dictionnaire que c'est ce qui relie le fœtus au placenta, mais j'ai aussi trouvé « un cordon bleu ». Mon ami m'a expliqué que c'est un cuisinier ou une cuisinière très habile.

Le soir, nous étions invités chez une amie, et j'ai vu au mur un certificat de « cordon bleu ». Au Vietnam, un cordon bleu, c'est un ruban qui sert d'insigne à des dignitaires d'un certain rang.

18. les pépètes / la pipette

A la maison, ma tante m'appelle familièrement « Pépète ». J'ai demandé si elle disait ça comme ça ou si ça avait une signification particulière. Ma tante a dit qu'elle ne savait pas. Mon oncle a dit qu'il allait chercher dans le dictionnaire s'il y avait une signification. Et nous avons trouvé que ça signifiait de l'argent.

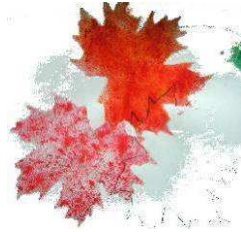
– C'est pas aussi pour prendre un médicament liquide ?

Stéphane Martin

*Worte sind der Seele Bild –
Nicht ein Bild ! sie sind ein Schatten !
Sagen herbe, deuten mild,
Was wir haben, was wir hatten. –
Was wir hatten, wo ist's hin ?
Und was ist's denn, was wir haben ? –
Nun, wir sprechen ! Rasch im Fliehn
Haschen wir des Lebens Gaben.*

*Les paroles : image de l'âme –
Image non ! Ombre !
Disent avec âpreté, interprètent avec douceur,
Ce que nous avons, ce que nous avions. –
Ce que nous avions, où est-ce parti ?
Et qu'est-ce alors, ce que nous avons ? –
Eh bien, nous parlons ! Vite, en fuyant,
Attrapons de la vie ce qu'elle nous donne.*

Johann Wolfgang von Goethe
10 janvier 1818



La parole aux Suisses alémaniques

Profitons de notre jubilé pour donner la parole aux Suisses alémaniques ! Car nous n'avons pas de meilleure publicité que leur voix pour ce qui faisait et fait toujours la spécificité, longtemps exceptionnelle en Suisse, de notre École.

En effet, la présence des Suisses alémaniques, fierté de tous les directeurs ainsi que des autorités politiques de la ville et du canton de Neuchâtel, est devenue un souci pour l'actuelle direction de notre École : les élèves alémaniques qui, autrefois, venaient de tous les coins de la Suisse allemande, et qui faisaient, pendant des générations, connaître l'« École de com » de l'autre côté du *Röschti graben*, commencent de se faire rares.

Des efforts pour y remédier sont entrepris à différents niveaux. Constatons, en passant, que ce n'est pas par des notions abstraites telles que « bilinguisme » et « immersion », concepts de la pédagogie actuelle, qu'on éveille chez les adolescents l'amour des langues et qu'on leur donne l'envie et le courage de partir de chez eux. Donnons-leur, et à nous-mêmes, l'occasion d'entendre les vraies motivations qui ont poussé tant de jeunes Suisses alémaniques à venir et à rester à Neuchâtel pour y obtenir un des titres que délivra naguère l'École supérieure de commerce et que délivre aujourd'hui le Lycée Jean-Piaget.

Parmi ceux qui vont nous faire partager leurs souvenirs, six ont passé leur maturité il y a quatorze ans - et un, un seul ! il y a bel et bien cinquante et un ans ! Celui-ci en 1957, ceux-là en 1994 ! Quelle chance que ce grand écart dans le temps : il renforce la diversité et le timbre de chacune des voix que nous allons entendre, et nous fait entrevoir ce qui, au-delà des modes et des époques, fait la richesse de toute jeunesse qu'accueille une école comme la nôtre.

La classe MIV6 (aujourd'hui on écrirait : 4M6) de la volée 1994, classe composée d'une majorité d'élèves suisses alémaniques et d'une poignée d'élèves romands, a réussi à entrer dans les anna-

les du Lycée Jean-Piaget. Ce sont ces élèves précisément qui ont lancé la fête costumée du dernier jour de leur scolarité. Le feu d'artifice avait jailli d'une imagination collective qui, d'un coup, s'était sentie, après tant d'heures et tant d'épreuves subies sur les durs bancs d'école, au seuil de la liberté. En radicalisant la vieille coutume selon laquelle les élèves suisses alémaniques allaient chercher leur dernier bulletin déguisés (en curés par exemple !), nos jeunes esprits de 1994 sont passés à l'acte en se déguisant ... en touristes (devinez – vous le lirez plus tard – pourquoi !) ! Et ils ont été suivis. Seulement, au fil des années, leurs successeurs, alémaniques et romands confondus, n'ont pas cessé de trahir la liberté inventée par nos révolutionnaires : à force de débordements, de dégâts matériels même, ils ont poussé la direction et les enseignants (imaginez ceux-ci en révolutionnaires !) à leur inventer une nouvelle forme de fête libératrice ! Enfin, tournons la page.



Entre écoles, élèves et enseignants des liens se tissent : souvenirs d'un échange de classes (1993) entre l'École cantonale de St -Gall et l'ESCN. Le tableau du haut est à St-Gall, celui du bas est accroché à la salle des maîtres du bâtiment Léopold-Robert.



Lisez dans ce qui suit un choix de souvenirs et de réflexions d'anciens élèves de l'actuel Lycée Jean-Piaget.

Pour faciliter la lecture, nous grouperons les différents témoignages comme des réponses à un questionnaire. Ils pourront être lus comme un face-à-face de deux générations.

Leurs auteurs, lorsqu'ils appartiennent à l'ancienne classe MIV6, ne seront qu'exceptionnellement nommés lors des interventions. Quant au lauréat de 1957, retenons d'emblée qu'il a, après son départ de Neuchâtel, fait des études d'économie et de droit pour ensuite choisir l'enseignement à l'École cantonale de Saint-Gall, dont il a été le directeur de 1983 à 1992. A chaque lectrice et à chaque lecteur de se situer à son tour dans le dialogue qui s'ouvre ainsi...

Souvenirs de la classe MIV6 (1994)

1. Spontanément, qu'évoque pour toi le nom de ton ancienne École ?
 - *L'École au bord du magnifique lac de Neuchâtel...*
 - *La maturité, la langue française, quatre années presque incroyables aujourd'hui...*
 - *Tous mes copains de classe, un groupe de jeunes venus de tous les coins de la Suisse allemande. Au départ, des gens qui faisaient un peu bande à part – car nous étions confrontés à des préjugés bien ancrés – et devenus à leur tour en quelque sorte des Romands, grâce aussi au fait que nous avons fini en classe mixte et super cool !*
 - *... une École où je me suis sentie bien ! Évidemment, nous étions une classe merveilleuse, bien que quelques-uns de nos profs nous aient trouvé d'une paresse inouïe !*
 - *C'est une partie de ma vie qui m'a marquée : le lac ... des amis qui sont devenus des amis pour la vie ... mon premier appartement ... mon premier amour...*
 - *La touche ESCAPE sur le clavier de l'ordinateur en bureautique...*
2. Y a-t-il un espace dans l'École même qui t'a particulièrement marqué ?
 - *... le bureau du maître principal¹ où il fallait s'expliquer sur les excuses peu convaincantes que nous apportions pour avoir manqué à la gymnastique ... et naturellement le bureau du directeur Jeanneret avec le tableau « Grand pré à vaches », c'est ainsi que je me le rap-*

¹ Aujourd'hui : sous-directeur.

pelle, au mur ! ... mais aussi la « Cafét » et la dame qui la dirigeait...

- ... l' « Ancien Bâtiment », ses classes un peu arides avec les grandes armoires...

- ... notre salle de classe de la dernière année : je l'ai en photo avec Regula, Annette, Caroline, Maja et moi ² couchées sur les étagères de l'armoire. Nous avions - c'était, je crois, la dernière semaine - jeté tous les livres par terre pour nous mettre à leur place !



Et ailleurs ?

- J'ai tant de souvenirs ! Répartis sur toute la ville !

- Les rives du lac au nom parlant, les Jeunes Rives, directement devant l'École : nous y avons souvent passé nos pauses de midi...

- La promenade des Jeunes Rives : chaque fois que j'y suis, je me sens revenir à mes années à l'École de com. Et il y avait aussi la crêperie « Chez Bach et Buck »...

- Le jeudi, c'était jour de sortie pour les Suisses alémaniques qui habitaient Neuchâtel. Le plus souvent nous allions au Café du Cerf. Avec Annette, nous allions quelquefois au Shakespeare Pub...

- La montagne de Chaumont, où j'allais en vélo.

3. Te souviens-tu de ta vie de pendulaire ?

- J'avais un trajet d'environ 25 minutes seulement. Dans le train, je rencontrais une partie de mes copains de classe. Nous discussions beaucoup et refaisions le monde. Au retour, je profitais du trajet pour faire mes devoirs et garder du temps pour moi à la maison.

- Je prenais le train à Kerzers. Mes copains plus âgés me donnaient une idée de ce qui m'attendait à l'École de com. Au retour, nous organisions quelquefois de gigantesques bouffes après avoir préalablement fait les courses à la Migros ! C'était aussi dans le train que nous organisions nos sorties ! ... Il n'y avait pas encore le Funi. Nous descendions et montions donc à pied. Quand il pleuvait, il nous arrivait de prendre le bus – pour arriver en retard à la leçon !

² De bas en haut.

- Une fois je suis venu à pied de Berne. Pour les 62 km il m'a fallu 11 heures et demie.³

4. Tu habitais Neuchâtel, que t'en reste-t-il ?

- J'habitais rue de l'Écluse, dans une « WG »⁴ à trois. Je passais beaucoup de temps au bord du lac. Je sortais ailleurs qu'à Neuchâtel.

- Avec Annette nous louions un petit appartement à la rue Pierre-à-Mazel, avec vue sur la place d'entraînement de Xamax, la station d'épuration et le lac.

- La première année, j'habitais à la Maison des Jeunes. Avec une amie que j'ai connue là, je louais un appartement charmant sous les toits à la rue des Moulins. Après le départ de cette amie, j'ai vécu avec un copain dans une « WG » au-dessus de la rue des Parcs, rue Guillaume-Ritter, je crois. De ma chambre, j'avais une magnifique vue sur le lac. Mes loisirs, je les passais avec mes amis à manger, à fumer, à danser ... Nous faisons assez souvent de petites excursions dans les environs. ... De plus je faisais de l'équitation à Colombier. Le week-end je rentrais souvent chez moi ou allais rendre visite à des amis à Berne, Zurich...

5. Comment as-tu appris le français ?

- ... avec le plus grand profit dans ma « WG », et en dernière année, lorsque nous formions une classe mixte...

- Ma grand-mère paternelle était une « Welsche », j'avais donc le français en quelque sorte déjà dans les veines, même si nous ne le parlions pas à la maison et que je parlais le finlandais avec ma mère.

- Surtout à l'École, dans toutes les branches données en français.

- À l'École et dans ma vie quotidienne à Neuchâtel.

- À l'École. Mais j'ai appris le français un peu sans m'en rendre compte, vu que toutes les branches à l'exception de l'allemand étaient données dans cette langue. – Cela m'a d'ailleurs, plus tard, joué un

³ Souvenir du rédacteur et ancien maître de classe : une autre fois, c'est en vélo que Markus est venu de Berne avec son copain Jean-Michel. C'était le jour de l'excursion scolaire: Sainte-Croix - L'Auberson - La Côte-aux-Fés - Boudry, par le Val de Travers, tout en vélo. Après Noiraigue, un groupe, dont faisaient partie les mêmes Jean-Michel et Markus, a demandé de devancer le reste de la classe. A Champ-du-Moulin, lieu de rendez-vous, les échappés se sont fait attendre : ils s'étaient trompés à une bifurcation et étaient montés jusqu'à la Ferme Robert, passant de 729 à 972 m, sans descendre de vélo bien sûr !

⁴ *Wohngemeinschaft*, héritage de mai 68 : communauté d'affinités ou simplement d'intérêt financier permettant aux participants de louer et sous-louer un appartement.

tour que je raconte volontiers : pour l'entrée à l'École suisse de Tourisme à Sierre, j'ai dû passer un examen en français, en anglais – et – en allemand ! – la « Buchhaltung » qui s'appelait TQG à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel. J'y avais appris tous les termes techniques en français, de sorte qu'il m'a fallu les apprendre à toute vitesse en allemand pour réussir.

6. Quelles étaient tes relations avec les élèves romands ?

- Au début, nous devions lutter contre toutes sortes de préjugés. Mais nous nous entendions si bien entre nous que nous résistions. Dans les différents camps de ski et surtout la dernière année, le contact était établi et les obstacles avaient disparu.

- Le meilleur contact s'est fait pendant notre voyage de fin d'études à Rome : nous formions un vrai « Chrüsimüsi »⁵.

- La dernière année, lorsque nous nous sommes tout d'un coup retrouvés en classe mixte, les deux « camps » se sont d'abord scrutés avec une certaine méfiance. Mais nous nous sommes très vite rapprochés les uns des autres. C'était super !

- Je me rappelle qu'au début de la quatrième année, les Romands n'étaient pas ravis de se retrouver avec nous dans la même classe, d'autant moins que nous représentions l'écrasante majorité ! Mais ils ont fini par se rendre compte qu'on n'était pas si mal : c'était une année précieuse pour tous !

7. Te souviens-tu, en bien ou en mal, d'une branche, d'une leçon, de quelque chose de particulier ?

- Je n'oublierai jamais un de nos profs que je ne nommerai pas et qui, pour nous montrer des exercices de natation, s'était mis à plat ventre sur le bureau !

- Je me rappelle Ariane qui, en un anglais fort « british », avait déclaré à notre prof d'anglais, juste de retour des États-Unis et bien étonné : « My accent might be a little bit forced. »

- Les leçons de notre professeur de TQG étaient toujours très intéressantes.

- Je me rappelle mes leçons de math, parce que je n'arrivais pas à suivre et étais trop paresseuse pour apprendre. Sincèrement, je remercie le professeur de la patience qu'il a eue pour moi !

- Notre prof d'allemand nous demandait au début des leçons si nous avions « quelque chose à raconter ». Nous nous y sommes tellement habitués qu'il nous est arrivé de dire ou de penser : « Il faut que nous racontions ça à la prochaine leçon d'allemand ! » Nous avons d'ailleurs beaucoup ri – et beaucoup appris dans nos leçons d'allemand.

⁵ Mot suisse allemand désignant un méli-mélo bien sympathique.

- Je me rappelle les leçons de gymnastique dans la vieille salle qui était vraiment mal équipée⁶. Il y avait même des oiseaux qui volaient au-dessus de nos têtes ! Il y avait plusieurs classes en même temps. Et les vestiaires laissaient à désirer...

- Je me rappelle le jour d'information universitaire à St-Gall : il y avait toute une équipe qui y allait ; moi, je faisais partie de ceux qui courbaient. J'ai fait du shopping, ce jour-là, tout bêtement !

- Comment oublier l'annonce que Regula, pour s'amuser avec ses copines, avait publiée dans « Die Weltwoche » et où, sous le signe du bélier, elle se présentait de la façon suivante : « Moi, 172/18, beauté noire, généreuse en baisers, yeux bleus, je te cherche toi, le collectionneur de timbres passionné, fanatique d'opercules⁷, conducteur d'une Manta, à la poitrine velue, porteur d'un bracelet en or, annonce-toi pour te découvrir toi-même... Prends ton courage à deux mains, surmonte le salaud en toi, fait preuve de maturité et écris-moi une lettre accompagnée d'une photo sous chiffre... »



8. Pour en venir à un exploit mémorable réalisé par ta classe ?

- Lors d'un de nos repas de midi où chacun/e apportait quelque chose – l'un de la salade de carottes, l'autre le rouge ... – nous sommes tombés d'accord sur ce point : il était hors de question de suivre des leçons normales le dernier jour de notre scolarité ! Nous voulions dignement prendre congé de l'École supérieure de commerce !

- Nous nous sommes déguisés en touristes, parce que nous en avions la réputation auprès de nos professeurs. Certains nous trouvaient même « stinkfaul »⁸. Nous nous sentions honorablement estimés et voulions être à la hauteur jusqu'au dernier jour !

⁶ Il doit s'agir de Panespo, comme le montre la suite.

⁷ En suisse allemand : *Rahmdeckeli* !

⁸ Facile à traduire !

- L'idée nous est certainement venue pendant une de nos pauses « créatives » de midi.
- Dans notre classe il y avait des palmiers en papier et nous écoutions les Beach Boys. Dès le matin, il y régnait une ambiance de fête. A un moment donné nous avons décidé de faire une farandole à travers toutes les salles de classes. Et c'était parti ! Tous les professeurs n'ont pas apprécié notre dernière création !
- Les classes romandes nous enviaient de profiter ainsi de notre dernier jour d'école.
- Nos costumes faisaient de l'effet : les autres élèves, les profs y réagissaient en faisant des remarques de toutes sortes, et dans l'ensemble positives...
- Le professeur de TQG s'est à son tour inspiré de notre génie. Il nous a rendu visite dans notre salle de classe, déguisé en père Noël et nous apportant une « forêt noire ». Il doit en exister encore une photo quelque part...
- C'était marrant. Nous nous sentions de petits révolutionnaires.
- Au-dessus du bureau de M. Jeanneret, nous avons déployé une banderole sur laquelle était écrit « Bureau de Tourisme »...
- Dommage que nos successeurs aient abusé d'une telle occasion pour se défouler ! – Est-ce l'adulte en moi qui parle ?



Le dernier jour d'école (en juin 1994)



Le père Noël peut cacher un (futur) directeur d'école !

9. Et le français, qu'en reste-t-il ?

- *J'habite Genève et je parle français avec mon mari.*
- *Je travaille à Bienne. Le français, je l'utilise plutôt quand j'y fais mes courses. Bienne, avec son bilinguisme, me paraît plus ouvert, plus multiculturel que Berne où j'habite.*
- *Une maturité en français, de bonnes connaissances dans cette langue sont un atout !*
- *Le français, je l'utilise toujours, personnellement et professionnellement.*
- *Mon français n'est plus tout à fait au niveau de l'époque où je finissais l'École de com. Mais je l'utilise pour mon travail à Bienne et avec mes collègues de travail romands. C'est agréable d'avoir de bonnes bases.*

10. Comment évalues-tu aujourd'hui ce que ton séjour à Neuchâtel et à l'École supérieure de commerce t'a apporté ?

- *Je suis très heureuse de cette expérience. Se retrouver et s'orienter dans une ville nouvelle, avec une langue nouvelle ... Le plus important de ce que j'ai emporté de Neuchâtel et de l'École de com sont des amitiés. Mes meilleurs amis, je les ai connus là. Nous avons en plus la chance de nous retrouver ailleurs.*
- *Grâce à mes quatre ans à Neuchâtel, je me sens tout aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse allemande.*
- *J'en ai gardé le plaisir des langues...*
- *Pour ce qui est du savoir scolaire et des enseignants, je ne dirais rien de spécial : j'ai appris plus ou moins dans telle ou telle matière. Ce qui faisait la différence, c'était l'engagement, la passion du professeur qui se reportait sur moi ... Chez certains, il m'est même arrivé d'apprendre quelque chose de la vie, pour la vie ! ... Je ne sais pas pourquoi l'École de com jouit d'une réputation particulière. Moi, en tout cas, je m'y suis sentie bien. Bien sûr, nous étions une classe merveilleuse ! ... J'y ai appris à prendre, après une nuit blanche ou après une fête entre midi et deux heures, mon courage à deux mains*

et à retourner en classe pour suivre nos cours. J'y ai appris la liberté de pouvoir signer moi-même mes excuses. J'y ai appris à prendre position : c'était l'époque où se discutaient l'entrée de la Suisse dans l'Europe, l'initiative pour l'abolition de l'armée, l'achat des FA-18 ... J'y ai appris à réaliser que la vie continue même si la fin du monde me paraissait imminente... Oui, j'y ai passé des crises profondes ! Et ce que je me rappelle aujourd'hui en premier lieu, ce sont des choses qui me font rire à gorge déployée. ... En un mot, et pour le dire d'une façon rétrospective : j'y suis devenue tout simplement adulte !

11. Quel conseil donnerais-tu à un/e Suisse allemand/e en première année ?

- Essaie d'entrer en contact avec les Romands – aussi pendant tes loisirs. Tu ne pourras plus jamais apprendre aussi facilement une langue étrangère !

12. Un mot à propos du 125^e anniversaire de ton ancienne École ?

- J'attends une invitation !

- J'aimerais y retrouver beaucoup de mes anciens et anciennes camarades, enseignants et enseignantes, et échanger des souvenirs avec eux.

- Je me réjouis de voir des visages familiers, de réveiller des souvenirs qui dorment ... et surtout de faire la connaissance de l'École telle qu'elle est aujourd'hui.

- Ce serait peut-être aussi l'occasion de penser à ceux qui ne sont plus parmi nous.

- Comme on dit : il faut, tôt ou tard, retourner sur les lieux du crime.



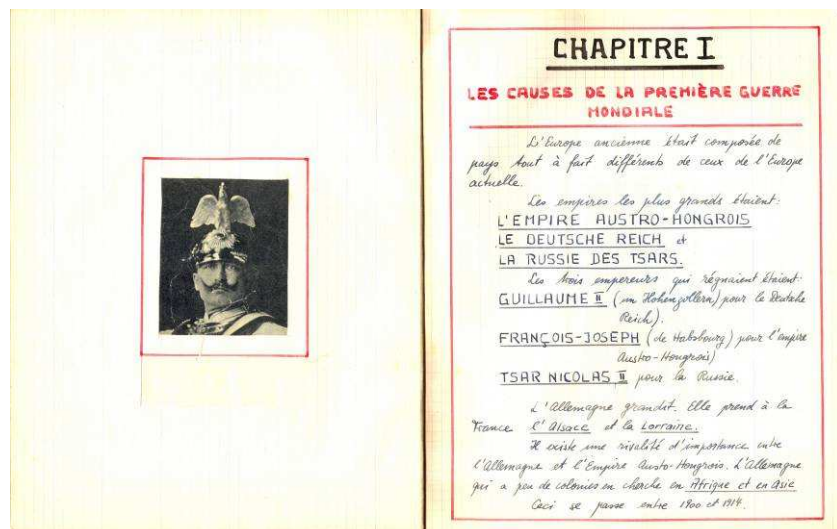
Réunion en 2005

Souvenirs de M. Paul Strasser (classe de V^e année B, 1957)

1. Spontanément, qu'évoque pour toi le nom de ton ancienne école, l'École supérieure de commerce ?
- « *forme une jeunesse forte et armée pour la vie* »⁹
2. Y a-t-il un espace dans l'École même qui t'a particulièrement marqué ?
- *Oui, l'auditoire où nous suivions avec le plus grand intérêt le cours de maître Marcel Suès sur l'histoire contemporaine. Nous prenions soigneusement des notes. Il m'arrive encore aujourd'hui de sortir mon cahier avec ses belles illustrations !*



Les notes de cours
de Paul Strasser...



⁹ Cette devise, bien lisible sur une pancarte au-dessus de l'entrée principale, accueillait élèves, enseignants et visiteurs.

Et ailleurs ?

- Je me rappelle les grosses pierres au bord du lac qui, à l'époque, arrivait presque jusqu'à l'École. Nous y passions beaucoup de nos pauses.

Une fois nous avons fait le tour du lac de Neuchâtel en vélo.

En ville, il y avait l'École de danse de monsieur Richème, où nous avons appris toutes les danses classiques, et à nous conduire comme il faut.

Comment ne pas me rappeler mes quatre pensions, le Cinéma du Théâtre où nous avons vu tous les westerns qui passaient alors, la Patinoire de Monruz où évoluaient les Young Sprinters (c'était rare que nous rations un match !), la Maladière où jouait l'équipe du FC Cantonal, la montagne de Chaumont ... et tant et tant d'autres lieux.

4. Tu habitais Neuchâtel, que t'en reste-t-il ?

- Neuchâtel est une ville généreuse qui m'a formé contre un écolage modeste. C'est un endroit où le garçon de 16 ans que j'étais et qui venait de la campagne, a pu se développer dans un milieu et dans un esprit ouvert.

Au début, j'habitais avenue de Bellevaux.

Ensuite j'ai vécu au Foyer Farel, près des Terreaux, une ancienne pension pour étudiants en théologie où nous formions une communauté vraiment internationale. Le Foyer était alors dirigé par le pasteur Schütz. La maison n'existe plus aujourd'hui.

Par la suite j'ai été en pension au faubourg de l'Hôpital 18 chez les concierges du Cercle du Jardin fréquenté par les bonnes familles neuchâteloises et où, le mercredi après-midi, nous pouvions lire dans une salle de lecture spéciale un grand nombre de journaux européens.

Pour finir, j'ai habité chez une « Schlummermutter »¹⁰, une dame d'un certain âge, rue des Beaux-Arts 19, donc tout près de l'École de commerce. La fille de cette dame vit aujourd'hui dans une maison de retraite à Corcelles où je lui rends visite de temps en temps.

J'allais toujours à pied à l'École ; je m'en rapprochais de plus en plus !

Mes devoirs, je les faisais toujours à l'École. Chez moi, je lisais beaucoup alors, des livres, des journaux internationaux...

Pendant les loisirs, je faisais du sport avec des amis ou j'allais voir des matchs. Souvent nous jouions au billard. Nous allions régulièrement au cinéma ou danser au Corsaire. Au Café du Théâtre, nous refaisions le monde devant une bière ! Nous faisions aussi

¹⁰ Maman d'accueil, presque littéralement « maman dodo ».

des randonnées sur les hauteurs du Jura. Le week-end, je donnais un coup de main au bowling du Cercle du Jardin. Bref, je ne me rappelle pas m'être ennuyé !

5. Comment as-tu appris le français ?

- A l'École naturellement, en français et dans les autres branches, à l'exception de l'allemand. Et tout particulièrement dans les leçons de conversation de monsieur Dorier, maître de calligraphie, qui, quand nous faisions une faute, nous obligeait à déclamer sans hésitation : « Quand on a fait faux, il faut répéter jusqu'à ce que ce soit juste ! – Répétez ! »

En dehors de l'École, dans mes quatre pensions, la conversation était animée et de mise. Surtout dans ma première pension, car là, on restait au moins une demi-heure à table après le repas.



Fête des vendanges 1955

6. Quelles étaient tes relations avec les élèves romands ?

- Nous n'entretenions pas de relations très étroites. Toutefois nous nous rencontrions pendant les loisirs et particulièrement en pratiquant du sport.

7. Te souviens-tu, en bien ou en mal, d'une branche, d'une leçon, de quelque chose de particulier ?

- J'aimais l'École et je n'avais pas de préférence pour telle ou telle branche. Néanmoins, l'ECOPO chez Richard Meuli et les mathématiques chez Jean-Blaise Grize m'ont marqué : j'aurais étudié les maths si Saint-Gall, d'où je venais, ne m'avait pas offert la possibilité d'étudier l'économie et le droit.

Une anecdote : à l'École secondaire j'avais appris la comptabilité de façon très élémentaire, selon la devise : « Qui donne, a. Qui reçoit, doit. » Ma première leçon de comptabilité à l'École supérieure de commerce, monsieur Marchand la commence en nous posant la

question : « Qui a déjà fait de la comptabilité ? » Tout fier, je lève la main. Et lui de répondre sèchement : « Oubliez tout ! »

8. Pour en venir à un exploit mémorable réalisé par ta classe ?

- Le 12 octobre 2007, nous avons fêté les 50 ans de notre maturité et nous avons visité à cette occasion notre ancienne École. Deux tiers de notre classe ont pu venir !

Lors de nos rencontres, nous nous racontons avec un plaisir chaque fois renouvelé un petit incident qui s'était répété souvent à l'École d'alors : M. Grize, le directeur, ne voulait pas voir les filles de son École se promener en pantalon. Pour cela, mes camarades féminines avaient toujours une jupe en réserve. Dès qu'elles voyaient surgir le directeur, elles disparaissaient dans les toilettes (comme des souris dans leur trou lorsque survient le chat) pour réapparaître en vraies femmes dans leurs jupes de couleur vive.

9. Et le français, qu'en reste-t-il ?

- Je l'utilise toujours dans mes multiples activités d'enseignant et de directeur de lycée retraité, pour lire les journaux de langue française, Le Temps notamment, pour écouter la radio, mais surtout pour maintenir mes relations amicales.

10. Comment évalues-tu aujourd'hui ce que ton séjour à Neuchâtel et à l'École supérieure de commerce t'a apporté ?

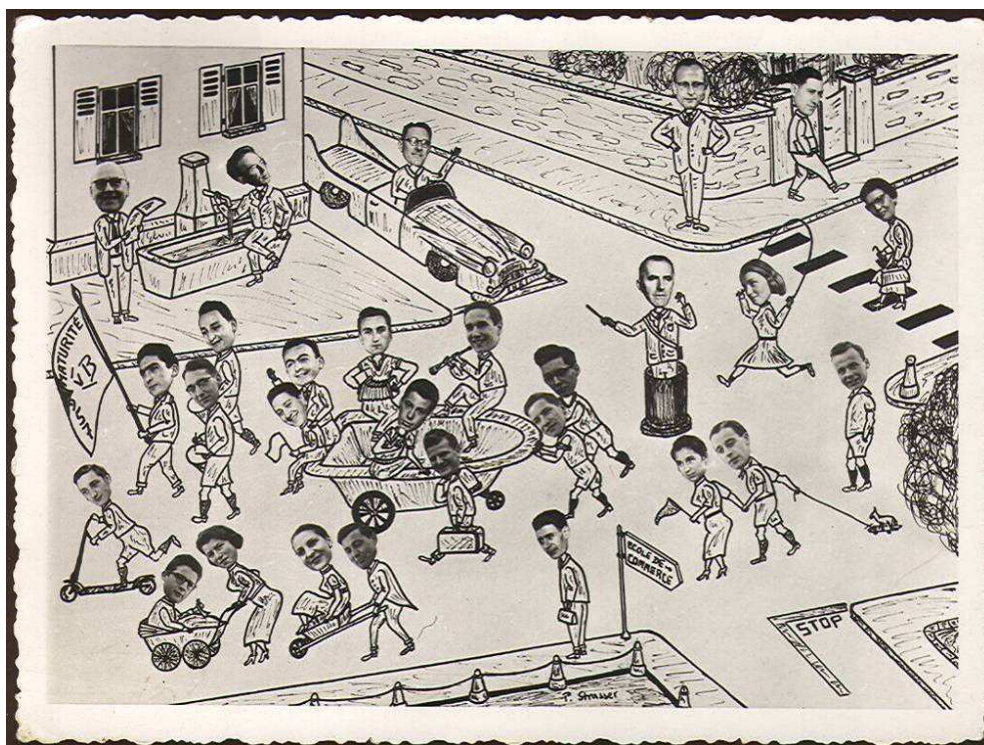
- Grâce à cette École, grâce à mon séjour à Neuchâtel dans les années 1953-1957, j'entretiens toujours une relation profonde et affective avec la Suisse romande, le canton de Neuchâtel en particulier et avec la langue française. Le certificat d'études, le diplôme de commerce et la maturité commerciale de l'époque ont attesté une formation solide, capable de s'affermir par la suite dans de multiples activités professionnelles. En ce qui me concerne, la maturité commerciale m'a ouvert les portes de l'économie et a été pour moi la base de toute ma vie professionnelle en tant qu'enseignant et en tant que directeur d'école.

11. Quel conseil donnerais-tu à un/e Suisse allemand/e en première année ?

Quitte à ce qu'on me perçoive comme vieux jeu : ne pas courber de leçons, lire beaucoup, tomber amoureux de ton École (pour ne pas dire plus !), découvrir le canton de Neuchâtel, le Jura, la Suisse romande, faire participer ta famille et tes amis alémaniques à ton bonheur d'être élève au Lycée Jean-Piaget !

12. Un mot à propos du 125^e anniversaire de ton ancienne École ?

Je m'attends avec un grand plaisir à une forte démonstration des synergies du Lycée Jean-Piaget, à un renforcement des liens avec et entre les anciens élèves ainsi qu'à une focalisation à la fois sur son passé et sur son avenir !



Dessin de Paul Strasser (tout à droite, les mains dans les poches !)

On y voit notamment Jean Grize (directeur) en policier, Richard Meuli dans la limousine, Marcel Marchand à gauche de la fontaine, Ferdinand Spichiger à droite, Charles Favarger, sur le trottoir en face, les mains sur les hanches, et Jean-Blaise Grize (professeur de math) lui tournant le dos ainsi que Mme Berthoud (professeure d'anglais) sur le passage pour piétons.

Pour conclure...

Il ne reste au rédacteur de cet échange de vues sur l'École supérieure de commerce qu'à remercier tous les participants :

Paul Strasser, de St-Gall...
...représentant la volée 1953-1957

et

Annatina Blaser, de Berne
Anja Gredig, de Zurich
Markus Koschabek, de Boll
Maja Lie-Burri, de Brienz
Jaana Paraïso-Gertsch, de Genève
Kristina Rufer Schneider, de Kerzers...
...représentant la volée 1990-1994.

En vous lisant, qui pourrait se soustraire au charme de vos témoignages ? Comment ne pas vous envier vos souvenirs ?

Et vous, chère lectrice, cher lecteur, n'auriez-vous pas envie d'être une fois, disons une journée, élève de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel ?

Qui parmi nous pourrait imaginer que, dans un avenir proche, les jeunes Suisses alémaniques attirés par la langue et la culture française et par la Suisse romande... doivent s'adresser à un autre lycée qu'au Lycée Jean-Piaget et à son École supérieure de commerce, à une autre ville que Neuchâtel ?

Relevons que, depuis l'année scolaire 2007-2008, le canton de Berne, en collaboration étroite avec notre Lycée, offre à de jeunes élèves romands désireux de faire leurs études de maturité professionnelle, une formation bilingue dans un lycée de langue allemande de la ville de Berne !

Vous êtes cordialement invité/e à participer au dialogue qui vient de s'ouvrir ! Peut-être vos enfants et petits-enfants se joindront-ils à nous un jour ?

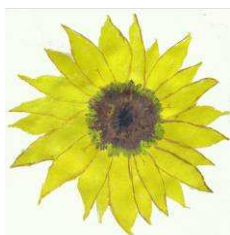
Heinz Müggler



La médiathèque, carrefour des connaissances

Je ne suis ni Athénien, ni Grec mais un citoyen du monde.

Socrate



Les échanges linguistiques et culturels

Une École, une vocation...

Depuis ses débuts, l'École supérieure de commerce de Neuchâtel a une vocation d'ouverture, d'une part sur la Suisse allemande en ouvrant des classes de maturité et de diplôme aux Alémaniques, d'autre part sur le monde grâce à sa section « langues modernes » où des étudiants du monde entier viennent parfaire leurs connaissances en français. Cette ouverture permet aux élèves de l'École d'entrer en contact avec des jeunes de tous les pays et de lier des amitiés parfois profondes et durables. Quant aux professeurs de langues, ils ont toujours été libres d'organiser des échanges linguistiques ou culturels et ont toujours été soutenus par les directions qui se sont succédé à la tête de l'École.

Les échanges linguistiques

Comment motiver des élèves à l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Combien de professeurs se sont trouvés confrontés au manque de motivation des élèves ? Combien ont essayé de trouver de nouvelles méthodes d'enseignement ? En tant que professeure d'allemand, j'ai évidemment dû faire face à ce difficile problème et, pour moi, l'une des réponses consistait à organiser des échanges avec l'Allemagne.

Le premier échange a donc eu lieu en 1985 avec un gymnase situé à quelques kilomètres de Cologne. Nous y avons passé une semaine et les élèves sont rentrés avec une idée totalement différente de l'Allemagne et de ses habitants. Ils ont en outre constaté qu'ils savaient mieux s'exprimer en allemand qu'ils ne le pensaient. Ils ont de plus gardé des contacts qui ont perduré et beaucoup y sont retournés à titre privé.

Depuis cette date, les échanges se sont multipliés et, chaque année, le nombre de classes du lycée participant à un échange linguistique augmente ainsi que la liste des écoles partenaires : Nottuln près de Münster, München, Dresden, Freiburg im Breisgau pour l'Allemagne, Aarau, Lucerne, entre autres, pour la Suisse.

Si les premiers échanges dépendaient de l'initiative des professeurs, les échanges actuels sont vraiment le résultat d'une volonté de la Direction depuis l'introduction des classes bilingues en 2000.

Enfin, depuis la création de la section bilingue français-anglais dans les classes de maturité professionnelle, la direction de l'École organise un séjour obligatoire de quinze jours pour ces élèves dans une école de langues à Dublin.

Témoignages d'élèves

Alexandra (échange en 1991 à Porz bei Köln) : « Cet échange m'a permis d'améliorer mon allemand et a provoqué « un déblocage linguistique ». J'ai changé de point de vue à l'égard des Allemands. Je les croyais froids et distants, mais, en réalité, ce sont des gens très chaleureux. Cet échange m'a permis de mettre mes préjugés au placard ! Il ne faut pas hésiter à tenter une telle expérience ! ».

(Alexandra vit actuellement en Allemagne !)

Patrick (échange en 1991 à Porz bei Köln) : « J'y suis allé parce que c'était pour moi l'occasion de faire la connaissance d'Allemands. J'ai eu une bonne relation avec « mon » Allemande et nous nous sommes écrit pendant un certain temps. Cet échange a été pour moi une leçon de vie et une leçon d'allemand : j'ai constaté que les connaissances acquises à l'école étaient utiles ! J'encourage chaque élève à participer à ce genre d'échange, non seulement pour faire des progrès en allemand mais surtout pour vivre une aventure enrichissante ! ».

(Patrick est actuellement professeur d'allemand et d'anglais au Lycée Jean-Piaget et organise des échanges linguistiques avec ses classes !)

Nos professeurs en pays anglophones

Au cours des vingt-cinq dernières années, les échanges entre professeurs ont eux aussi connu un grand succès et plusieurs maîtres de notre École sont partis pour une année au Canada ou aux États-Unis. Pendant ce temps, les professeurs restés au Lycée ont eu la chance de connaître des personnes venues d'autres horizons et de pouvoir collaborer avec elles.

M. Michel Feuz
« Où est la Piazza grande ? »



Ces expériences furent enrichissantes à tous niveaux, même s'il fut parfois difficile pour nos collègues de s'adapter au système scolaire du Nouveau - Monde.

Voici donc quelques témoignages recueillis sur la base d'un questionnaire envoyé aux collègues concernés.

1. En quoi cet échange a-t-il été enrichissant ?

J.-L. R. : « Cet échange a été très enrichissant, car il m'a permis de faire des découvertes à tous niveaux, d'enrichir mon acquis professionnel, mais je dois avouer que ce fut un choc culturel ! »

M. F. : « Amélioration de mon niveau d'anglais, resserrement des liens familiaux et ouverture d'esprit (je crois) grâce au vécu dans une autre mentalité. »

2. Quelles sont les leçons à tirer d'un tel échange ?

J.-L. R. : « Il permet un réel changement de vie et de philosophie. »

C.-R. G. : « Il faut éviter les préjugés, rester ouvert, accepter les différences et ne pas se référer toujours à la « bonne vieille Suisse ». Il faut s'immerger le plus possible mais sans perdre son identité, sa culture. »

3. Est-ce que cet échange a changé votre manière d'enseigner ?

C.-R. G. : « Oui et non. Un enseignement ne reste jamais figé et de nombreux paramètres le modifient, comme l'ordinateur ou l'Internet. »

M. F. : « Oui, je crois que je teste un peu plus souvent les petits progrès que devraient faire nos élèves. »

A fairy tale / un conte de fée

Parfois un échange de professeurs peut aussi déboucher sur une belle histoire d'amour dont voici le récit de F. et C.-R. G. dans un « conte à quatre mains » !

Are you sitting comfortably - then I'll begin!

Once upon a time... This is like a fairy story but, incredibly, this one is completely true! Let me explain...

Edinburgh, Autumn 92.

I was Principal Teacher of Music in a large comprehensive school in Edinburgh, when I was introduced to someone who was a music teacher in the USA and whose wife was on a Fulbright Exchange in Edinburgh. I applied, was accepted and that started the process of the paperwork which ended up, 18 months later, with me and my 13 year old son at the airport in Washington DC. I am not, by nature, a terribly brave person but have always enjoyed trying to prove the contrary to myself. This time I knew I had really surpassed myself.

Neuchâtel, automne 93.

Il était une fois un professeur de français qui avait enseigné, plus de 20 ans auparavant, aux États-Unis, dans l'État de Washington, et qui se sentait prêt à revivre l'expérience et à fêter ses 50 ans sur Broadway.

J'ai pris contact avec EIP (Échanges internationaux de professeurs) à Lucerne, rempli divers formulaires, entendu parler d'un possible échange dans le Grand Nord canadien à -40 degrés pendant quelques mois. J'ai finalement choisi le Connecticut. Tout est alors allé très vite et trois mois et demi après ce coup de fil, j'ai retrouvé Carol, mon « échangiste » comme on disait à l'époque, à Washington DC. Si certains ont débarqué avec toute

leur famille, je trimbalais mes skis, ce qui, début août, était assez original.

Les découvertes du *Mall*, du système d'enseignement, des rives du Potomac, d'Arlington, des assurances à conclure et à ne pas conclure, des choses à faire et à ne pas faire (gare au harcèlement sexuel), du *Vietnam War Memorial*, du *Capitol*, et j'en passe, ont rendu ces quelques jours extrêmement profitables.

Washington DC, August 94.

We had a week's orientation with my exchange partner and the other exchangees. My son was taken care of by the organisation and eventually saw more of Washington than I did. He visited the Smithsonian Museum of Space with other exchangees' children and told me at night what he had done and seen. Then it was off to Madison, Connecticut.

Madison, end of August.

Madison is a small shoreside town with one High School (that I taught in) and a Middle School (which my son went to). I knew that there was also going to be a Swiss teacher of French and History in the same school, on the same programme, as me. I didn't take too much notice of him, nor he of me. I had an awful lot to do: investigate the Middle School; buy a car, insure it; find the supermarket; open a bank account; buy roller blades (for my son!); etc.

Daniel Hand High School (DHHS), fin août.

Après Washington, départ pour New Haven, où se trouvait la maison de Carol, à quelque 25 miles de DHHS. Grâce à l'université de Yale, la ville était assez animée et offrait beaucoup sur le plan culturel. J'ai réglé mes problèmes de permis de conduire, d'assurances et je me suis gentiment installé dans mon nouvel environnement.

Madison, first quarter.

My son settled in slowly, it was a very different environment from his all - boys', private, boarding school in Scotland. I settled in and was helped by colleagues who are still friends today: to pass my USA driving test (insurance comfortably saying – it could cost double if I didn't pass; to explain to the bank why my salary hadn't arrived yet (my Scottish school comfortably

saying – that they knew nothing about it). So it continued with highs and a very few lows.

New Haven et DHHS, premier semestre.

Les cours ont commencé et j'ai fait la connaissance de mes collègues du *Foreign Languages Department* qui enseignaient le français (une), le latin (une), l'espagnol (cinq). J'ai aussi fait la connaissance de mes élèves, découvert l'organisation de l'école avec ses « *Home Room* », ses « *Study Hall* », ses surveillances de la cafétéria, des couloirs, ses « *guidance teachers* », son gendarme, Chris, chargé de la surveillance des lieux, engagé par l'école et détenteur d'une arme, etc.

A New Haven, je me suis plongé dans tout ce qui était offert par l'Université et par la ville: pièces de théâtre, concerts, opéras, ballets, visites des musées de Yale, rencontres sportives. Ma collègue écossaise m'a accompagné quelquefois car nous considérions tous les deux qu'un échange n'était pas qu'enseigner dans une école, mais surtout l'occasion de découvrir un nouveau pays avec sa culture, son histoire...

Madison, second semester.

I gave the (many) Christmas concerts, went to the Bahamas, set the exams, and then started the second semester. The Swiss teacher and I went to The New York City Ballet; to The Metropolitan Opera; he went to the Yale ice-hockey game with my son; met my family (who came over for a visit in April); the three of us eventually toured the West for seven carefree weeks, before returning home, to our own countries.

Scotland, Summer 1996.

We were married in St. Giles' Cathedral, in Edinburgh, on the 14th of July 1996 and I came to Switzerland...

Lycée Jean-Piaget, automne 2007

A fairy tale story with a fairy tale ending which continues...

Un conte de fée avec une fin de conte de fée qui se poursuit...

P.S. : Le jour de mes 50 ans nous avons vu *Phantom of the Opera*, sur Broadway.

Article paru dans la revue *Eh-change* en 1998

Notre directeur découvre l'Australie

Il est évident que les échanges ne sont pas uniquement réservés aux élèves et aux professeurs. Il peut être aussi très enrichissant pour un directeur d'en tenter l'expérience et c'est ce que fit Monsieur Philippe Gnaegi dont voici le compte-rendu :

Échange de directeurs avec l'Australie (24 juillet 2005 au 27 août 2005)

En collaboration avec le centre de séjours à l'étranger du Département de l'instruction publique du canton de Genève, notre École organise depuis dix ans des échanges avec l'Australie. Il en va de même avec le Canada et l'Allemagne, mais depuis plus longtemps. Ainsi, chaque année, une vingtaine de nos élèves partent pour ces destinations. Le directeur du centre, M. Schereschewsky, m'a proposé un échange de directeurs, ce qui constituait à sa connaissance une première expérience de ce type en Suisse. L'idée m'a enchanté pour autant que ma famille puisse m'accompagner. En janvier 2005, une directrice australienne, Mme Roberts, fut intéressée par cette innovation. A Neuchâtel, la procédure ne fut pas simple mais finalement le chef du département de l'instruction publique m'a donné l'autorisation d'effectuer cet échange professionnel de cinq semaines (dont quatre prises sur mes vacances scolaires).

J'ai ainsi pu vivre une expérience inoubliable de quatre semaines à Brisbane où j'ai suivi la directrice dans ses activités. L'accueil qui m'a été réservé a été également extraordinaire et je pense que nous avons là beaucoup à apprendre car le fait de se sentir à l'aise dans un pays facilite le déroulement du séjour.

Je vous livre quelques réflexions sur le système australien.

- La compétition entre établissements scolaires est très grande. Les écoles privées font partie du système et sont subventionnées par le gouvernement. Ce qui compte en fait est le niveau des élèves. Il faut qu'ils obtiennent de très bons résultats. Les parents ont donc le choix de la *High School*, n'hésitant pas à faire de longs déplacements pour entrer dans telle école ou à déménager pour en être plus proches.
- En raison d'un territoire très vaste et d'un nombre très faible d'habitants (environ 20 millions), les écoles disposent de beaucoup d'espace : grands terrains de sport, pis-

cine, etc. Les arts (dessin, poterie, musique) et le sport occupent une place importante dans l'éducation.

- Tous les élèves ont un uniforme. En discutant avec eux, je ne pense pas qu'ils en sont enchantés mais cela évite des dépenses aux parents et met les élèves sur un pied d'égalité socialement parlant. Les filles n'ont que peu le droit de se maquiller. Si le maquillage est trop voyant, un professeur procède à une séance de démaquillage.
- Les portes des salles doivent rester toujours ouvertes notamment lorsqu'un professeur parle avec un élève. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre étudiant et adulte, par exemple jamais de tapes amicales. Le règlement est très strict à ce sujet.
- Les installations sont plus vétustes qu'en Suisse. Les laboratoires de langues sont peu nombreux. Leur remplacement et leur multiplication sont une des priorités du gouvernement du Queensland. Les locaux sont séparés selon leur discipline. Ainsi, par exemple, on trouve dans une école des locaux réservés aux langues, à la gestion, aux arts, aux sciences humaines, etc.
- Lors de mes visites, j'ai trouvé que les élèves participaient beaucoup aux leçons. A chaque question, une dizaine de mains se lèvent. On accorde beaucoup d'importance à l'expression orale. En revanche, il n'y a pas véritablement de discipline en classe.
- Les échanges au niveau pédagogique entre professeurs sont très fréquents. Cela est dû certainement à l'organisation de leur journée de travail. Ainsi, en Australie, on ne rentre pas pour midi car les trajets peuvent être longs.
- En début de carrière, les professeurs sont envoyés « *in the country* », ce qui signifie qu'ils ne sont pas dans un grand centre urbain. En général, ils n'aiment pas cela et préfèrent nettement enseigner dans les grandes villes.
- Il existe dans chaque école des postes de responsable de disciplines équivalant à un mi-temps d'enseignement. Les titulaires de ces postes sont chargés du développement de la discipline.
- Les nominations se font par le gouvernement du Queensland, ce qui signifie une grande centralisation. L'administration est très puissante : elle procède aux nominations ainsi qu'à la rédaction des programmes d'enseignement. L'établissement joue dans ce sens un

rôle secondaire. Pourtant, les écoles doivent chercher elles-mêmes une partie de leurs ressources.

- Autant à l'école primaire que dans les *High Schools*, les associations de parents sont très impliquées, que ce soit dans les décisions, le *fundraising* ou encore la participation aux activités scolaires comme les voyages.
- Les étudiants peuvent intégrer l'université à l'issue du degré 12. Il existe en Australie 39 universités : 37 d'entre elles sont financées par le gouvernement et deux sont privées. En revanche, les universités sont très autonomes. Les coûts de formation sont très élevés, environ 4'000 à 8'000 dollars par an à charge de l'étudiant mais qui peuvent être remboursés à l'issue du cursus.
- Les universités ont un nombre de places déterminé. C'est donc le principe de l'offre et de la demande qui fait loi. Une université n'obtient pas plus de fonds si elle a plus d'étudiants.

L'idée de cet échange m'a tout de suite enchanté. Celui-ci m'a permis de connaître un autre système de formation, très différent du nôtre. Il m'a aussi donné la possibilité de prendre de la distance face aux activités quotidiennes, d'avoir une réflexion sur la gestion d'une école. Je pense que ces initiatives devraient être encouragées et valorisées (ce qui ne me semble pas toujours être le cas) car elles permettent de se ressourcer, de repartir sur de nouvelles bases autant dans le domaine de la gestion que dans celui de la pédagogie.

Le fait que ma famille a pu m'accompagner a été également très important pour moi. Avec l'aide de M. B. Schereschewsky et des autorités australiennes, de Mme Roberts, tout s'est bien déroulé. J'estime, en outre, que ce type d'expérience devrait être proposé à chaque direction d'école car il ne peut être que bénéfique.

Les échanges culturels et sportifs

Ces derniers vingt-cinq ans ont vu se multiplier les échanges culturels ou sportifs avec la Pologne, le Canada et la Roumanie. En avril 1998, une équipe de basketteurs et une de hockeyeurs se sont rendues au Canada pour disputer un tournoi amical avec des élèves du collège *Hillfield Strathallan*. Ceux-ci sont venus à Neuchâtel une année plus tard et, en 2000, nos élèves y retournaient ! Deux autres tournois ont été organisés en Polo-

gne, et notamment à Lublin grâce à un collègue polonais originaire de cette ville.

Notre École entretient aussi une relation privilégiée depuis les années 1990 avec le Lycée d'Arad en Roumanie. Des bals successifs ont permis de récolter de l'argent et d'acheter des ordinateurs pour les élèves de ce lycée où une salle d'informatique a été créée : la « salle Neuchâtel ».



La salle « Neuchâtel » et son équipement



Depuis cette époque, une classe de première année de la filière de maturité gynasiale passe chaque année une semaine chez des lycéens d'Arad qui, à leur tour, viennent découvrir la Suisse.

« Ce voyage a lieu dans le cadre de l'amitié helvético-roumaine et représente pour nos élèves une occasion unique de découvrir la vie quotidienne dans un pays de l'ex-régime communiste passant au système capitaliste et les problèmes que ce changement entraîne. » nous confie N. T., une enseignante de l'École ayant participé au voyage.

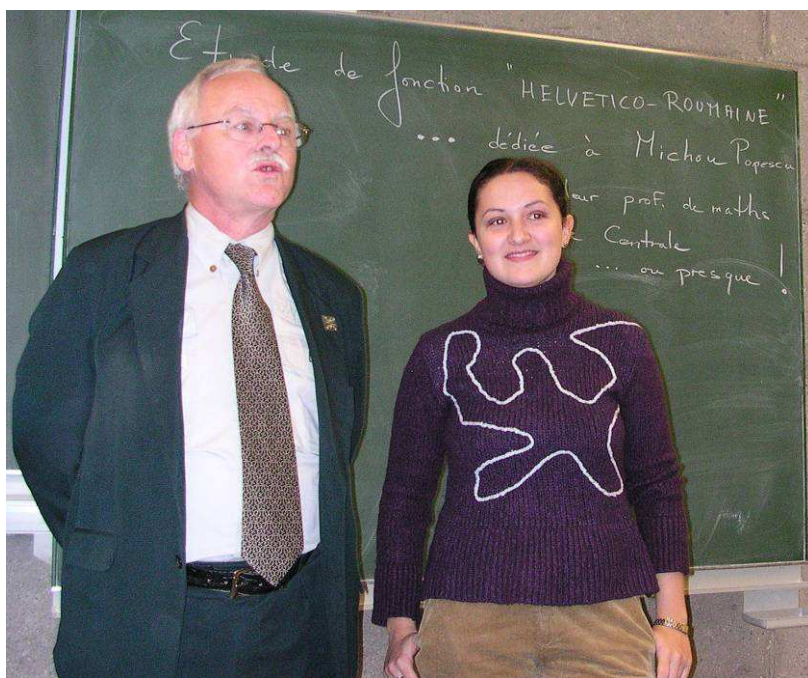
Un témoignage d'élèves nous décrit cette expérience : échange helvético-roumain (2006-2007)

Après quelques courriers et courriels échangés, notre première rencontre avec nos correspondants roumains se fit en fin d'après-midi, le 12 novembre 2006, au Lycée Jean-Piaget. Pour

l'occasion, un apéritif avait été organisé dans le hall d'entrée du Lycée, où élèves et familles attendaient impatiemment l'arrivée du car roumain. La délégation roumaine fut accueillie par un discours de bienvenue prononcé par la Direction. Ensuite, chaque Roumain fit connaissance avec son correspondant avant d'aller dans sa famille d'accueil, où il allait découvrir, le temps d'une semaine, un autre mode de vie !

Un emploi du temps bien rempli attendait nos hôtes pour les jours à venir. Au programme : découverte de la ville de Neuchâtel, accueil à l'Hôtel de Ville, visite de « ChocoDiffusion » au Locle et excursion à Berne, entre autres. Malgré ce programme bien chargé, un après-midi de libre avait tout de même été prévu pour leur laisser la possibilité de faire un petit tour dans les magasins afin de rapporter quelques souvenirs ou un peu de chocolat... Après-midi fort apprécié par nos correspondants, qui sont particulièrement friands de shopping comme nous avons pu le remarquer !

Nous les avons également accompagnés une journée à Besançon où nous avons visité la citadelle, le fort, ainsi que le musée de la Résistance et de la déportation.



Une étude de fonction « helvetico-roumaine »

Une leçon en commun était aussi agendée. Nos correspondants ont eu l'occasion d'assister à un cours de mathématiques donné en français.

En plus des beautés architecturales, des curiosités historiques et des traditions culturelles de notre région, les Roumains ont également pu apprécier la vie nocturne de notre ville, puisque nous nous retrouvions, chaque soir, au centre-ville.

Pour clore cette belle semaine, un souper d'adieux fut organisé dans le hall d'entrée du Lycée.

Et puis, le temps pour eux de retourner dans leur pays arriva, mais ce ne fut qu'un au revoir puisque nous allions les retrouver quelques mois plus tard...

... Cinq mois plus tard, ce fut donc au tour de la 2M7 de partir à la découverte de la Roumanie durant une semaine. Mais, avant cela, nous fîmes une halte de deux nuits dans un hôtel en Hongrie, à Budapest. Nous en profitâmes pour visiter la ville. Le troisième jour, nous reprîmes notre périple à bord d'un car. L'environnement entre Budapest et Arad était dépaysant : une petite route de campagne qui semblait infinie, bordée de chaque côté par des maisonnettes rurales, et tout autour, des terres plates, des champs à perte de vue.

Plus nous nous rapprochions de la ville, plus nous constations une certaine précarité dans laquelle vivent les couches modestes de la population roumaine ; la différence était saisissante. La nuit était déjà tombée quand nous arrivâmes à destination. Devant le Lycée économique d'Arad, un petit attroupement nous attendait. Nous descendîmes du car, partagés entre une certaine appréhension de l'inconnu et une curiosité vive. Mais très vite, nos correspondants et leur famille vinrent chaleureusement à notre rencontre !

L'accueil fut très sympathique : un apéritif ainsi que des cadeaux de bienvenue nous attendaient dans l'aula de leur Lycée.

Notre séjour fut un mélange d'activités sportives, culturelles et artistiques. Nous commençâmes par une visite des curiosités de la ville d'Arad. Ensuite, dans le cadre de la Journée de l'École, nous prîmes part aux compétitions sportives, notamment à un match de basket, organisé dans les règles de l'art : avec défilé des équipes, drapeaux et pom pom girls ! Toujours en lien avec la fête scolaire, nous avons pu nous initier à la danse folklorique roumaine et apprécier des chants traditionnels. Nous assistâmes également à une pièce de théâtre jouée en français par de jeunes comédiens d'une école de théâtre allemande.

Une excursion se fit à Deva-Hunedoara où nous visitâmes un château et un couvent. Dans ce dernier, les femmes ne pouvaient entrer que revêtues d'une jupe ; heureusement de magnifiques sacs en jute nous étaient prêtés à l'entrée ! Une visite nous amena également à Timisoara, ville voisine et grand centre de la région. Nous eûmes donc l'occasion de nous adonner au shopping dans un immense centre commercial ultramoderne.

Le dernier soir, une soirée spéciale nous était réservée : nous nous rendîmes avec nos correspondants à l'extérieur de la ville pour un dîner de fête... au Château de Macea ! Nous fûmes reçus comme des rois ; nous prîmes part à un succulent repas dans une véritable salle à manger avec lustres et plafonds hauts ! Les élèves roumains avaient amené de la musique, la soirée fut donc dansante et arrosée à la tuica, la boisson nationale, un alcool de prune !

Et comme toute bonne chose a une fin... l'heure du départ sonna... Mille remerciements pour leur hospitalité, de nombreux au revoir et quelques larmes plus tard, nous voilà dans le car, sur le chemin du retour, direction l'aéroport de Budapest, avec des souvenirs plein la tête et des rencontres plein le cœur... *La revedere Romania !*

(Texte rédigé par quatre élèves de la 2M7 : Flavia Buchli, Sabrina Maspoli, Manon Matthey et Geraldine Scherby)

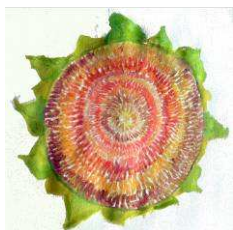
Et pour terminer

Si nous faisons le bilan de ces vingt-cinq dernières années, nous constatons qu'il y a eu une accélération dans l'ouverture au monde et un enrichissement qui ne peuvent qu'être bénéfiques à notre enseignement. Il est certain que ces échanges vont encore se développer et s'intensifier pour donner à notre École l'élan dont elle aura besoin pour les prochaines décennies et justifier la devise du Lycée : « L'esprit grand ouvert ».

Marilou Martenet

*La tendance la plus profonde de toute activité humaine
est la marche vers l'équilibre.*

Jean Piaget



Le sport à l'École

Quand le sport à l'École supérieure de commerce permet de se souvenir

Adolf Ogi, notre légende du sport suisse, aimait à répéter lorsqu'il siégeait au Conseil fédéral que son père l'avait envoyé, depuis Kandersteg, à l'École de commerce en Suisse romande afin d'apprendre le français. Parfois il rajoutait qu'il s'agissait de La Neuveville. Souvent nous avons entendu en Suisse allemande des compatriotes d'outre Sarine être persuadés qu'Ogi avait obtenu son diplôme à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel. Nous ne les avons jamais repris en nous disant que finalement, à une vingtaine de kilomètres près, la démarche du père d'Ogi était louable et que le doute profitait à notre École.

Mais l'École supérieure de commerce de Neuchâtel a aussi possédé d'excellents ambassadeurs dans le domaine du sport. Les classes pour sportifs et artistes ont attiré quelques élèves qui ont fait carrière et qui n'ont pas manqué, de manière consciente ou non, de rappeler leur passage à l'École.

La première volée de sportifs et artistes comptait des footballeurs mais aussi des étudiants pratiquant divers sports individuels ainsi que deux musiciens.

La direction, dans le but de montrer aux parents et aux invités présents le niveau des élèves de cette section, a décidé en 1993 de demander à une musicienne et à une gymnaste d'animer la cérémonie de clôture qui se déroulait encore à la Cité universitaire. Nerveuse la musicienne faillit un rien à sa tâche tandis que la gymnaste faisait au mieux à la poutre, engin installé dans une salle au plafond trop bas pour cet exercice. À l'apéritif qui a suivi la cérémonie, des invités d'une autre école ont commenté la prestation des deux étudiantes et n'ont pas manqué, de façon très condescendante, de donner quelques conseils à ces dernières dans le but qu'elles atteignent un meilleur niveau. Or la gymnaste n'était autre que Patricia Giacomini, championne de

Suisse en titre et qui rentrait des championnats du monde élite de Birmingham !

Parmi les footballeurs les plus talentueux ayant passé par l'École, Stéphane Henchoz est certainement celui qui a réussi la plus belle carrière. Après deux années au FC Neuchâtel Xamax, il s'est exilé, d'abord en Allemagne, puis en Angleterre où il joue d'ailleurs encore aujourd'hui en 2008.

Durant la saison 1996/97, le SV Hambourg de Stéphane Henchoz s'en vient à Neuchâtel à l'occasion d'une rencontre de coupe d'Europe. Même si la rencontre a lieu le soir, dès le matin des supporters allemands se manifestent autour de l'École. Une dizaine de ces derniers entrent dans le bâtiment Léopold-Robert. Nous intervenons pour éviter que le travail scolaire ne soit perturbé ce matin-là. A notre grande surprise ils savent que Stéphane Henchoz a suivi les cours dans notre École et nous demandent de visiter le collège. Nous ne refusons pas et nous leur montrons quelques salles, en particulier une salle de géographie. Ils en profitent pour emporter une mappemonde et une carte murale du canton de Neuchâtel. Nous retrouverons la mappemonde cassée le lendemain près du stade mais jamais la carte murale...

Dès l'ouverture des patinoires du Littoral en 1986, l'École a immédiatement mis sur pied des cours de patinage et de hockey sur glace qui ont connu un très grand succès auprès des étudiants. Cette pratique dure toujours en 2008, traditionnellement le vendredi dès midi jusqu'à 13h30.



L'équipe des étudiants lors d'un match « profs-élèves » (Noël 2007)

Et fidèlement, chaque vendredi, un hockeyeur sans âge se mêle aux élèves de l'École. Certes la vitesse n'y est plus, mais le coup

d'œil et la passe subtile subsistent. Les acteurs sont d'abord surpris, mais très vite ils deviennent respectueux de cet aîné qui va atteindre les 80 ans ! Ils ne savent plus qui est Orville Martini, joueur canadien-anglais au talent exceptionnel, arrivé à Neuchâtel au milieu des années 50, et qui n'est jamais reparti depuis, pour renforcer le club local des Young Sprinters, alors en ligue nationale A. Un étudiant, passionné de hockey sur glace et connaisseur, lui a demandé, en 2005, après une séance du vendredi de lui dédicacer une photographie qu'il avait retrouvée dans des archives. Orville Martini lui a écrit : *Ice Hockey ! A sport rapid with thinking, construction and team play. Spectacular ! What a pleasure to have played it in, and for, Neuchâtel.*

M. Marc Renaud

« L'École doit exporter son image de Marc. »



Un homme, proche de la quarantaine, parlant l'anglais se présente un vendredi de l'hiver 1992 au vestiaire et demande s'il peut participer à la séance de hockey sur glace avec les étudiants de l'École de commerce. Il explique que sa fille est élève au Junior College de Neuchâtel et qu'il lui rend visite. Le responsable accepte et voilà notre homme sur la glace. Il ne faut pas longtemps aux autres joueurs pour se rendre compte du talent exceptionnel du patineur. En fait, le directeur Marcel Jeanneret, passionné par le hockey nord-américain et

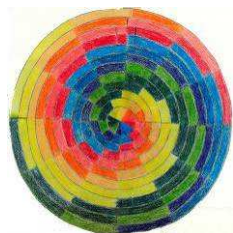
présent sur la glace ce jour-là, reconnaît Doug Risebrough, attaquant vedette des Canadiens de Montréal entre 1974 et 1982 puis joueur au *Calgary Flames* avant de devenir coach principal de cette dernière formation.

Entre le savoir-faire et le savoir être enseignés aux étudiants, la petite histoire du sport ne permet-elle pas de faire connaître l'École supérieure de commerce de Neuchâtel loin à la ronde ?

Laurent Moser
Marc Renaud

Les têtes se forment sur les langages et les pensées prennent la teinte des idiomes.

Jean-Jacques Rousseau



Un atout de l'École : les certificats

Bref historique

Les certifications existent à l'École supérieure de commerce depuis la fin des années 1960. En effet Mme N. Papaloïzos, qui enseignait le français dans la section des langues modernes de l'ESCN, avait introduit des cours qui préparaient les élèves de cette section aux examens de l'Alliance française. D'autres professeurs ont repris le flambeau jusqu'en 2003-4 lorsque le Lycée est devenu un centre de passation d'examens du DELF (diplôme d'études en langue française).

En anglais Mmes H. Rosenfeld et L. Conti ont introduit les examens du *First Certificate*, proposé par l'Université de Cambridge, dans les années 1980. Ceux-ci concernent surtout les élèves des classes de maturité académique.

Un nouveau diplôme, lui aussi de l'Université de Cambridge, le *BEC Vantage*, plus basé sur un anglais commercial, est offert depuis mars 2007 à tous les élèves des classes de diplôme et de maturité professionnelle commerciale.

En 2003, le Lycée, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, est aussi devenu un centre d'examens pour le *Goethe-Institut* de Munich.

Le Cadre Européen Commun de Référence (CECR)

La nécessité s'est fait sentir dans l'Union européenne d'établir des niveaux de connaissances valables pour toutes les langues parlées en Europe afin d'unifier les exigences scolaires et universitaires. Le CECR délimite six niveaux de langue, A1 (débutant), A2, B1, B2, C1, C2 (à la fois maîtrise de la langue et connaissances académiques). Le portfolio européen des langues permet à l'apprenant de documenter ses savoir-faire, ses expé-

riences, ses progrès, acquis lors de cours suivis dans diverses écoles.

Les universités acceptent généralement sans difficultés des étudiants de niveau C1 ou C2 dans leurs facultés.

Sur un plan plus pragmatique, le CECR permet à un employeur de connaître les capacités linguistiques d'un futur employé, soit à travers le portfolio du candidat, soit dans le diplôme obtenu suite à un des examens "gradués" et "normés" proposés par l'une ou l'autre organisation certificative.

On trouve dans des offres d'emploi, sous connaissance d'une deuxième langue, *niveau B2*, qui caractérise le niveau d'un utilisateur indépendant, capable d'argumenter, de faire preuve d'aisance dans l'expression et la compréhension et qui possède un certain degré de conscience de la langue.

Ce niveau B2 devrait correspondre aux connaissances acquises par nos élèves dans les langues seconde et troisième à la fin de la 3^e année, toutes sections confondues.

Les laboratoires de langues (LL)

Dès l'an 2000, les vieux LL à bande magnétique ont été progressivement remplacés, à l'initiative du directeur d'alors, M. M. Jeanneret, par des laboratoires informatisés qui permettent aux élèves de perfectionner leur maîtrise de la langue de multiples façons : les programmes utilisés, comme *Tell Me More*, font appel aux cinq compétences de base : expression orale et écrite, compréhension orale et écrite, communication, grâce à des "leçons" qui mettent en œuvre divers types d'exercice où sont liés son et image, image et écriture, où l'élève doit dialoguer avec la machine, découvrir des mots, remplir des grilles de mots croisés, entraîner sa prononciation, etc.

Si la période de rodage a duré quelques mois, durant lesquels les responsables du laboratoire (autant ceux de l'École que le fournisseur) se sont plus d'une fois arraché les cheveux devant ces machines qui n'en faisaient qu'à leur tête, nous avons finalement un système aujourd'hui fiable (malgré les petites pannes normales d'un ensemble sophistiqué) qui convient aux enseignants et aux élèves. Le premier LL a d'ailleurs fait des petits puisque nous en comptons aujourd'hui trois (plus un à l'École supérieure Numa-Droz) qui sont bien occupés et représentent un outil d'apprentissage sérieux qui va de pair avec les diverses offres de certification offertes par le Lycée.



Le laboratoire informatisé du bâtiment Léopold-Robert

Le DELF

Les diplômes DELF sont accessibles à tous les élèves non francophones du Lycée, ou d'ailleurs, y compris aux Suisses alémaniques étudiant dans les diverses sections. Pour ces derniers, l'obtention d'un diplôme de niveau B2 du CECR leur évite de se présenter aux examens finaux (sauf pour la maturité académique).

Le Centre d'examen Trois-Lacs, ouvert en 2003 au Lycée Jean-Piaget, organise deux sessions annuelles d'examens, une en juin, l'autre en novembre. Jusqu'en juin 2007, date de la dernière session de l'ancien DELF, quelque six cents candidats se sont inscrits pour se présenter à un ou plusieurs examens, ce qui représente la passation de plus de mille cinq cents examens en quatre ans. Ce chiffre (environ quatre cents examens annuellement) est très petit comparé aux trente-trois mille passés en Suisse chaque année. Trois cent vingt candidats ont obtenu le diplôme DELF 1^{er} degré et cent trente le diplôme DELF 2^e degré.

En Suisse alémanique, de nombreuses écoles de commerce, les *KV* (*Kaufmännischer Verband*), ont introduit les examens du DELF dans le cursus de leurs élèves, ce qui fait de la Suisse un des pays comptant le plus grand nombre de candidats.

En novembre 2007, le nouveau DELF est introduit en Suisse, avec deux ans et demi de retard, dû au fait qu'il n'était pas possible de changer les programmes dans les *KV* du jour au lendemain et que les élèves qui avaient commencé avec l'ancien

DEL F ne devaient pas changer au milieu de leurs études. De plus le ministère français des Affaires étrangères, dont dépend l'organisation du DEL F, n'a pas voulu que les deux systèmes coexistent.

Il y a maintenant six diplômes DEL F et chacun porte le nom du niveau auquel il correspond. Nos élèves sont surtout concernés par le niveau B2 mais d'autres peuvent se satisfaire de B1, ou A2 car ces diplômes sont reconnus mondialement et facilitent la recherche d'un travail en apportant la preuve d'un niveau défini de connaissances linguistiques.

Le cours du *First Certificate in English*

Le Lycée organise des cours préparant à l'examen du *First Certificate in English*, titre délivré par l'Université de Cambridge et maintenant largement reconnu tant sur le marché du travail que dans les milieux universitaires. Depuis quelques années, les élèves de 3D, 3B (ESCN) et 3CG (ESND) qui ont réussi cet examen peuvent choisir d'être dispensés de l'examen d'anglais de leur École. Ainsi les détenteurs du "*First*" peuvent se consacrer à leurs autres examens de fin d'études. C'est une juste récompense pour l'effort supplémentaire qu'ils ont fourni lors du cours de préparation.

Les étudiants des deux Écoles du Lycée peuvent suivre ce cours, organisé traditionnellement le mercredi de 12h00 à 13h30. Avant d'y être admis, ils doivent toutefois avoir une certaine maîtrise de la langue ; en principe, les étudiants de première année n'y ont donc pas accès. Au début de l'année scolaire, une séance d'information et un examen d'entrée sont organisés pour les étudiants intéressés : leur niveau d'oral et d'écrit doit en effet être suffisant pour qu'ils puissent bénéficier du cours dès leur admission. Tout le travail se fait en classe ; en règle générale, il n'y a pas de devoirs, sauf au cas où l'étudiant remarque qu'il connaît de sérieuses lacunes dans un domaine précis. Diverses activités permettent de se préparer aux quatre aptitudes qui seront mises à l'épreuve ; au niveau de l'écrit : la lecture et la rédaction, au niveau de l'oral : la compréhension auditive et la conversation.

Il ne s'agit naturellement pas d'un cours de soutien pour les étudiants connaissant des faiblesses en anglais, mais bien d'une préparation technique à l'examen. Les lycéens se préparent en passant les examens « blancs » des années précédentes. Toujours très volontaires, ils suivent le cours pendant une période

qui dépend de leur niveau de départ, en général pendant une année complète. Ils s'inscrivent ensuite à l'examen qui est organisé à Neuchâtel trois fois par année dans différents bâtiments. La session de mars est particulièrement importante, car il s'agit de la dernière échéance pour les étudiants de 3B, 3D et 3GS. C'est en quelque sorte un échauffement avant la période souvent éprouvante des examens de fin d'études.

Le *BEC-Vantage*

Le Lycée prépare également tous les étudiants de la section de maturité professionnelle aux examens du *Business English Certificate (BEC)*. Les cours ont lieu en classe pendant les leçons d'anglais. Le niveau visé est celui du *BEC-Vantage*, qui correspond au niveau du « *First* », mais avec une orientation commerciale. Les étudiants peuvent décider de s'inscrire à l'examen qui les intéresse selon les modalités décrites ci-dessus. De plus, un cours intensif a lieu pendant quelques semaines en hiver, à raison d'une demi-journée par semaine. Ce cours n'est pas obligatoire.

Le Centre d'examens du *Goethe-Institut* pour Neuchâtel

L'histoire du Centre a commencé modestement, comme c'est souvent le cas. En été 1993, lors d'une rencontre fortuite avec le professeur Gérard Merkt devant l'École supérieure de commerce, une discussion s'engagea sur les certifications internationales, sur le *First Certificate in English*, que l'École supérieure de commerce préparait déjà, et sur des possibilités analogues pour l'allemand, offertes par le *Goethe-Institut* de Munich. M. Marcel Jeanneret, directeur, accepta d'entrer en matière et c'est ainsi que les premiers contacts avec la Centrale du *Goethe-Institut* à Munich furent pris en octobre 1993. Parallèlement, une évaluation interne était faite dans quatre classes de M I, D III, M III et M IV, dans le but de déterminer combien de nos élèves remplissaient les conditions d'obtention du *Zertifikat Deutsch als Fremdsprache* (qui correspond au niveau B1 de nos jours).

En 1993, environ 20 % des élèves de D III, 66% des élèves de M III et 82 % des élèves de M IV auraient obtenu le certificat.

Malheureusement, les discussions avec Munich n'aboutirent pas, car nous étions encore trop novices dans ce domaine et nous n'offrions pas de cours de préparation spécifiques. Cette lacune fut comblée à la rentrée d'août 1994, lorsque l'École

supérieure de commerce introduisit pour l'allemand les cours facultatifs de préparation aux examens *Zertifikat Deutsch* et *Zentrale Mittelstufenprüfung* du *Goethe-Institut*.

Nos premiers candidats ont été envoyés à l'École professionnelle commerciale de Bienne, centre d'examens agréé, pour subir les épreuves. C'est à Bienne que les professeurs Heinz Müggler et André Feller ont été formés à corriger les épreuves et à examiner les candidats aux examens oraux. C'est sous cette forme que s'est déroulée notre collaboration avec le centre de Bienne : préparation des candidats à l'École de commerce à Neuchâtel et examens au Centre de Bienne. Le taux de réussite de nos élèves avoisinait les 100 % et nous étions fiers d'avoir 20 – 25 de nos candidats certifiés par année.

Le nombre de candidats augmentant, surtout depuis l'introduction des cours du soir, la voie était ouverte à une reconnaissance de notre Lycée comme Centre d'examens du *Goethe-Institut*. Avec l'appui de l'Université de Neuchâtel, représentée par le professeur Anton Näf du Séminaire de langue et littérature allemande, la demande a été envoyée à la Centrale du *Goethe-Institut* à Munich en septembre 2003 et a été agréée. Le 1^{er} mai 2004 marque la date depuis laquelle nous sommes autorisés à faire passer les examens du *Goethe-Institut* dans nos locaux.

Le centre de Neuchâtel offre actuellement cinq certifications différentes, qui correspondent à quatre niveaux du Cadre Européen de Référence pour les Langues, deux certifications pour l'allemand de niveau élémentaire A2 (les examens Fit2 et Start2,

Fit étant réservé aux jeunes entre 12 et 15 ans), une certification pour le niveau B1, qui est le niveau de capacité de communiquer de façon indépendante (*Zertifikat Deutsch*), une certification pour le niveau B2 (*Goethe Zertifikat B2*), et enfin une certification pour le niveau C1, qui atteste de capacités de communiquer de façon expérimentée (*Goethe Zertifikat C1*).



M. Philippe Gnaegi

« Liebi Dütschwiizer,
härzlich willkomme z'Neueburg ! »

En dix sessions, nous avons eu 419 candidats et avons délivré 399 diplômes. Le taux de réussite élevé est aussi dû au prix des examens, compris entre 170.- et 330.- Fr. Les candidats sont pour un petit tiers des candidats internes, c'est-à-dire préparés par nos cours facultatifs au Lycée ou à l'Université, les autres proviennent des autres écoles publiques ou privées du canton. Nous avons eu des inscriptions de candidats domiciliés à l'étranger, la plus éloignée venant de Bulgarie.

Le Centre d'examens compte actuellement 28 collaborateurs, représentant presque toutes les écoles du canton ainsi que l'Université. Un secrétariat et un bureau complètent le tableau.

Les perspectives d'avenir sont réjouissantes avec le développement des standards européens dans le domaine des certifications linguistiques. Des collaborations avec d'autres établissements d'enseignement sont en cours et le Centre d'examens de Neuchâtel offrira bientôt une certification pour l'allemand économique.

Charles-Robert Girardier

Jean-Luc Rhyn

André Feller

Quand le sage montre la lune, le fou regarde le doigt.

Lao Tseu

*On peut apprendre à un ordinateur à dire : "Je t'aime",
mais on ne peut pas lui apprendre à aimer.*

Albert Jacquard

*On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit
savoir :
on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est.*

Jean Jaurès



De la dactylographie à la bureautique : une (r)évolution ?

La branche dont il sera question ici a tellement évolué ces 25 dernières années qu'elle a changé de nom ! En effet, en 1983, les professeurs de dactylographie enseignaient tout ce que le travail administratif dans un bureau de l'époque exigeait. Aujourd'hui, le but est le même mais la branche a été rebaptisée deux fois entre-temps et s'appelle actuellement la bureautique.

Pour mesurer l'évolution du contenu, du contenant, des outils et de l'organisation des leçons, le lecteur trouvera un tableau comparatif de différents aspects de cette matière, accompagné de quelques considérations et même de quelques questions destinées aux anciens élèves.

M^{me} Anne Macherel Rey

« Les TIP !
et les filles ? alors... »



	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
Appellation	Professeur de dactylographie	Professeur de secrétariat	Professeur de bureautique
Branches enseignées	 La dactylographie  La sténographie  La mise en page  La technique de bureau  La correspondance	 Les branches du secrétariat, avec disparition progressive de la sténographie et apparition très progressive du traitement de texte, mais toujours :  La dactylographie  La mise en page  La technique de bureau  La correspondance	☐ Les outils bureautiques soit : ☐ La dactylographie ☐ Le traitement de texte ☐ La mise en page ☐ La technique de bureau ☐ La correspondance ☐ L'utilisation d'Internet et du courrier électronique ... dans le cadre de l'information, de la communication et de l'administration ; donc, peut-être parlera-t-on bientôt de professeur ICA ?
Dactylographie	 Méthode des 10 doigts à l'aveugle avec des cache-claviers et un appareil pour taper en rythme  Méthode ASDF – JKL'  Épreuve de vitesse aux examens	 Méthode des 10 doigts à l'aveugle avec disparition progressive des cache-claviers  Apparition du logiciel Dactor dans sa version initiale (Dactylographie assistée par ordinateur) fait sur mesure pour nous  Méthode ASDF – JKLÉ ou ABC  Disparition progressive des épreuves de vitesse aux examens	 Méthode des 10 doigts à l'aveugle  Méthode ASDF – JKLÉ ou ABC  Logiciel Dactor adapté à l'environnement Windows
<i>Quelle que soit la méthode, les élèves pestent toujours à propos du « C » qu'il faut taper avec... mais oui... avec le majeur... alors que cela trait tellement mieux avec l'index... d'après eux !</i>			

	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
Les salles			
Sténographie	✗ Méthode Aimé Paris enseignée dans toutes les sections puis facultative pour la section de maturité ✗ Méthode Stolze-Schrey enseignée aux Suisses alémaniques ✗ Épreuve de vitesse aux examens pour tous ✗ Épreuve de vitesse éliminatoire aux examens pour le cours de secrétariat	✗ En 1992 suppression de l'enseignement de la sténographie dans la section de diplôme	✗ En 2002 suppression de l'enseignement de la sténographie au cours de secrétariat <i>Certaines enseignantes utilisent toujours la sténographie pour elles dans les séances... et avec les élèves parfois... pour égarer la dernière leçon de l'année... avec un peu de culture générale...</i>
Savez-vous encore écrire l'alphabet de la sténographie ? mais oui RE SE FE PE TE KE ME LE NE et les sons ? Une blague :			

Mise en page	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
	- Apprentissage de mise en page de lettres commerciales - Offres, commandes, factures, réclamations, lettres sur deux pages - Fabrication des doubles avec papier carbone - Correction au correcteur papier de l'original et des doubles (3 fautes corrigées autorisées, sinon l'élève doit tout recommencer !!!) - Seule possibilité de mise en évidence : le souligné et les majuscules	- Apprentissage de la mise en page facilité par l'apparition de la possibilité d'enregistrer la lettre, plus ou moins simplement, et de pouvoir la corriger sans devoir la recommencer... - Enregistrement dans la machine, puis sur des grandes disquettes souples de 700 Ko puis sur des plus petites, solides, de 1,44 Mo - Nouvelles possibilités de mise en page dans les lettres avec l'apparition des polices de caractères, du gras et des autres attributs, de la couleur, des bordures,...	- Apprentissage immuable de la mise en page des lettres commerciales - La lettre peut être corrigée indéfiniment si nécessaire ou envoyée en fichier attaché par <i>mail</i> pour être terminée ou modifiée à la maison - Et en plus, mise en page de documents variés grâce aux nombreuses fonctions de traitement de texte - Longs documents - Publipostage, étiquettes - Formulaires informatisés - Intégration d'images, de graphiques, de colonnes, de tableaux
<i>Dans une lettre, il y a toujours une adresse et le tri du courrier à la poste a aussi évolué ; voici différentes versions de ces 25 dernières années... en fonction des directives des PTT puis de Telecom PTT puis de La Poste :</i>			
	Madame Lucie GRANDJEAN Rue de la Paix 3 2000 <u>N e u c h â t e l</u>	Madame Lucie Grandjean Rue de la Paix 3 2000 Neuchâtel	Madame Lucie Grandjean Rue de la Paix 3 2000 Neuchâtel

Technique de bureau	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
☒ Les chapitres suivants sont traités à fond, tant du point de vue de la culture générale que du point de vue pratique voire technique : le papier, les enveloppes, le courrier, le classement, les moyens de reproduction, les moyens de paiement, le téléphone, le télex. ☒ Les élèves apprennent à faire des stencils à encre et à alcool. (<i>Certains se souviennent sans doute de l'odeur particulière qui s'en dégageait...</i>) ☒ Nous allons visiter des entreprises spécialisées dans la reproduction de documents.	☐ Le temps octroyé à cet enseignement diminue mais existe toujours. ☐ L'accent est mis sur les aspects techniques avec l'apparition des télécommunications : le fax et son modem qui module et démodule. Nous parlons de réseaux locaux ou non, de langage analogique puis numérique. ☐ La photocopieuse prend gentiment sa place de reine, modifiant nettement la reproduction des documents au quotidien. ☐ Nous allons visiter de grandes entreprises de la place afin de voir leur bureau moderne, grand, paysagé (avec des plantes et des parois). Elles nous reçoivent comme des rois avec documentation, apéritifs et petits fours... ☐ En plus du classement dynamique et statique (<i>les archives</i>) apparaît le microfilm avec toutes ses variantes que nous intégrons aussi.	✓ Après une disparition éphémère, la technique de bureau reprend sa place en diplôme et maturité professionnelle commerciale car la pratique professionnelle doit faire partie de la formation. ✓ 8 à 10 périodes sont dédiées à cet enseignement en 2^e année actuellement puis la matière est utilisée lors des activités de pratique professionnelle. ✓ Le téléphone et tous les services possibles (répondeur 3 variantes, déviation, téléconférence, etc.) remplacent stencils, fax et classement vertical suspendu !	<i>A propos, vous souvenez-vous ?</i> a) Qui était Tsai Lun ? b) Combien y a-t-il de feuilles A4 dans A0 ? c) Avec quoi est fabriqué le papier qui permet de faire des billets de banque ? d) A quoi correspond la classification CDU ?

	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
Correspondance	✗ Apprentissage de la rédaction de lettres commerciales : demande d'offre, offre, commande, avis d'expédition, facture, réclamation ✗ Dossier de postulation : offre de service et <i>curriculum vitae</i> ✗ Si le fond n'évolue pas en 25 ans, par contre, les lettres manuscrites du début sont également saisies sur l'ordinateur. ✗ Le style a suivi l'air du temps et les phrases courtes et précises ont pris la place des formules pompeuses. ✗ Les fautes d'orthographe et de syntaxe traditionnelles telles que : « Nous vous serions grées » et « dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, ... » sont toujours à la mode, mais il en apparaît d'autres en lien avec la communication pas SMS, l'écriture phonétique par exemple : « ... mettre intéressée à... »		
Outils	✗ Machine à écrire avec corbeille ✗ Machine à écrire électrique ✗ Machine à écrire avec <i>display</i> ✗ Appareils à dicter	- Machine à écrire électronique - Ordinateur	- Ordinateur <i>Beamer</i> - Logiciel de prise en charge des élèves depuis le pupitre du maître <i>Néstar - Médiastar</i>
Équipement	✗ Le chronomètre pour la vitesse sous dictée en sténographie et en dactylographie ✗ Le papier correcteur (<i>Typex</i>)	Tournevis ou ciseaux ou couteau suisse pour retirer les disquettes coincées dans le lecteur !	✗ Clé USB
Salle	✗ Salle de classe traditionnelle ou salle de classe avec machine à écrire simplement posée sur la table	✗ Salle de classe avec des machines à écrire toujours plus perfectionnées puis des ordinateurs volumineux, donc avec des câbles partout	✗ Salle d'informatique ou laboratoire de langues de mieux en mieux équipés, avec des tables et une ergonomie des places de travail adaptée, mais fermés à clé
Logiciels		✗ <i>Dactor</i> version DOS puis version <i>Windows</i> ✗ <i>WordPerfect</i> versions 1, 1.1, 2.3, 4.0, 5, 6, ... <i>Et d'autres encore...</i>	✗ <i>Dactor - Word - Excel - Powerpoint - Outlook - Access</i>

Les années 1980		Les années 1990	Les années 2000
Environnement		 <i>DOS</i> : difficile à apprendre Puis <i>Windows 3.11</i> et <i>Windows 95</i> La révolution : il suffit de cliquer sur l'icône « Enregistrer » puis d'indiquer le nom et le dossier de stockage pour enregistrer un fichier. Plusieurs périodes sont dédiées à l'apprentissage du matériel informatique <i>Hardware</i> et <i>Software</i> avec comme objectif que les élèves comprennent un descriptif d'ordinateur dans un catalogue.	 <i>Windows...</i>
Stockage des exercices	 Classeur	 Classeur  Disquette 700 Ko puis 1.44 Mo	 Classeur  Disquette 1.44 Mo  Clé USB Chaque élève possède une structure avec Mes Documents\Accès Prof\Bur sur le réseau cantonal RPN
A la fin des travaux écrits	 L'élève rend sa copie de la main à la main	L'élève doit imprimer et sauvegarder son travail sur :  A : sa disquette  Réseau local  G:\trav  C:\trav	L'élève doit imprimer et sauvegarder son travail sur :  U: \...  Mes Documents puis  Réseau RPN  P: \...
<i>A propos savez-vous pourquoi les lettres de l'alphabet sont disposées d'une façon qui ne semble avoir aucune logique, sur le clavier ? Vous souvenez-vous de la manière dont il fallait créer un dossier sur une disquette ou renommer un fichier en langage DOS ?</i>			

	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
Enseignement	Par grande classe de 24 élèves, en moyenne	Par classe d'abord, puis par grands groupes en fonction des places disponibles dans la salle	Par groupe de 15 élèves en principe (10 à 18 dans la réalité...), selon la grandeur des salles, avec un nom d'utilisateur et un mot de passe personnel
Appellation des classes	MI4 DII5 DIII1a S1	DIII1 DBI4 BII3	1M1a 3Db 1Cia GS1 Actuellement 1DBk – 2Be – 3Df – 1Mf – GSb
Supports de cours	Les livres édités par l'ASSAP, Association Sténographie Suisse Aimé Paris et des exercices inventés par les enseignants		Divers supports de cours et d'exercices internes renouvelés presque chaque année à la vitesse des nouveaux logiciels et de leurs nouvelles versions
Ordre de grandeur		Octet Ko	Mo Go
Vocabulaire	Corbeille – tulipe – écriture phonétique – abréviations – contractions – sigles – désinences – gammes – vitesse sous dictée au casque, ...		ROM – RAM – disque dur – unité – arborescence – disquette – serveur – réseau – sauvegarde – droits d'accès – marguerite – nom d'utilisateur – mot de passe, ...

	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
Examens	⌚ La vitesse sous dictée est testée en dactylographie et sténographie et peut parfois être éliminatoire ! ⌚ Et bien entendu la mise en page, la correspondance, la technique de bureau font partie de l'examen de 4 heures.	⌚ Progressivement la vitesse et la technique de bureau sont éliminées de l'examen. ⌚ Le traitement de texte fait son apparition et l'examen dure toujours 4 heures.	⌚ Selon la section, les durées d'examen varient entre 3 et 4 heures mais tout se fait sur ordinateur.
Cor- rection	Barème en fautes		Progressivement les barèmes en points font leur apparition avec des grilles de correction très précises.
Formation enseignants	Via l'ASSAP		Depuis 1997, CBA (certificat de bureautique appliquée) devenu récemment certificat U-CH ; et via l'IFFP (Institut fédéral des hautes études pour la formation professionnelle), à Lausanne
Pro- gramme	En termes de performances chiffrées en vitesse, et de chapitres à traiter En 8 ou 10 périodes réparties sur 3 ans	Machine à écrire électrique et très progressivement un ordinateur	Progressivement en termes d'objectifs à atteindre, très précis, par section, par degré, par branche voire par chapitre En 8 ou 10 périodes réparties sur 3 ans
Équipement des élèves à la mai- son	Généralement une machine à écrire manuelle mais pas toujours	Machine à écrire électrique et très progressivement un ordinateur	2007 : les élèves ont tous un ordinateur à la maison branché sur Internet... et une majorité d'entre eux passent plusieurs heures par jour à jouer, « tchater », télécharger avec la main sur la souris et les doigts posés n'importe comment sur le clavier !

	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
Ce qui ne change pas ou si peu	☒ La frappe à l'aveugle avec 10 doigts ☒ Le plan des lettres de correspondance ☒ Les règles de mise en page des lettres commerciales à part l'adresse et les lettres sur deux pages ☒ L'existence des concours ASSAP ☒ La pile d'exercices à corriger chaque semaine, mesurée en cm ☒ Le coin des dames du secrétariat à la salle des maîtres... juste en face de la porte...		☒ Le dossier personnel des élèves en première année de diplôme ☒ La formation à la pratique professionnelle (FPP) ☒ Le travail interdisciplinaire par le projet (TIP) ... où la bureautique est largement représentée.
Dernières nouveautés			
Pédagogie	Savoir et savoir-faire sont en première place.		Savoir et savoir-faire ne suffisent plus, il faut en plus que les élèves démontrent leur savoir être.
Donnages collatéraux	☒ Ongles cassés entre les touches du clavier de la machine mécanique et doigts salis en touchant les stencils à encre et à alcool !	☒ Hématomes contre les poutres et contre les angles des tables dans des salles de classe trop exigües !	☒ Tendinite au bras droit et/ou excroissance du pisiforme à la base du poignet à force de cliquer sur la souris !
<i>Vous souvenez-vous de vos performances de vitesse en sténographie et en dactylographie ? Utilisez-vous toujours vos 10 doigts ? Est-ce que cela vous a été utile ? Les enseignantes de bureautique sont parfois en manque d'arguments convaincants pour les élèves actuels de 15 ans qui utilisent la méthode de l'aigle (un doigt qui pique depuis très haut sur une touche) ou souvent tapent à 3 doigts par main !</i>			

	Les années 1980	Les années 1990	Les années 2000
Qualités nécessaires à cet enseignement	😊 L'ouverture 😊 La souplesse 😊 L'adaptabilité	😊 L'ouverture 😊 La souplesse 😊 L'adaptabilité	😊 L'ouverture 😊 La souplesse 😊 L'adaptabilité Donc... « l'esprit grand ouvert »
	 Élèves dactylographiant un texte sous dictée au casque (Cours de secrétariat, 1984 - 1985).	 Une volumineuse machine électrique posée sur les tables (DIII1, 1988 - 1989).	

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Alphabet sténo | / \ _ / () ^ ~
v n c o - / O o

Abréviations *Personne – pour – public*

Une blague *Quelle est la différence entre Jurassic Park et Microsoft ?
L'un est un parc de milliardaires où des gros monstres bouffent
tout ce qui se trouve sur leur passage. L'autre est un film.*

TB *a) Chinois, inventeur du papier b) 16 c) Des chiffons
d) Classification décimale universelle appliquée dans les biblio-
thèques du monde entier*

Disposition des lettres du clavier *Disposées ainsi pour ralentir la frappe car les machines avec
corbeille n'arrivaient pas à suivre les performances humaines et
les barres se croisaient et bloquaient la frappe !*

DOS *md a: nomdufichier
(Make directory) pour créer un dossier sur la disquette
rename a:nomdufichier a:nouveaunomdufichier
pour renommer un fichier*



Élève préparant une lettre à dactylographier avec papier carbone et double; les machines électroniques sont encastrées dans les tables (DIII3, 1989-1990).



Ordinateurs avec leur écran superposé, posés sur les tables (DIII3, 1991-1992).

Et pour terminer ce bilan comparatif, voici, en guise de clin d'œil, le message rédigé pour une collègue lors de son départ à la retraite.

**Recette pour passer de
la bureautique à la gastronomie
sans être chocolat
ou
comment passer de la petite cuisine
à la grande cuisine sans en faire une tartine**

Afin de mettre les petits plats dans l'écran, vous prenez une vieille casserole, car c'est avec elle qu'on fait la meilleure soupe, sans être ni soupe au lait ni le dindon de la farce, et vous ajoutez les ingrédients suivants dans l'ordre ou dans le désordre selon l'époque, la section, le groupe, le niveau, les objectifs et le menu, déroulant ou pas :

- 🍄 Un légume étudiant c'est-à-dire allongé, un peu mou et pas dans son assiette
- 🍄 Un gibier étudiant c'est-à-dire un peu sauvage mais qui ne demande qu'à être apprivoisé en mettant la main à la pâte
- 🍄 Un programme *soft* parce que si vous le prenez *dur* la digestion n'est pas assurée
- 🍄 1 Ko ou 2 de ok et de verlan pour assurer le liant à la place de la maïzena
- 🍄 1 Mo ou 2 de nouveautés comme grain de sel : par ex. utiliser une marguerite après une tulipe
- 🍄 1 Go ou 2 de patience avec les collègues, avant que la moutarde ne vous monte au nez, car chacune est cheffe 3 étoiles avec la toque dans sa spécialité
- 🍄 Une bonne dose d'ouverture au changement, que vous laissez lever le temps que les *bugs* se liquéfient
- 🍄 Une mesure de TIC ou ITC ou CIA, marque OFFP ou ASSAP, selon arrivages, avec AOC
- 🍄 Une pincée de couleur locale avec réseau incorporé, nom d'utilisateur qui bat le beurre et mot de passe qui part à la chasse et perd sa place.

Avec un bon coup de fourchette, délayez le tout en vérifiant que l'extension est correcte afin de ne pas ajouter de fautes, sinon vous n'êtes pas sorties de l'auberge.

Sans tourner autour du pot, vérifiez l'assaisonnement et si ce n'est pas assez épicé, augmentez la masse d'imprévu : séances fraîches ou poussiéreuses, spectacles et sports pour la culture.

Pour la cuisson, prévoyez selon votre four, de août à juin moins les vacances, soit une belle année scolaire fumeuse, surtout si votre grill(e) est à point(s).

A déguster selon les goûts, tout de suite chaud, parce qu'on n'a pas le temps ou laisser refroidir, le temps d'une retraite pour bien en profiter.

Pour sauvegarder plus longtemps, en faire une copie protégée sur clé USB sans mettre tous ses œufs dans le même panier et en sachant qu'il y a du pain sur la planche et qu'il faut veiller au grain.

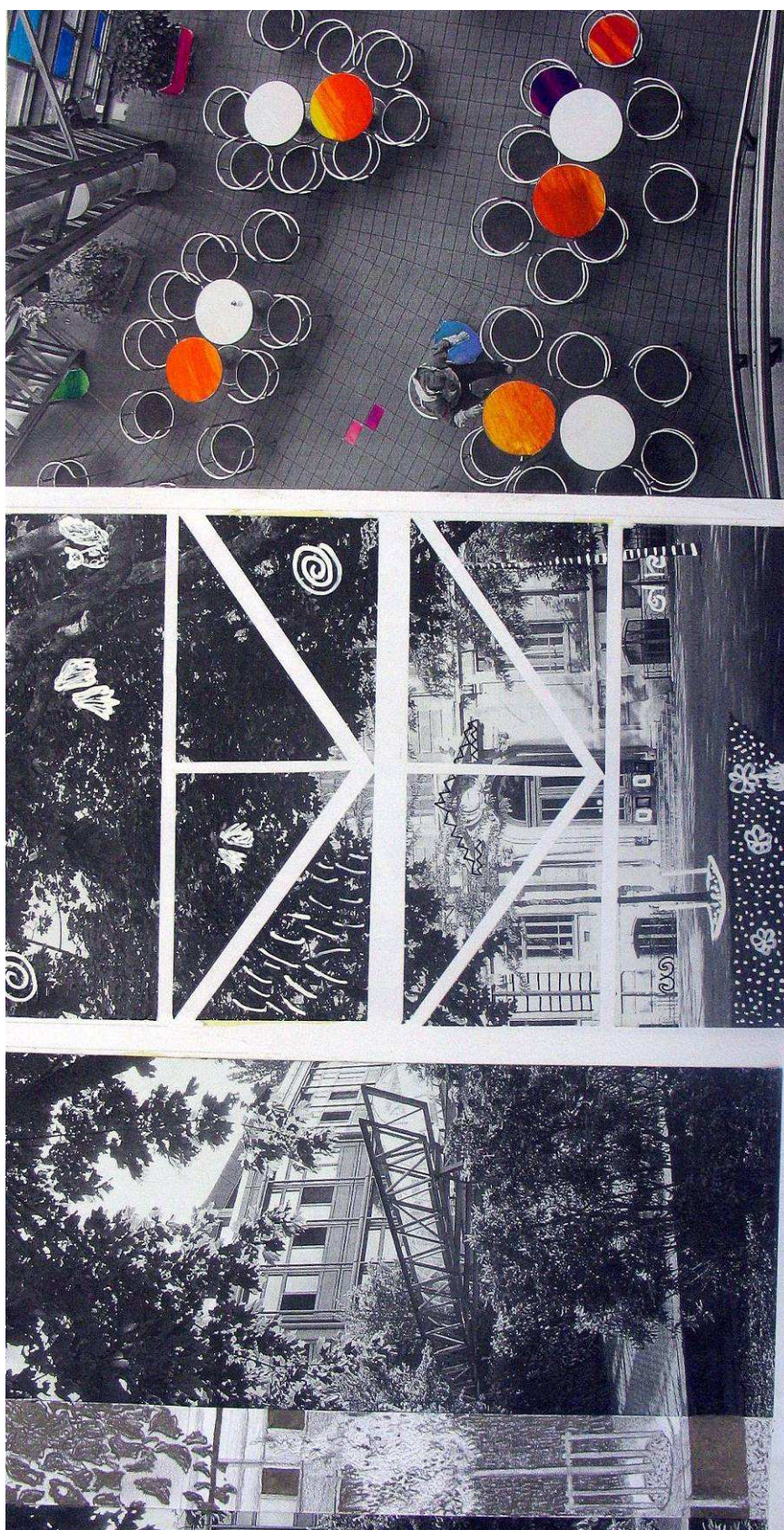
Brigitte Tombez



Février 1996, Journées de l'École supérieure de commerce



Juin 2006, sortie du groupe de bureautique



*Il y a des vérités qu'on a besoin de colorer pour les rendre
visibles*

Joseph Joubert



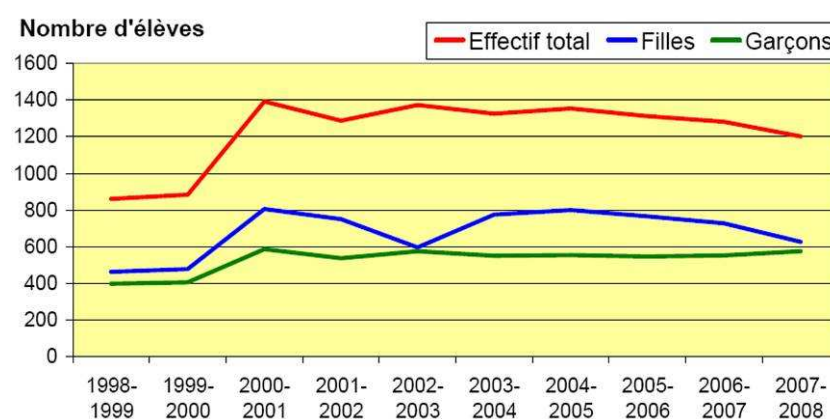
Les élèves d'ici et d'ailleurs

Introduction

Nous sommes professeurs de géographie et enseignons à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel depuis plusieurs années. Nous avons l'impression que certains changements ont lieu dans notre école et avons souhaité apporter un éclairage empirique de la situation. Les données numériques à notre disposition dans *Cloée*¹ remontent à 1992. Toutefois, certaines d'entre elles nous semblent incomplètes. En effet, nous devons constater que la manière d'encoder s'est précisée au fil des années et que les élèves suisses alémaniques présents ne sont pas répertoriés jusqu'à l'année scolaire 1997-1998.

A. Effectifs scolaires totaux toutes filières confondues

Évolution des effectifs scolaires globaux et par sexe



Partant de l'année 1998, nous constatons que les effectifs scolaires de notre École sont stables avec une légère érosion depuis

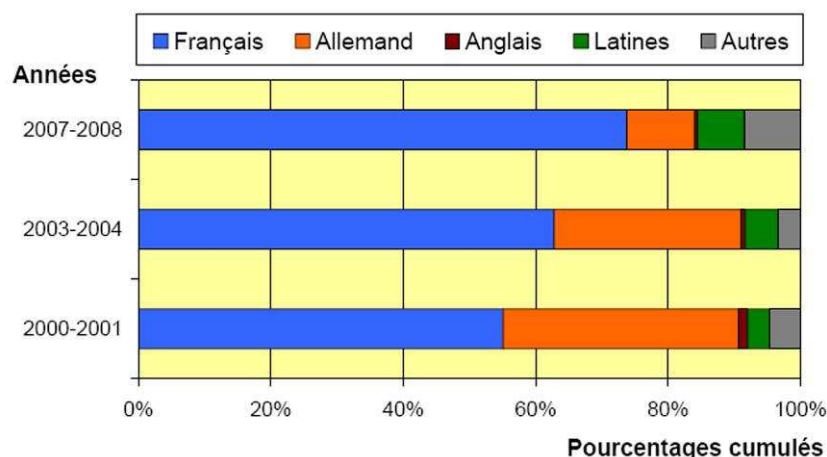
¹ Base de données pour les écoles neuchâteloises. *Cloée* est l'anagramme de école.

2004. La part des garçons est inférieure à celle des filles, mais l'écart entre les élèves des deux sexes se réduit depuis 2004. Doit-on expliquer ce changement par le fait que la profession d'employé(e) de bureau, auparavant plutôt féminine, n'est plus l'apanage des seules femmes ?

La hausse des effectifs amorcée en 1999-2000 correspondrait au passage à la maturité en trois ans. La stabilisation des effectifs qui s'installe juste après semble le confirmer !

Dès 2004, une diminution faible mais durable s'amorce. A quoi est-elle due ? Est-ce à une baisse de la natalité, une perte d'attractivité des écoles de commerce au détriment d'autres types de formation ou à d'autres facteurs ?

Évolution des langues maternelles des élèves

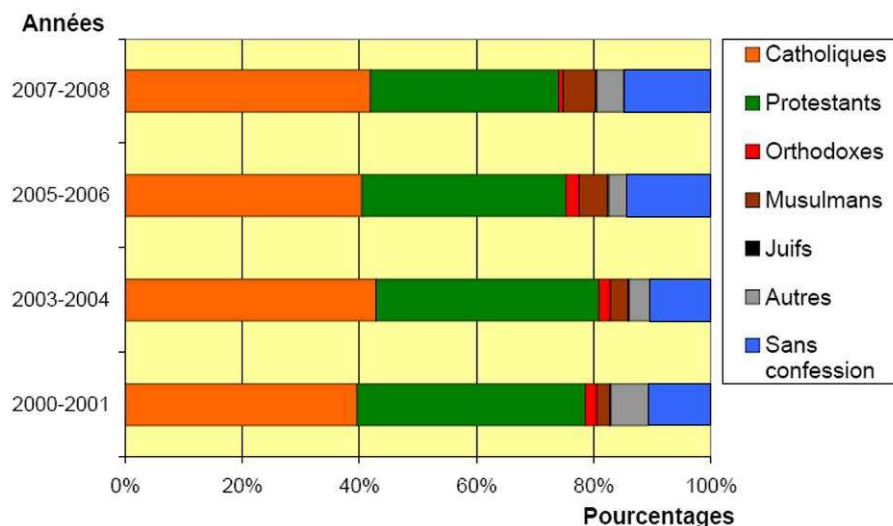


En 2001, nous constatons que la part des élèves de langue maternelle alémanique atteint 36% et que cette part n'est plus que de 10% en 2007. Vu la stabilité des effectifs nous pouvons donc en déduire que le nombre d'élèves alémaniques diminue constamment dans notre École depuis le début du XXI^e siècle. Nous reviendrons sur ce point plus loin dans notre analyse.

Évolution des religions déclarées des élèves (sans les cas non précisés)

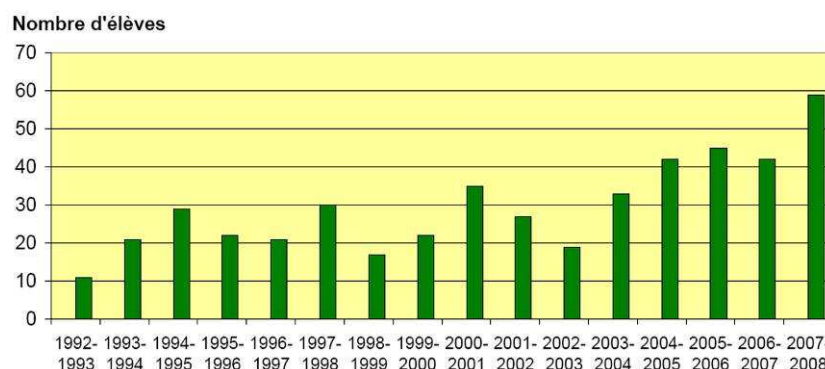
Autre élément intéressant, ce sont les religions déclarées de nos élèves. En effet, on constate une certaine stabilité des religions dans notre École. Notons toutefois une légère diminution des protestants et des catholiques et une augmentation des étudiants ne déclarant pas leur confession. Ceci s'explique principalement par le régime de séparation qui existe entre l'État et l'Église autrement dit, les contribuables neuchâtelois ne sont

pas obligés, contrairement à ceux des cantons voisins tels Berne, Jura ou Fribourg, à payer leurs impôts ecclésiastiques, qu'ils soient déclarés croyants ou non.



B. Évolution des effectifs par filières (R, DB, D, B, M)

Évolution des effectifs des classes de raccordement (R)
de 1992-2007

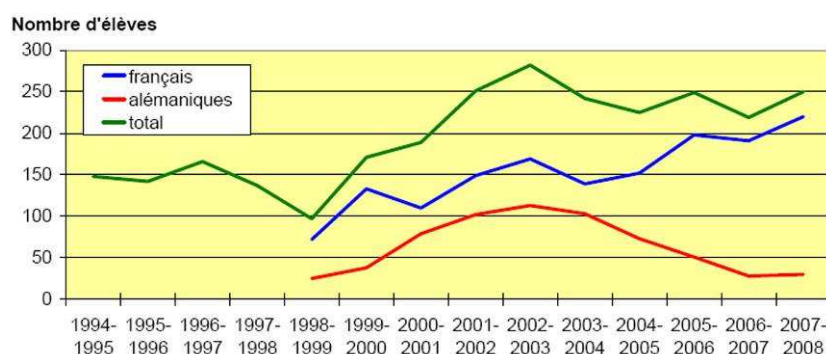


La classe de raccordement accueille des élèves de la section préprofessionnelle et des élèves non promus de la section moderne de l'école secondaire. Elle fait office de passerelle pour certains d'entre eux, leur permettant de poursuivre une formation scolaire ; pour d'autres, elle joue le rôle de dixième année scolaire dans l'attente d'un apprentissage.

Nous constatons que les effectifs de ces classes ont stagné tout au long des années quatre-vingt-dix et que l'augmentation du nombre d'élèves est significative depuis le début du XXI^e siècle. Ceci s'explique selon nous par la situation sur le marché de

l'emploi, synonyme de pénurie de places d'apprentissage et de places de travail pour des personnes jeunes, sans formation et sans pratique professionnelle. Notre École est par conséquent une alternative importante à la formation duale et ouvre les portes sur les écoles spécialisées. Mais cette augmentation du nombre d'élèves est aussi révélatrice de l'attrait du cocon scolaire, d'une volonté souvent clairement affichée de retarder l'entrée dans la vie active. Les élèves et leurs parents s'accordent un sursis durant une dixième année scolaire.

Évolution des effectifs du tronc commun (DB) de 1994-2007



Le tronc commun (DB) mélange durant la première année les élèves des futures classes de diplôme (D) et maturité professionnelle commerciale (B). Les jeunes gens et jeunes filles suivant cette formation viennent essentiellement de la section moderne de l'école secondaire et de la classe de raccordement de notre École.

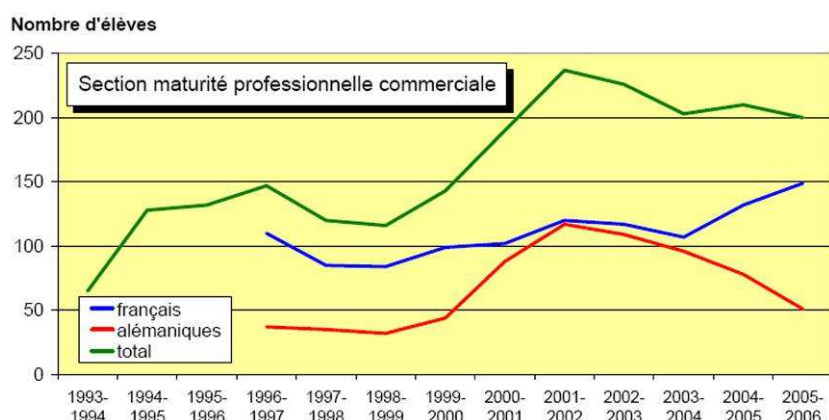
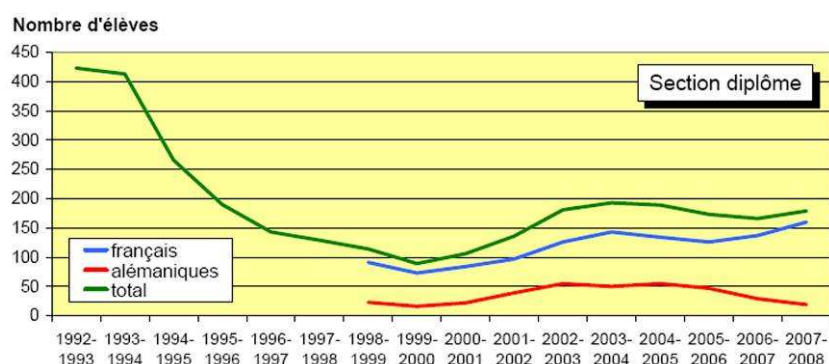
Depuis 2002, la diminution du nombre d'élèves alémaniques est visible mais celle-ci semble s'être stabilisée depuis 2006. Cette situation s'explique, selon nous, par plusieurs éléments. Tout d'abord, il est nécessaire de préciser que les parents ne paient pas d'écologie (convention BEJUNE²). Toutefois, il y a la volonté politique du canton de Berne d'aiguiller un maximum d'élèves alémaniques désireux d'apprendre le français vers des écoles bernoises telles que l'école supérieure de commerce de La Neuveville ou le Gymnase de la rue des Alpes de Bienne ; ensuite, on assiste à une perte de crédibilité de la langue française dans l'ensemble de la Suisse alémanique au détriment de l'anglais et enfin, il y a les coûts de transport et la fatigue qui résulte de longs déplacements.

² Convention entre les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel

Il est important de constater que la tendance est inverse pour les élèves romands. En effet, la tendance est ascendante durant la même période, ce qui permet d'affirmer que la formation économique est de plus en plus attractive et que l'École de commerce est une alternative appréciée et nécessaire à la formation duale.

Évolution des effectifs des sections diplôme (D) de 1992-2007 et maturité professionnelle commerciale (B) de 1994-2007

Dès la deuxième année, les élèves ayant obtenu une moyenne générale de 4.5 se retrouvent en section de maturité professionnelle commerciale (B). Les études durent quatre ans : trois ans dans notre École suivis d'une année de stage dans une entreprise en Suisse ou à l'étranger. Les élèves n'atteignant pas ce seuil minimum étudieront durant trois années en section de diplôme (D).



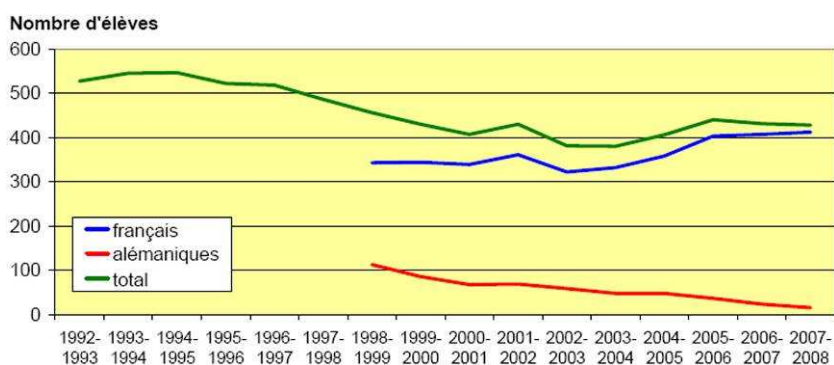
Nous notons dans les deux cas une diminution du nombre d'élèves alémaniques dès l'année 2003. Toutefois, elle est plus marquée en maturité professionnelle commerciale qu'en diplôme. Elle s'explique par les coûts de transport, la fatigue résultant de longs déplacements, la politique appliquée par les

cantons voisins et la perte d'attractivité de la langue de Molière de l'autre côté de la Sarine.

Nous pensons également que l'attrait des diplômes tels que le DELF³ et DALF⁴ est aussi responsable de cette évolution. Les chefs d'entreprise alémaniques souhaitent savoir ce qu'une personne est capable de faire dans une langue étrangère et ces diplômes, qui offrent une plus grande visibilité, peuvent en plus être effectués en Suisse alémanique.

Il en va autrement des effectifs des classes d'élèves romands qui se portent bien !

Évolution des effectifs de la section de maturité gymnasiale (M) de 1992-2007



La diminution du nombre d'élèves alémaniques se fait également sentir dans cette section. Toutefois, l'érosion est lente et régulière depuis dix ans et est indépendante de l'écolage pris en charge par les parents. La tradition du *Welschlandjahr* consistant à aller vivre une année en Romandie pour apprendre le français est en train de disparaître. De moins en moins de parents ont suivi une école en Suisse romande ; ils n'incitent donc plus leurs enfants à les imiter.

Par opposition, le nombre d'élèves romands n'a cessé d'augmenter au cours des quinze dernières années. Le passage à la maturité en trois ans a assis cette évolution. L'augmentation est due au succès et à la renommée de l'option « économie et droit » offerte dans notre École.

³ Diplôme d'études en langue française

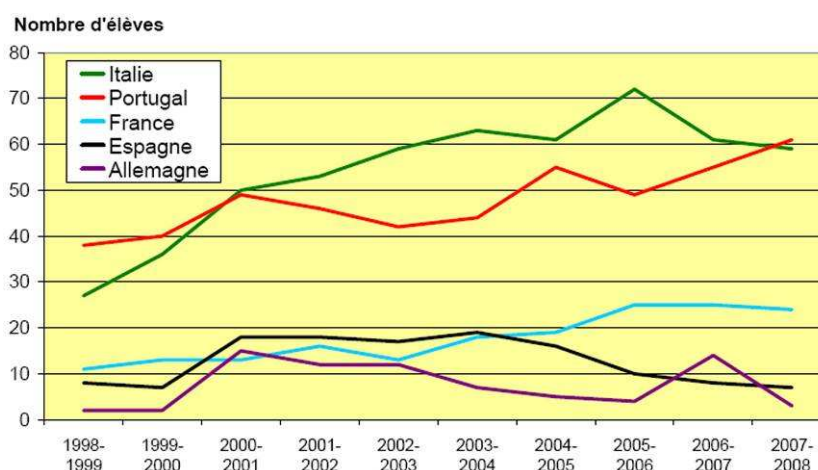
⁴ Diplôme approfondi de langue française

C. L'esprit grand ouvert sur le monde

Origine des élèves par principaux pays

L'Europe latine est très représentée dans notre École. Cette situation correspond à l'arrivée des élèves de 2^e et 3^e générations installées chez nous qui soit ont conservé leur nationalité, soit sont détenteurs de la double nationalité. On constate d'ailleurs que la vague italienne et espagnole retombe plus rapidement que la portugaise. Les élèves de nationalité allemande ne fréquentent notre École que de manière épisodique et aléatoire. Par opposition, les élèves de nationalité française sont assez nombreux dans notre École, ce qui nous a interpellés. S'agit-il de frontaliers qui sont venus s'établir en Suisse ? Il est difficile de l'affirmer.

En conclusion, nous pouvons constater qu'une cohorte d'étrangers suit les cours de notre École. Est-ce en relation avec la situation dans le canton de Neuchâtel, où la part des étrangers est d'environ 25% ?



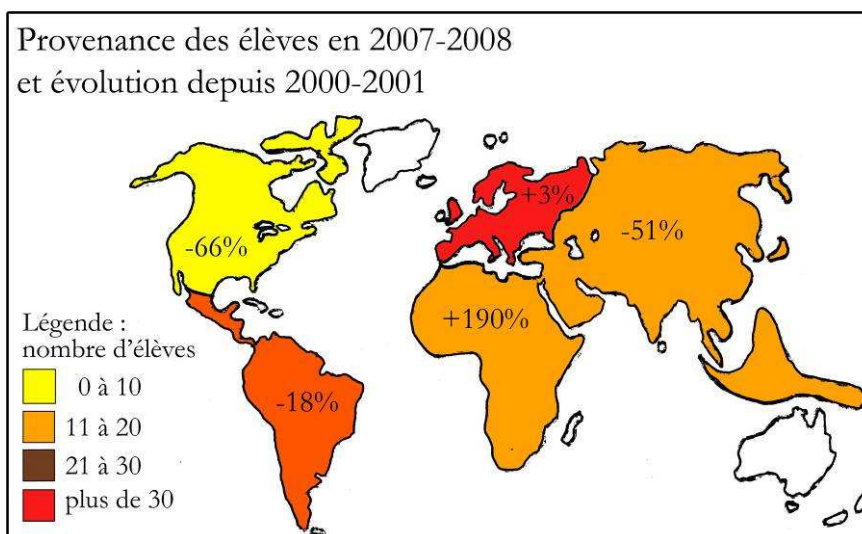
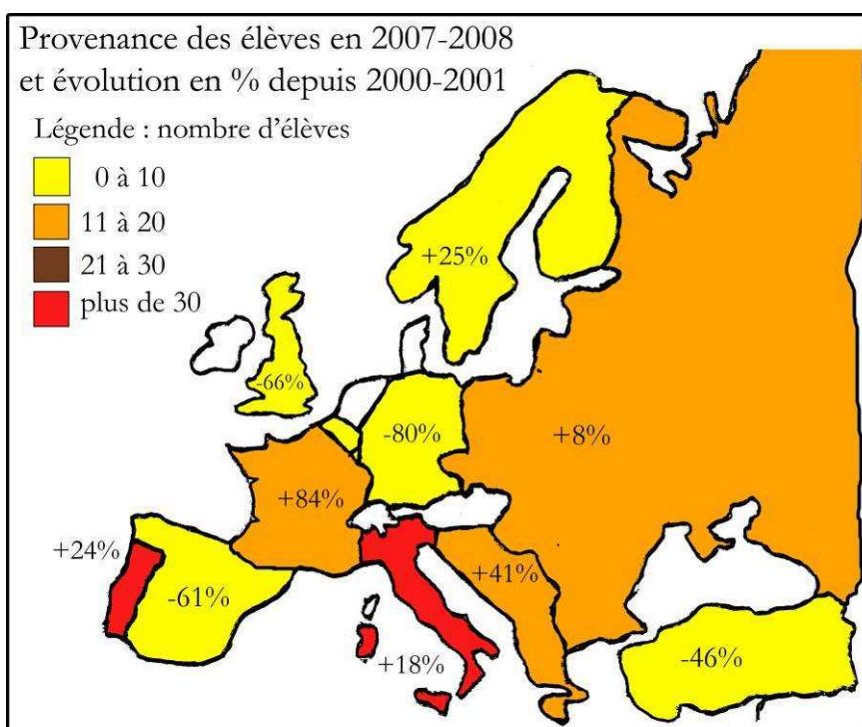
Provenance européenne et du monde entier des élèves en 2007-2008 et évolution depuis 2000-2001

Notre École est ouverte sur le monde. Son rayonnement ainsi que son attractivité s'étendent au-delà de nos frontières. Neuchâtel est depuis longtemps et reste aujourd'hui un canton réputé pour la qualité de son français ainsi qu'un lieu de séjour attrayant et apprécié.

Les élèves venant de la zone méditerranéenne, hormis l'Espagne et la Turquie occupent une place importante. Le nombre d'élèves provenant des pays de l'Ex-Yougoslavie augmente et correspond aux enfants des personnes ayant fui la

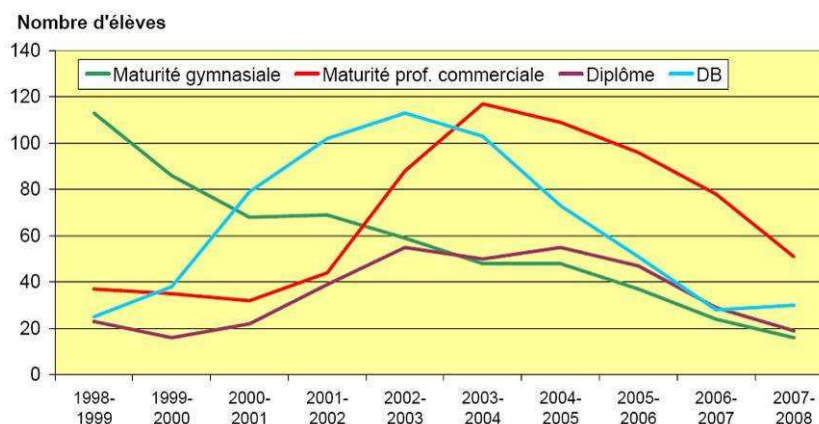
guerre. Par opposition, on assiste à la nette diminution des élèves allemands et anglais.

Le nombre d'élèves en provenance d'autres continents diminue. Ceux-ci choisissent vraisemblablement d'apprendre le français chez eux puisqu'ils en ont aujourd'hui la possibilité et renoncent donc à se déplacer ce qui est souvent synonyme de frais importants. Seule la part de l'Afrique noire et du Nord-Est (Éthiopie, Érythrée) est en augmentation. Les possibilités d'apprendre correctement le français sur place ainsi que l'attractivité de la Suisse romande et de Neuchâtel sont autant de facteurs expliquant, selon nous, cette évolution.



D. Élèves alémaniques : provenance et évolution des effectifs

Évolution des effectifs alémaniques par filières



Nous notons un grand décalage entre les courbes. Dès 1998, la maturité gymnasiale diminue mais relativement lentement ; les autres filières enregistrent également une baisse plus abrupte de leurs effectifs à partir de 2003.

Nous observons un décalage d'un an entre les courbes du tronc commun (DB) et celle de la section de maturité professionnelle commerciale (B) ; ceci s'explique

par le fait que les élèves étudiant dans les classes du tronc commun sont en première année et que les élèves en section de maturité professionnelle seront les mêmes une année plus tard. De même, l'attractivité plus marquée pour la section de maturité professionnelle commerciale est bien visible.



M^{me}
Catherine Favre Alves
« La maîtresse
de Robert-Comtesse ! »

Toutes les sections sont touchées par une diminution du nombre d'élèves. Ceci est révélateur de la situation en Suisse alémanique mais également dans le canton voisin de Berne, principal pourvoyeur de notre École. La

politique en matière d'écologie, l'intérêt pour l'apprentissage du français, les trajets à effectuer quotidiennement avec la fatigue qui en résulte sont autant de facteurs expliquant cette tendance à la baisse, qui semble malheureusement difficile à inverser.

Provenance des élèves alémaniques par canton

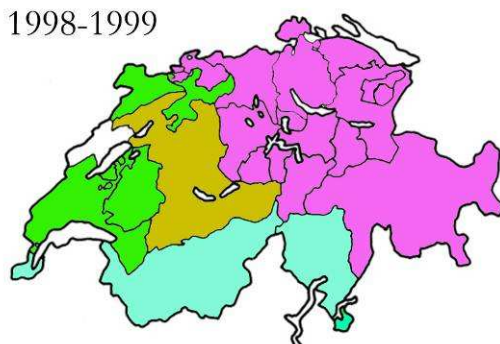
Nous nous sommes demandés d'où venaient les élèves alémaniques fréquentant notre École et avons été surpris du rayonnement dont elle bénéficie encore en Suisse alémanique.

Nous constatons que notre principal pourvoyeur d'élèves alémaniques est depuis longtemps le canton de Berne. Toutefois, la part actuelle des élèves provenant de ce canton limitrophe a diminué au point d'arriver au-dessous de l'année scolaire 1998-1999. La Suisse orientale et la Suisse centrale ont vu également leur part diminuer. Ces deux régions continuent toutefois à être représentées par quelques individus.

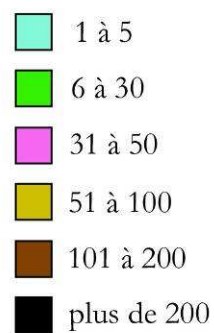
Force est donc de constater que la proximité joue un rôle essentiel dans cette évolution. Le *Welschlandjahr* n'étant plus une tradition et de moins en moins d'élèves vivant en immersion dans le canton de Neuchâtel, la distance qui sépare les élèves pendulaires de leur domicile joue un rôle considérable dans leur choix de lieu de formation. La cherté des logements ou simplement la difficulté de trouver une logeuse, les parents rechignant à laisser leurs enfants vivre seuls loin d'eux sont autant d'explications au problème. C'est d'ailleurs une des raisons majeures de la présence de nombreux Bernois dans notre École. En effet, Berne est un canton limitrophe relié à Neuchâtel par un réseau ferroviaire performant. C'est aussi un canton bilingue avec ses trois districts francophones que sont La Neuveville, Courtelary et Moutier avec une plus grande ouverture sur la Suisse romande.

La tradition touristique oberlandaise a joué un grand rôle dans les échanges avec Neuchâtel. On y apprend encore aujourd'hui le français de génération en génération. Mais il faut malheureusement reconnaître que la tendance est en train de s'inverser car les élèves alémaniques qui viennent étudier à Neuchâtel ne vivent plus sur place ; ils ne s'imprègnent plus de la même manière de la culture romande. Nous pensons qu'il sera difficile vu la situation du français dans l'ensemble de la Suisse d'inverser le cours de cette évolution.

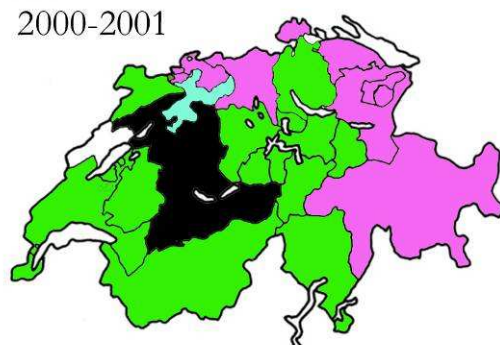
1998-1999



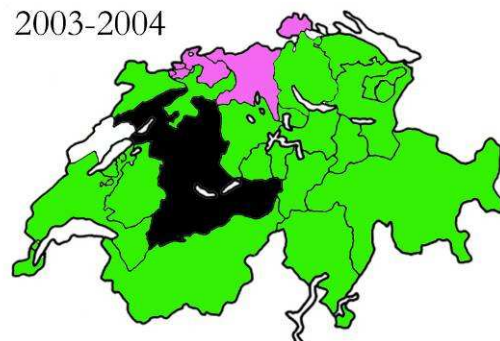
Légende :
Nombre d'élèves



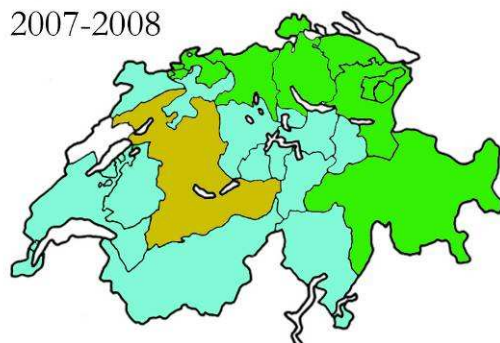
2000-2001



2003-2004



2007-2008

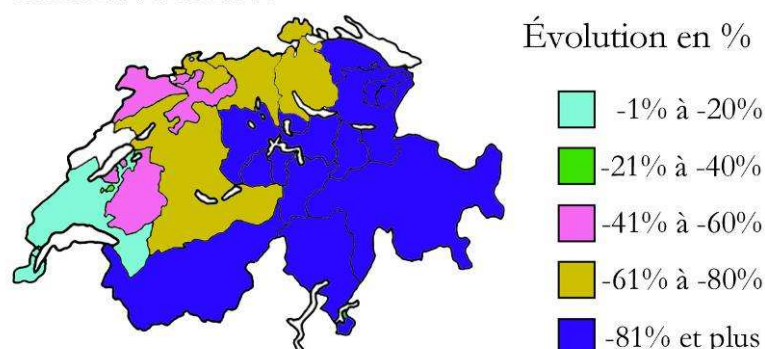


Évolution des effectifs d'élèves alémaniques entre 2000 et 2007

En conclusion, la montée générale des effectifs romands dans notre École prouve de manière tangible la grande raison d'être de l'ESCN aujourd'hui. Celle-ci absorbe une grande part des élèves issus de l'école secondaire et offre ainsi une bonne formation à de nombreux jeunes de notre région. Elle est également un pont entre deux régions linguistiques de notre pays et contribue à une meilleure entente et connaissance de ses habitants. Une des preuves n'est autre que l'ouverture en août 2007 d'une classe d'élèves romands au lycée de Berne !

Notre École est aussi multiculturelle et de nombreuses personnes de différentes nationalités s'y côtoient quotidiennement. Ceci est synonyme de richesse pour la ville et le canton de Neuchâtel mais également pour le reste de la Suisse et du monde.

Évolution des effectifs d'élèves alémaniques entre 2000 et 2007



Il faut naturellement prendre acte de la diminution du nombre d'élèves alémaniques dans toutes les sections de notre École. Elle est révélatrice d'un changement de comportement dans notre pays, d'une diminution évidente de l'attractivité d'une de nos langues nationales sur le territoire suisse. Toutefois, en dépit de cette érosion, l'évolution des effectifs scolaires est positive. Un des grands défis dans un monde du travail en perpétuel changement sera donc de répondre aux nouvelles exigences avec compétence, souplesse et rigueur.

*Catherine Favre Alves
Pierre-Alain Brand*



La médiathèque, un lieu de travail et d'échanges



*Quand on quitte l'école, peu importe qu'on ne sache rien,
si seulement on a envie d'apprendre.*

Paul Léautaud



Enseigner à l'ESCN en 2008

L'École supérieure de commerce en 2008 : lieu de diversité

L'École supérieure de commerce de Neuchâtel rassemble des élèves de tous niveaux et tous horizons.

Nous pouvons croiser dans la même école une partie de l'élite lycéenne du canton qui se concentre notamment dans les classes de maturité bilingue allemand, et une fraction moins scolaire de jeunes gens. Avec la section raccordement, même des élèves en échec à la fin de l'école secondaire ont une chance de « se raccorder » au système.

De nombreuses nationalités sont présentes dans les classes, reflet de la diversité des familles étrangères venues s'installer en ville de Neuchâtel et dans ses alentours.

Il n'y a pas si longtemps, les élèves alémaniques constituaient une part non négligeable des effectifs de l'École, mais elle est malheureusement en diminution.

N'oublions pas la section des langues modernes qui accueille des étudiants non francophones et de tous âges et de tous niveaux, en provenance du monde entier. Parmi eux, on trouve par exemple des conjoints d'Helvètes et de futurs étudiants universitaires. Ils suivent des cours trimestriels intensifs de français courant. Cette section joue un rôle important pour l'intégration des étrangers depuis 125 ans.

Notons aussi que l'École permet, dans le cadre de ses filières de diplôme, de maturité professionnelle et gymnasiale, d'intégrer dans le cursus scolaire des enfants de famille étrangère et de faciliter ainsi leur insertion dans le monde du travail.

Il n'est pas rare d'avoir des classes où les problèmes sociaux et familiaux sont tels que le travail pédagogique s'en trouve fortement modifié, avec une implication personnelle et une pénibilité de la charge d'enseignement accrues. Il faut aussi veiller à ne pas trop s'impliquer affectivement et personnellement dans certains cas, car le risque de fatigue nerveuse et de surcharge émotionnelle peut très rapidement se faire jour.

Ajoutons les cours d'été, de secrétariat et nous aurons un petit aperçu de la variété des enseignements délivrés dans notre École et des différents publics qui les suivent.

Quel vaste éventail de cours et d'élèves ! Quelle variété d'étudiantes et d'étudiants !

Une enseignante ou un enseignant travaillant dans différentes sections passe souvent d'un univers à l'autre, en cinq ou dix minutes, leçon après leçon !

Cette diversité est une richesse. Elle nécessite néanmoins un travail pédagogique ample, soutenu et aussi diversifié que le type de profils de classes présents à l'École supérieure de commerce. On n'enseigne jamais de la même manière d'une classe à l'autre, et encore moins d'une classe de « maturité gymnasiale » à une de diplôme ou de maturité professionnelle. Les enseignants de notre École pratiquent dans les faits plusieurs métiers !

La diversité des cours proposés et celle des étudiantes et des étudiants fréquentant l'École supérieure de commerce sont deux des caractéristiques essentielles de notre établissement.

Une diversité d'une extraordinaire richesse humaine, culturelle et professionnelle.

L'École supérieure de commerce ou le défi permanent

Travailler à l'École supérieure de commerce signifie aussi, outre la diversité des enseignements et des classes, gérer au quotidien un paradoxe qui traverse et qui construit toute école, à la fois lieu privilégié d'échanges et de transmission de savoirs, mais aussi celui d'un contrôle social de la jeunesse.

Une enseignante ou un enseignant de l'École supérieure de commerce est toujours en quête d'un équilibre qui donne sens à son travail : entre apprentissage et évaluation, intégration et

sélection, savoirs et compétences, travail intellectuel réel et procédures ritualisées.

Deux des principales missions de l'école, lieu du savoir, sont l'intégration et la hiérarchisation de la jeunesse.

L'intégration s'opère par le savoir partagé : ce dernier est transmis, appris, valorisé et son acquisition contrôlée. L'évaluation strictement sommative ou certificative permet quant à elle la sélection et le classement des élèves.

Chercher à maintenir un équilibre entre intégration et hiérarchisation constitue donc le défi permanent que doit relever le corps enseignant, dans un environnement scolaire où tout a changé (les programmes, les filières) et rien n'a changé (la répartition par classe et, fondamentalement, les élèves !).

Et avec une difficulté supplémentaire liée à l'air du temps : une partie importante des élèves vivent dans une société où tout doit s'obtenir facilement, rapidement et sans grand effort. Le temps important passé à regarder la télévision ou des jeux vidéo ne facilite pas toujours l'apprentissage scolaire.

L'enseignement et la question du sens : l'exemple de l'orthographe

L'enseignement n'est pas une profession qui convient aux idéalistes ou aux procéduriers. Le principe de réalité est indissociablement lié au métier d'enseignant : celle ou celui qui ne prend pas la peine de poser un diagnostic pédagogique sur une nouvelle volée d'élèves que la direction a décidé de lui confier ne se donne pas les moyens de travailler efficacement.

En effet, enseigner sans différencier est contreproductif et particulièrement inefficace.

Par exemple, en français, soumettre aux élèves des exercices lacunaires qu'ils peuvent directement effectuer dans leur manuel n'a qu'une conséquence, purement temporelle : occuper inutilement le temps à disposition. Sur le plan pédagogique, les élèves n'apprennent qu'une chose : compléter des exercices lacunaires. Aucun autre sens n'a été donné à l'activité scolaire. C'est ainsi qu'un élève ayant réalisé un exercice irréprochable sur les accords, et particulièrement sur celui des participes passés, pourra commettre un nombre de fautes d'accord considérable dans une dictée ou une rédaction !

Cruel constat qui pose inmanquablement la question du sens. Sans entrer dans le débat de la place de l'orthographe à l'école et dans la société, et en considérant qu'elle ne constitue jamais une difficulté insurmontable pour un jeune qui n'est pas dysorthographique, il semble nécessaire de déterminer et sélectionner les méthodes qui permettent à l'élève d'afficher une meilleure maîtrise de l'orthographe. Cette démarche est d'autant plus impérieuse que les leçons consacrées au français, et spécifiquement à l'orthographe, ont fondu comme neige au soleil durant ces dernières dizaines d'années. Compte tenu de cette évolution, et de la perte de prestige de l'orthographe auprès d'une partie de la population, les élèves arrivant dans notre École possèdent souvent un niveau d'orthographe que l'on peut qualifier de convenable. Critiquer le travail effectué dans les collèges est injuste et stupide.

Enseigner l'orthographe en 2008 à l'École supérieure de commerce comme il y a quarante ans, dictées et pléthore d'exercices, nous semble une perte de temps.

Mais revenons au point de départ de notre diagnostic pédagogique : pourquoi l'élève commet-il beaucoup de fautes d'orthographe dans ses textes ? L'expérience nous montre que les élèves ont de la peine à appliquer simultanément de nombreuses règles. Mais pour saisir plus précisément la réalité et donc la véritable ampleur des lacunes en orthographe, il faut tout d'abord donner la possibilité aux nouveaux lycéens d'appliquer les règles et les connaissances apprises à l'école obligatoire.

Voici deux mesures concrètes qui peuvent être maintenues tout au long du parcours à l'École supérieure de commerce : évaluer l'orthographe de chaque texte rendu et donner du temps pour l'amélioration de l'orthographe. Et des moyens. On peut par exemple débiter l'année en n'évaluant que quelques points orthographiques, notamment les accords. Le brouillon peut être tapé à domicile ou à l'école sur ordinateur, et les correcteurs orthographiques et grammaticaux judicieusement sollicités. L'enseignant joue naturellement un rôle actif et il est toujours disponible pour clarifier les éventuels problèmes orthographiques rencontrés par les élèves. L'échange de copies entre élèves s'avère également profitable, aussi bien pour celui qui corrige et donc affermit sa maîtrise de l'orthographe, que pour celui dont la copie est relue, qui prend souvent conscience de certaines de ses lacunes et qui n'hésite pas à demander une justification d'une correction qu'il n'a pas saisie. Le recours aux dictionnaires, méthodes d'orthographe et autres ouvrages de référence est

vivement encouragé. Bien évidemment, dans ces conditions, l'évaluation de l'orthographe est stricte, le barème resserré.

Mais l'élève dispose alors de tous les moyens possibles pour progresser et généralement il rendra une rédaction comportant un nombre de fautes limité sur lesquelles il pourra se pencher pour tenter de les éviter lors du travail suivant.

La correction du texte au propre est elle aussi facilitée et l'enseignant a davantage de temps pour insister sur d'autres difficultés formelles qu'il faut impérativement surmonter pour améliorer le niveau de la langue écrite. De plus, copier au propre un texte comportant un minimum de fautes d'orthographe est un exercice formateur (on copie juste un texte correctement orthographié) et valorisant (le texte semble posséder davantage de prix s'il est convenablement orthographié).

Corriger et faire corriger un texte au propre comportant 80 fautes d'orthographe s'avère infructueux et frustrant, aussi bien pour l'enseignant que pour l'élève.

Gaver les étudiants de l'École supérieure de commerce de dictées et d'exercices en 2008 nous apparaît donc anachronique. La persistance de méthodes traditionnelles traduit, outre un côté conservateur et faussement rassurant que l'on rencontre dans d'autres domaines, la mise à l'écart de la question du sens dans l'enseignement. Une majorité d'élèves ne met pas suffisamment en application le savoir orthographique acquis à l'école obligatoire ? Dictées et exercices à outrance ! Cette situation serait comparable à celle d'un médecin qui prescrirait un remède de cheval à son patient uniquement sur la base de symptômes vagues et superficiels, sans avoir posé de diagnostic !

Insistons encore sur le fait que, concernant l'enseignement de l'orthographe, la réflexion sur la question du sens débouche indubitablement sur une efficience accrue.

La comparaison des résultats finaux, après deux ou trois années d'études, entre deux classes de même niveau, l'une ayant dû subir un drill orthographique conventionnel (dictées et exercices), l'autre ayant bénéficié d'une forme d'enseignement contemporaine et différenciée, serait à même de nourrir et de clarifier le débat sur l'enseignement de l'orthographe.



Scènes de récréation



Cours d'histoire 2007/2008 : prendre du recul lors d'une campagne électorale

La mise en perspective de l'actualité, l'éclairage de certains événements médiatiques et l'explication des principaux phénomènes sociaux à l'œuvre dans notre canton et notre pays font partie de la mission formatrice de notre École.

Cours d'histoire, septembre 2007. Leçon sur le nazisme, croyance nationaliste et surtout raciste qui entraîna le meurtre de dizaines de millions de personnes et l'Europe dans l'abîme. Les mains se lèvent. La campagne considérée comme raciste de l'UDC est sur toutes les lèvres. Les moutons blancs rejettent le mouton noir, et bien peu d'élèves semblent convaincus par l'explication linguistique de l'UDC : le mouton noir est plutôt perçu comme l'autre, le Noir, l'étranger que l'on expulse sans ménagement. Comment un parti politique en est-il arrivé là ? Mes élèves à la peau noire en ont les larmes aux yeux. Qu'ont-ils fait pour être la cible de tant de haine ?

L'émotion est toujours palpable et elle ouvre les élèves à la discussion et à la soif d'apprendre. Ils sont très réceptifs aux explications historiques qu'ils découvrent avec intérêt, très éloignées des commentaires superficiels diffusés dans des médias qui n'approfondissent jamais un sujet, même le plus brûlant.

Le nationalisme et le racisme ont aussi une histoire en Suisse, parfois différente de celle d'autres voisins européens, plus fortement secoués par des crises nationalistes violentes ou profondément marqués par deux guerres mondiales. La Suisse en a été épargnée. Ce fait constitue la cause principale de sa prospérité actuelle, mais aussi celle d'un développement et d'un renforcement d'un sentiment de supériorité par rapport à nos voisins, proches ou lointains, qui finit par nourrir un véritable racisme, et pour la première fois depuis longtemps, ose s'avancer sans masque, plus de soixante ans après le génocide juif, résultat de la pire folie raciste qu'a connue le vieux continent.

Les lycéennes et lycéens comprennent que les campagnes de l'UDC ne relèvent pas de la simple provocation mais sont les reflets des convictions et des aspirations de la plupart de ses membres dirigeants et d'une majorité de son électorat.

Le débat ébauché en classe ne s'est pas noyé en slogans réducteurs et accusations simplistes. Le dialogue a permis de recadrer la situation, d'y poser un regard lucide et réaliste et de ne som-

brer ni dans l'alarmisme exagéré, ni dans un relativisme de mauvais aloi.

Mais les élèves ont saisi les différences qui séparent radicalement l'UDC d'un mouvement de type nazi. La discussion n'a pas été escamotée et elle n'a pas dérapé.

Les enseignantes et enseignants de l'ESCN doivent apprendre à leurs élèves à ralentir pour prendre une distance nécessaire à la réflexion qui seule permet de saisir les réalités humaines qui font vivre et vibrer notre société.

Nouvelle « maturité gymnasiale » : 10 thèses et un plan d'études cadre (PEC)

« En 1985, la Commission Gymnase-Université (CGU), commission permanente de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES), publie les "Dix thèses relatives à l'article de l'Ordonnance de reconnaissance des certificats de maturité (ORM) définissant le but des études gymnasiales". [...] Le sens général des dix thèses, surtout si on examine celles-ci sous l'angle des objectifs pédagogiques transversaux, peut être résumé de la façon suivante : développer chez les élèves une formation et une culture générale (thèse 1) leur permettant d'entreprendre avec succès des études universitaires et assumer des responsabilités professionnelles et sociales (thèse 2). Cela suppose l'acquisition de connaissances solides, ainsi que de certaines aptitudes et attitudes personnelles et sociales (thèse 3). Ces dernières prennent la forme des compétences transversales précisées par la suite dans le PEC¹. L'enseignement doit donc aussi développer l'interdisciplinarité, de manière à prendre en compte les interrelations entre les divers domaines (thèse 4), l'éducation aux aspects esthétiques (thèse 5) ainsi qu'une autre compétence transversale, à savoir la maîtrise de l'expression orale et écrite (thèse 6). Les caractéristiques personnelles des élèves telles que l'initiative, la curiosité, le sens civique, la responsabilité sociale, la conscience de la relativité de la recherche et de la science, etc., doivent être développées dans l'enseignement de toutes les branches (thèses 7, 8 et 9). Ces compétences transversales peuvent notamment être exercées dans le travail de maturité. »²

¹ Plan d'études cadre pour les écoles de maturité :

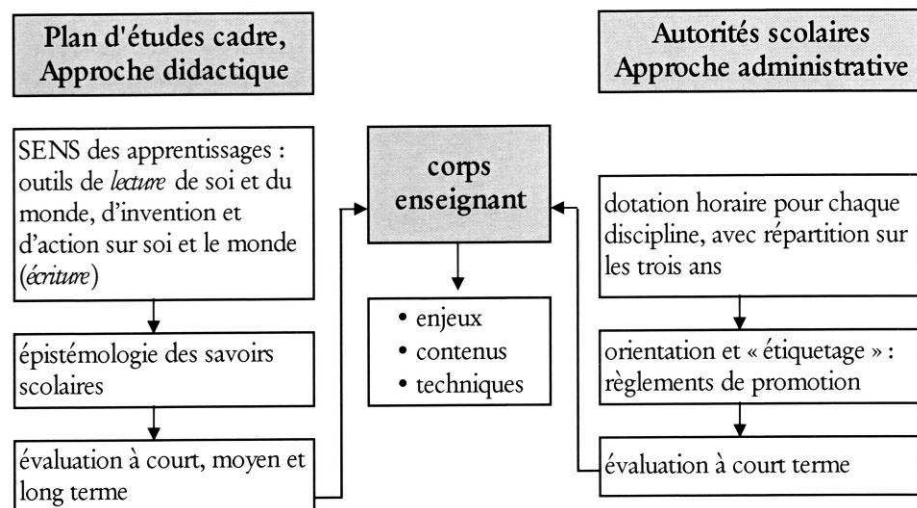
http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Dossiers/D30b.pdf

² <http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/bildung/evamar-komplett.pdf>

Ces dix thèses (CGU 1985) ont engendré le PEC 94¹, un texte qui définit « les orientations générales des études gymnasiales » et les « plans d'études cadres des disciplines », puis énonce des propositions pour sa mise en œuvre. Son statut est une « Recommandation à l'intention des cantons ». Dans le nôtre, et en particulier à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, ce plan d'études a donné lieu à deux processus parallèles qu'on peut juger insuffisamment corrélés :

- pédagogique et didactique : concrétisation du PEC par chaque colloque de branche, précisant, arguments à l'appui, des objectifs généraux, puis des objectifs fondamentaux, détaillés en attitudes, savoir-faire et connaissances ;
- administratif : règlements et grilles horaires produits par les autorités scolaires (directions d'école et services de l'enseignement).

Ces deux univers, imperméables l'un à l'autre sur certains aspects, confrontent inévitablement leur vision de l'école à propos de deux objets centraux : le travail du corps enseignant et le rôle de l'évaluation. Le schéma ci-dessous fait apparaître des logiques et des exigences contradictoires.



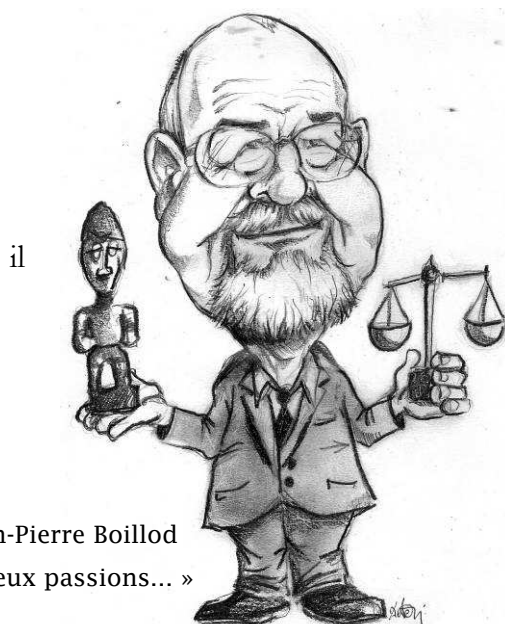
Ainsi, promesse d'évolution de l'école, d'exigence accrue du sens des apprentissages qu'elle demande à ses élèves, ce PEC pourrait bien avoir engendré une dose d'immobilisme que ses concepteurs ne souhaitaient probablement pas. La structure des études au Lycée a bien changé (disparition des types de maturité académique, regroupement en champs disciplinaires, importances relatives des disciplines, options, travail de maturité,...), mais le cadre administratif est en gros resté le même (grilles

horaires, périodes de 45 minutes, moyennes, critères de promotion chiffrés...). Une mise en œuvre du PEC dans l'esprit de ses rédacteurs impliquait un changement assez radical des façons de concevoir l'école : la vision du corps enseignant, celle des élèves, des parents, des pouvoirs politique et administratif ; or cette mise en œuvre, justement, n'a pas concerné ces acteurs comme aurait dû le faire la tâche interdisciplinaire qu'elle est (nous reviendrons sur ce terme).

« Emmerdeurs plutôt que petits singes » : didactique libératrice ou élitaire ?

« C'est le rôle du système éducatif de fabriquer des "emmerdeurs" », soutient Albert Jacquard³ qui a parfois ajouté « et non des petits singes ». En termes moins crus, c'est bien un tel projet didactique que le PEC 94 propose. Le besoin du changement n'y apparaît en aucune manière comme un signe d'allégeance à une quelconque mode : celle que quelques contempteurs de « réformes pédagogistes » croient déceler dans

ce que le jargon des didacticiens appelle le *constructivisme*. Non : l'idée d'*enfant au centre* n'a rien à voir, en didactique, avec un héritage de mai 68, et conviendrait peut-être de priver d'audience médiatique les obsédés idéologiques qui s'affrontent trop régulièrement sur les ondes à ce sujet.



M. Jean-Pierre Boillot
« Mes deux passions... »

Pourquoi ce coup de griffe ? C'est que les arguments des

idéologues en question font le plus souvent mouche... idéologiquement... c'est-à-dire affectivement. Ces assauts populistes (mais sans doute convaincus) de l'audimat ne seraient que pittoresques s'ils n'étaient de nature à entretenir une vision assez figée du rôle de l'école, partagée par le plus grand nombre : elle serait un lieu où se transmettent des savoirs, des savoir-faire et

³ http://xxi.ac-reims.fr/ais_troyes/documents/conference_jacquard.pdf

des valeurs, lesquels seront ensuite mobilisables par les élèves. Ne nions pas qu'elle soit aussi cela ! Mais dans les cas où elle n'est que cela, l'échec est patent, et le gaspillage difficilement supportable. Celui des deniers publics : huit ans d'allemand pour parvenir à ânonner quelques bribes ; douze ans de mathématiques pour rester illettré⁴ en la matière.

Une séquence modèle !

Ce qu'on rencontre trop souvent, en particulier dans l'enseignement des disciplines scientifiques dites dures (pour une écrasante majorité d'élèves, l'attribut est bien choisi !), ressemble à la caricature suivante :

- a) une leçon, avec travail pratique, sur le marteau et la façon de le tenir ;
- b) une leçon, avec travail pratique, sur le clou et la façon de le tenir ;
- c) une leçon, avec travail pratique, sur la façon de taper sur un clou avec un marteau ;
- d) une leçon, avec travail pratique, sur la façon de planter un clou dans une poutre à l'aide d'un marteau ;
- e) évaluation : l'élève est capable de planter un clou dans une poutre ;
- f) (facultatif) tâche : suspendre un tableau au mur. Réaction de l'élève : « Comment on fait ? On n'a jamais fait ! »

Si le dernier point est éludé, tout fonctionne à merveille. L'évaluation est claire : l'élève qui a réussi a donc appris des savoirs et des savoir-faire. De plus, il sait et sait faire, il est convaincu d'avoir compris ce que voulait son enseignant, même si celui-ci a derrière la tête une autre idée de la compréhension. L'école ronronne. Et pourquoi pas ? Une telle séquence peut être adéquate dans les cas où l'automatisation d'un geste est utile, voire indispensable. Utile à quoi ? Le fameux et lancinant « A quoi ça sert ? » ; question pourtant centrale : nous y reviendrons. Notons pourtant déjà, dans les discours tenus à l'école ou à son propos, la fréquente occurrence d'objets creux parce que « intransitifs », ou « universels », ou non contextualisés (comme le lecteur voudra) : utile, important, nécessaire, essentiel, juste, faux, légitime, bon, mauvais, grand, durable, rentable, la tension, le courant, la masse, la vitesse...

⁴ Par *illettré*, nous entendons : *qui éprouve de grandes difficultés à lire et écrire un texte simple.*



Constructions
éphémères
en trois dimensions



Élitisme et mathématiques...

Dans notre société réputée démocratique, il se trouvera, nous l'imaginons, un consensus majoritaire autour de l'idée que l'école doit contribuer à former des citoyens responsables ; peut-être pas des « emmerdeurs », mais sûrement pas des « petits singes ». L'enseignant qui prend au mot cet élément de mandat institutionnel se voit pourtant acculé à une schizophrénie redoutable. D'une part, les contraintes administratives évoquées plus haut minent ses efforts d'évaluation : le court terme et la « réussite » imposés l'obligent à tester les savoirs et savoir-faire bien davantage que ce qu'il s'était donné pour cible, comme la compréhension, l'imagination critique, la compétence dans l'accomplissement de tâches ou la résolution de problèmes. D'autre part, et ce constat peut lui être plus douloureux encore, il prend conscience que son engagement à respecter le mandat institutionnel le rend en quelque sorte élitiste. En effet, ce que propose le PEC 94 conduit à une augmentation des exigences intellectuelles : c'est bien ce qu'on constate dans les classes quand on se refuse à « laisser dormir intellectuellement » les élèves qui, nombreux, se réfugient dans l'univers familier des savoirs et des savoir-faire ; il est beaucoup plus facile (moins d'angoisse, moins d'effort intellectuel) de rester « petit singe » que de devenir « emmerdeur » ; plus facile de compléter un texte lacunaire que de composer un texte sur une page vierge ; plus facile de progresser dans une suite « behavioriste » d'exercices que de poser et résoudre un problème à partir de l'énoncé d'une situation.

La question se pose alors : s'acharner ou lâcher prise ? Le discours institutionnel ou politique prêche peut-être et proclame certainement le maintien des exigences intellectuelles. Le discours administratif est, lui, plus local, moins publié, mais très clair : lâcher prise quand c'est trop dur pour l'élève. Et en mathématiques particulièrement, c'est trop dur pour un très grand nombre d'élèves. Il s'agit là d'un écueil considérable qui cloue l'élan constructiviste des didacticiens ; comme le résume élégamment l'un d'eux : dans une perspective transmissive traditionnelle, l'échec en mathématique est imputable à l'élève (qui n'écoute pas, ne travaille pas suffisamment) ; dans une conception behavioriste, c'est la faute du prof (qui ne prépare pas des progressions suffisamment adaptées pour garantir la réussite de chacun) ; et dans l'optique constructiviste, c'est la faute... aux maths. Il est bien sûr ici question de « sciences dures », mais l'écueil est bien celui que pointait Bachelard en 1938 : « L'adolescent arrive dans la classe avec des connaissances empiriques déjà constituées : il ne s'agit pas d'acquérir une culture

expérimentale, mais bien de changer de culture expérimentale, de renverser les obstacles déjà amoncelés par la vie quotidienne »⁵.

Élitisme et première des dix thèses : « développer chez les élèves une formation et une culture générale (thèse 1) leur permettant d'entreprendre avec succès des études universitaires et assumer des responsabilités professionnelles et sociales (thèse 2) ». Il semble pourtant illusoire de prétendre donner à une grande majorité de bacheliers des chances de réussite dans toute filière universitaire. En particulier en mathématiques et en physique, les seuls qui aient de réelles chances sont, à de rares exceptions près, ceux qui ont choisi l'option « physique et application des mathématiques ». L'exemple particulier de ces deux disciplines fait apparaître crûment le dilemme (ou alors l'impossibilité de suivre le PEC 94 ?) : que fait-on des autres élèves ?

- on maintient l'exigence intellectuelle proclamée, au risque de faire exploser le taux d'échec, les apprentissages visés restant très peu probables ?
- on lâche prise, c'est-à-dire qu'on « fait comme avant » ?

C'est plutôt cette dernière option qui prévaut, de guerre lasse ou par conviction. Les étudiants obtiennent leur titre, ils ont accès à toutes les filières universitaires, mais ils ne sont pas dupes : certaines études leur sont de fait interdites.

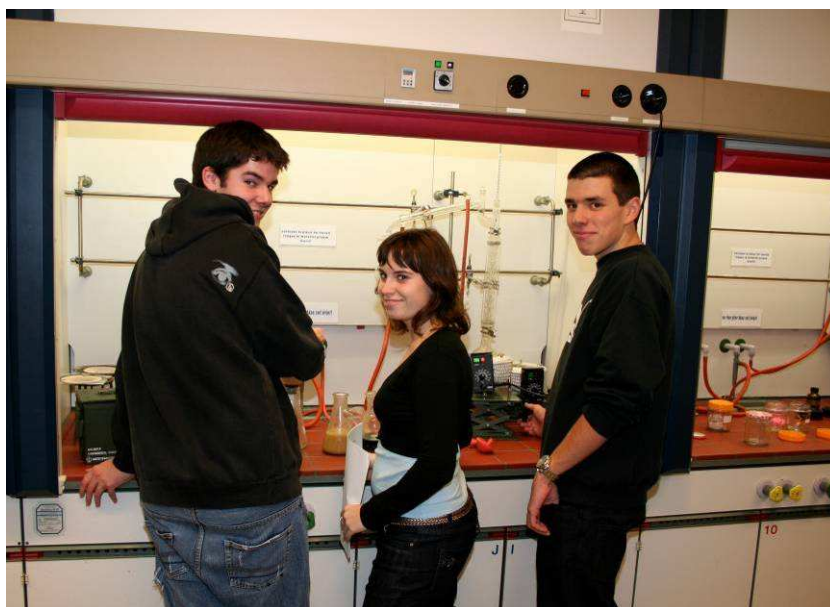
Des dupes, il doit pourtant en rester beaucoup... ou alors il existe un large consensus tacite sur le gaspillage des deniers publics ! Pourtant, dans l'esprit du PEC 94, il devrait être possible de construire une voie qui permette de réduire intelligemment à la fois ce gaspillage et son cortège d'hypocrisie, la frustration schizophrène de certains enseignants et la souffrance de nombreux élèves. Par exemple une voie interdisciplinaire où philosophes, linguistes et scientifiques engageraient leurs élèves dans un travail sur leurs propres habitudes mentales et leur conception du langage, travail qui leur ferait reconnaître dans leur façon de penser (ou dans le sens commun, ou encore le si positif bon sens) un obstacle à la compréhension de certains problèmes. Une telle aventure n'est envisageable que si l'autorité scolaire, pivot du dispositif, est intellectuellement partie prenante : ce sont les services de l'enseignement et les directions d'établissements qui tissent les liens entre tous les acteurs

⁵ BACHELARD G., *La formation de l'esprit scientifique*, Vrin, Paris, 1996 (1ère éd. 1938)

du monde de l'éducation scolaire : parents, médias, autorités politiques... et corps enseignant. Ce dernier, peut-être séduit par l'idée, manifestera sans doute, et avec raison, sa réticence : pas formé pour cela... Décidément, à mesure que la réflexion avance, le processus de construction de la nouvelle ordonnance de reconnaissance des certificats de maturité fédérale mise en œuvre entre 1985 et 1998 révèle ses lacunes interdisciplinaires.



Les laboratoires utilisés par la section des droguistes au début des années 1900 furent rénovés en 1992...



De nos jours, les expériences de chimie se déroulent sous des hottes d'aspiration situées sur le pourtour de la salle.

Interdisciplinarité

Le mot serait à la mode : excellente raison pour en mépriser l'usage tout en continuant à ignorer les notions qu'il désigne, avec les enjeux pédagogiques qu'elles éclairent... Dommage ! Passons donc brièvement en revue les acceptions (non stabilisées) de quelques termes associés :

- Multidisciplinarité : ancrage autour d'un thème, sans projet commun ;
exemple : *le thème de l'eau*.
- Pluridisciplinarité : juxtaposition d'apports autour d'un projet ;
exemple : *un séminaire sur le gaspillage d'eau potable*.
- Interdisciplinarité au sens strict : un projet ou un problème commande une « façon de voir » dans un contexte précis ;
exemple : *limiter le gaspillage d'eau potable dans l'immeuble x*.
- Transdisciplinarité : utilisation de concepts ou de notions « nomades », souvent attachées à une discipline particulière ;
exemples : *force, système, acidité, addition...*

Si les enseignants en sciences expérimentales de notre Lycée sont engagés dès 2000 dans la pratique d'une pédagogie interdisciplinaire « au sens strict », c'est que la plupart d'entre eux y voient une chance de revaloriser les ... disciplines. Qu'est-ce à dire ? Et d'abord, qu'est-ce qu'une discipline scientifique ? Empruntons à G. Fourez cette définition :

« Ce qui caractérise une discipline scientifique, c'est la façon dont elle organise notre monde pour en donner des représentations finalisées par une perspective historiquement stabilisée et instituée. Les disciplines sont des institutions et, comme à toute institution, il leur correspond un ensemble de normes et une communauté d'acteurs sociaux. Elles naissent quand une communauté s'organise autour de projets et de contextes précis, et stabilise sa manière de voir et de communiquer. »⁶

Bien sûr, cette définition renvoie à la pratique des professionnels, aux « savoirs savants », dans le jargon des didacticiens. Pourtant nous nous devons de constater que, devenues scolaires, ces disciplines ne sont reçues par la majorité de nos élèves

⁶ FOUREZ G., « Fondements épistémologiques pour l'interdisciplinarité » in Lenoir Y., Rey B. & Fazenda I. eds., *Les fondements de l'interdisciplinarité dans la formation à l'enseignement*, Ed. du CRP, Sherbrooke, 2001, p. 67-84

que par leur « *ensemble de normes* » : les savoir-faire tiennent lieu de sens ; « *projets* » et « *contextes précis* » passent au second plan. Bien sûr, les savoir-faire gardent leur nécessité : leur exercice régulier (calcul mental, jeux électroniques, version latine, etc.) devrait accroître les compétences stratégiques et tendre à décharger la mémoire de travail pour, précisément, la rendre plus apte à se préoccuper de sens, et donc de « *projets* » et de « *contextes précis* ».

Voilà pourquoi les maîtres de sciences expérimentales de notre lycée consacrent la moitié de la deuxième année à un enseignement interdisciplinaire au sens strict : les questions et les tâches⁷ commandent (et donc précèdent) les apports théoriques qui, sinon, restent trop souvent vides de sens pour les élèves, et donc inutiles à leur lecture du monde.



L'esprit créatif des élèves de la classe 2M7

A quoi ça sert ?

Question récurrente et lancinante. Évacuons (ou réorientons !) d'emblée les cas fort nombreux où elle n'en est pas une : l'élève dit son peu d'enthousiasme et sa certitude : « Cela ne sert à rien ». Pourtant, si la pertinence d'une telle question ne fait guère de doute, son interprétation reste ambiguë. Si celui qui la pose veut dire par là qu'il ne voit pas ce qu'il peut faire de « ça », tout de suite ou à court terme, une réponse honnête de

⁷ Exemple : pourquoi une tulipe un peu molle se redresse-t-elle quand on en plonge la tige dans l'eau ? (ou : pourquoi des rondelles de concombre salées pleurent-elles ?)

l'enseignant pourrait bien être : « Ça ne sert à rien, au sens où vous l'entendez...⁸] ... ».

Nuançons, si nous voulons éviter que les grands prêtres du Rendement, de l'Efficacité et de la Concurrence n'opèrent de très sombres coupes ! Comme nous peinerons toujours à leur rendre des comptes détaillés, nous avons besoin que l'administration, l'autorité politique et le citoyen nous renouvellent la confiance qu'ils nous ont accordée jusqu'ici (tant bien que mal pour certains...) : l'utilitarisme n'est pas de mise dans une formation (non professionnelle) qui vise une culture générale pré-universitaire, c'est-à-dire une inclination et une aptitude au questionnement scientifique (au sens très large) sur nos manières de penser le monde. « Je ne dis pas qu'un homme est cultivé lorsqu'il connaît Racine ou Théocrite, mais lorsqu'il dispose du savoir et des méthodes qui lui permettent de comprendre sa situation dans le monde. » a écrit J.-P. Sartre.

« Connaître Racine ou Théocrite » et « maîtriser des savoir – faire » : deux conceptions de la culture, l'une ancienne, l'autre plus actuelle, et qui partagent, outre leur caractère éminemment réducteur, l'offre d'une évaluation scolaire confortable ! Comme argument, c'est un peu court, et pourtant nous nous faisons aussi complices de ce détournement : quel enseignant peut-il prétendre évaluer à court terme que son élève « *dispose du savoir et des méthodes qui lui permettent de comprendre sa situation dans le monde ?* » Avec le PEC et Sartre (et beaucoup d'autres...), nous parions sur un avenir qui nous échappe ; mais nous voulons tout mettre en œuvre pour que nos évaluations portent sur des germes de cet avenir-là. Un des outils dont nous disposons est la traque aux apprentissages qui menacent de bloquer ce processus éducatif : les heures de chaise passées de plus en plus obstinément à « apprendre comment on fait » et qui finissent par interdire tout développement culturel en raison de l'habitude prise de renoncer à trouver une signification à ce qu'on fait.

Attention là encore : certains apprentissages déconnectés de toute signification autre que futile peuvent être formateurs à long terme ; un féru de jeux électroniques exerce souvent un sens stratégique, logique, analytique, sans pour autant se poser la question « A quoi ça sert ? » ; et certains parmi nous se sou-

⁸ ... et d'ailleurs, vous disposez d'outils que vous n'utilisez pas : qui écrit une équation du 1^{er} degré à une inconnue pour connaître, à l'occasion de la prochaine épreuve, la note minimale qui lui assurera une moyenne de 4.25 ?...

viennent sans doute du plaisir ludique qu'ils prenaient à l'exercice apparemment stérile de la version latine... Le sens et l'utilité se trouvent là dans l'activité pour elle-même, et c'est peut-être bien l'absence de toute référence à une « réalité » qui rend ce type d'activité formateur à long terme.

A quoi tout cela doit-il servir ? A construire son rapport au monde, c'est entendu, mais cette finalité implique aussi de susciter l'envie, l'étonnement, la curiosité, le plaisir ... et la question « A quoi ça sert ? ».

Enseigner à l'École supérieure de commerce en 2008 : quels enjeux ?

« Se mettre à la portée des élèves, pas à leur niveau » est un principe communément partagé par le corps enseignant qui implique une approche réfléchie de notre métier.

Il nous semble par exemple impossible d'amener efficacement une ou un élève à apprendre sans tenir compte de ses croyances. Un enseignement sans référence à ces dernières glissera sur l'esprit de nos jeunes sans jamais y pénétrer.

Les croyances religieuses et nationalistes sont très minoritaires chez nos élèves. La pensée ultra majoritaire est basée sur le désir immédiat : tout se vend, tout s'achète, tout se consomme. Et tout de suite.

A notre avis, le rôle essentiel de l'enseignante ou de l'enseignant est de soutenir et si possible développer l'activité intellectuelle chez les élèves dans un contexte idéologique a priori peu favorable, tout en accordant leur place aux sentiments dans l'apprentissage intellectuel.

De manière plus générale, l'enseignante ou l'enseignant, dans une école comme la nôtre, cherche à « dégourdir » intellectuellement l'élève. Elle ou il l'aide à quitter progressivement le monde magique de l'enfance en lui donnant la possibilité d'acquérir par lui-même les moyens de penser et donc de comprendre la société dans laquelle il vit.

Il faut souvent déconstruire des cultures scolaires pour construire sa pensée.

« Réfléchissez, ça ne fait pas mal ! » est une invitation que nous formulons régulièrement en classe. Mais, rapidement, un problème de vocabulaire apparaît, grave ; car il est le reflet d'un

manque parfois abyssal de toute réflexion intellectuelle. Or cette réflexion est primordiale. L'idéologie dominante discrédite aujourd'hui la démarche intellectuelle parce qu'elle est soi-disant abstraite et inefficace. C'est tout le contraire et c'est d'ailleurs pour cette raison que les tenants de la pensée consumériste essaient à tout prix de l'évacuer !

L'enseignante ou l'enseignant doit donc donner les mots et les outils qui offrent la possibilité aux élèves d'exprimer et de développer leur propre pensée.

Par exemple, en français, un grand exposé annuel et individuel en première année de diplôme, qui nécessite une bonne préparation et une réelle implication personnelle de l'élève, est très certainement préférable à deux ou trois petites présentations orales de cinq minutes qui limitent trop souvent les élèves à leur horizon quotidien.

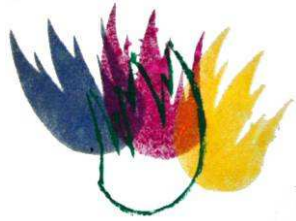
Enseigner à l'École supérieure de commerce en 2008 ? Tâche magnifique et passionnante. Exigeante aussi, si l'on veut être performant. Mais rien n'entretient mieux la vocation d'enseigner que l'épanouissement et les progrès des élèves !

*Bernard Chabloz
John Vuillaume*



L'intelligence est notre dernier recours quand nous ne savons pas comment faire face à une situation.

Jean Piaget



Et demain...

Une école en mutation

Après être devenue publique, gratuite, laïque et obligatoire à la fin du XIX^e siècle, l'école a été marquée par plusieurs étapes. La première s'est étendue jusqu'au début des années 60. Il s'agissait de démocratiser les systèmes d'enseignement et de laisser le plus grand nombre d'individus accéder à la formation avec comme souci principal que les étudiants s'adaptent aux nouvelles exigences de la société (lire, écrire, calculer principalement). Cette période bénéficia ultérieurement des découvertes scientifiques du développement de la psychologie de l'enfant et l'accent fut mis sur le développement des pédagogies nouvelles orientées vers l'expérimentation (Piaget, Decroly, Montessori, etc.).

Une deuxième période, des années 60 au milieu des années 70, a été dominée par le discours sociologique qui s'est focalisé sur la reproduction des inégalités au sein de l'école. En même temps, on a assimilé le savoir au pouvoir et comme on méprisait le pouvoir on a fini par mépriser le savoir.

La troisième période est née dans la crise des années 70 et a mis l'accent sur le processus d'individualisation. Le même enfant du début du siècle a été soudainement considéré comme un individu, un futur citoyen ayant acquis plus de droits à l'égard de ses parents et des adultes en général, véhiculant les valeurs de l'individualisme démocratique. Durant cette troisième période, on a moins pensé les systèmes éducatifs en termes de classes ou de collectifs qu'en termes de développement personnel et d'individualisation des apprentissages avec parfois le risque de se détacher trop de la réalité du monde du travail dans laquelle la sanction, parfois impitoyable, existe.

De plus, la société adolescente d'antan était fondée sur un modèle d'identification fondé sur la transmission des valeurs, des manières de vivre, du métier de père en fils, ce qui supposait

autorité, prestige et respect du monde adulte. Peut-on dire aujourd'hui encore que c'est en étudiant avec soin le passé que nous anticiperons l'avenir et comprendrons le présent ? Les savoirs évoluent, les savoir-faire se transforment mais une nation ne peut ignorer son passé comme un enfant ne peut faire une croix sur son héritage familial. Le groupe familial (qui s'est radicalement transformé avec l'apparition de familles monoparentales ou de familles recomposées) n'est plus toujours la référence aux yeux du jeune. L'idée même du métier, avec ses compétences et ses savoir-faire durables, se perd. Le marché de l'emploi exige une certaine mobilité qui peut entrer en contradiction avec d'autres valeurs telles la loyauté à un employeur, la solidarité au sein d'une entreprise ou d'une association sans parler de la fidélité en amitié ou en amour.

Ainsi, une quatrième étape a fortement marqué l'éducation de ces dernières années : la formation continue; l'éducation n'est plus uniquement réservée à la jeunesse. Sur le plan de l'emploi, les conditions du marché du travail se sont durcies, les exigences en matière de compétences et de flexibilité se sont accrues. Les aptitudes professionnelles face à l'évolution technologique doivent constamment être remises à jour.

Le statut et la place de la femme dans la société ont aussi évolué. Les revendications féminines au droit au travail, à l'égalité des salaires, au partage des tâches au sein de la cellule familiale se sont faites toujours plus fortes. Le pourcentage de femmes actives a augmenté.

Ces développements pourraient être approfondis et complétés car ils marquent tous les domaines de la vie mais notre propos est de nous attacher aux changements importants de la formation. Celle-ci se trouve confrontée à des difficultés particulières car ses finalités sont difficiles à cerner. Elle est prise entre deux temporalités : le passé sur lequel elle se fonde mais qui n'est plus le seul ciment de l'avenir et le futur encore flou et à construire.

Dans cet horizon évolutif, certaines caractéristiques pédagogiques se précisent :

- Le groupe (la classe) perd de l'importance au profit de l'individu (système à option, horaire individualisé, dossier personnel à rendre, travail à niveau, etc.). Paradoxalement, on n'a jamais insisté autant sur la vie en groupe. Mentionnons par exemple les cours de relations sans violence basés sur le respect de l'autre.

- Les frontières séparant l'école du monde du travail et de la communauté s'effacent peu à peu au profit d'une meilleure collaboration. On constate déjà ce phénomène dans les Hautes écoles (Université, Hautes écoles spécialisées).
- La classe politique apporte un appui inconditionnel à l'éducation. On admet que la formation est un fondement du bien-être économique et social.
- Les technologies de l'information envahissent toujours plus l'espace scolaire. Les élèves de demain ne viendront-ils pas tous avec un ordinateur à l'école remplaçant ainsi le cartable d'aujourd'hui ?
- L'esprit d'initiative est toujours plus sollicité. On demande au jeune d'entreprendre, d'assumer des responsabilités, d'être autonome. On lui demande aussi de la polyvalence et de la mobilité. En revanche, les tensions engendrées par la pression et la rapidité des changements s'opposent au besoin de stabilité auquel aspire chaque être humain. La gestion de cette antinomie est pour beaucoup d'individus difficile à gérer.
- Les langues étrangères ainsi que les certifications internationales qui y sont associées jouissent d'un grand prestige et se développent parallèlement à notre société d'échanges. L'apprentissage des langues devient centré sur une vision plus utilitariste, celle principalement liée à la communication et l'échange avec autrui.
- La préparation à la vie active se fait dans une optique de renouvellement quotidien. La formation continue y est omniprésente et ne se limite pas à l'apprentissage d'un métier.
- La collaboration au niveau national et international devient toujours plus intense. Les titres décernés en Suisse doivent être reconnus par les autres pays. Les étudiants doivent pouvoir librement étudier à l'étranger.
- L'efficacité de l'école, qui a été peu mesurée jusqu'à aujourd'hui, le sera toujours plus à l'avenir (PISA, label de qualité).
- De ces deux derniers points, on peut imaginer que la concurrence entre instituts de formation devienne plus intense.

Parallèlement, la nature de l'enseignement se transforme. L'enseignant est appelé de plus en plus à travailler en équipe. Il doit constamment se renouveler, gérer de plus en plus d'informa-

tions et des problèmes sociaux croissants. Son rôle deviendra celui d'un guide, dotant les élèves d'outils de réflexion.

Vous le constaterez, l'école et la formation sont en pleine mutation. Les changements doivent être gérés de manière harmonieuse et adéquate. Mais finalement, notre mission reste avant tout de former des jeunes en tant que citoyens responsables et doués de raison, capables de prendre du recul face à la dimension émotionnelle.

*Le Directeur de l'École supérieure de commerce
Dr Philippe Gnaegi*



Travaux de modelage
Classe de 2M

L'école doit être un lieu où l'on puisse prendre conscience de soi et progresser dans la direction que ce soi-même nous montre.

Samuel Roller



Les classes du 125^e anniversaire

S'il avait fallu reproduire la photographie des premiers élèves de l'École, en 1883, une page aurait suffi, puisqu'une seule classe était alors ouverte !

En 1908, à l'heure du 25^e anniversaire, on comptait un peu plus de 700 élèves et on en espérait bientôt mille.

Mais en 1933, pour les cinquante ans de l'institution, on ne dénombrait toujours « que » 753 étudiants au semestre d'hiver.

En 1958, au moment de célébrer ses 75 ans, l'École supérieure de commerce de Neuchâtel était fréquentée par 882 élèves (toujours au semestre d'hiver).

En revanche, les 55 classes du 100^e anniversaire, en 1983, rassemblaient bien à la rentrée scolaire d'août 1050 élèves. Aujourd'hui, ce sont 58 classes qui se présentent à vous, soit quelque 1170 élèves.

Le chemin paraît long entre les étudiants endimanchés et sérieux qui prenaient la pose en noir et blanc devant le photographe au début du XX^e siècle et les attitudes décontractées et souriantes des lycéens d'aujourd'hui, numérisés pour la postérité ! A leur manière, les photographies des classes de l'année du 125^e anniversaire témoignent de la diversité des origines des élèves de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, de leur mixité – avec une légère dominante féminine – et de leur ouverture à l'Autre.



LI : Al-Sakini Mahmoud Mustafa, Aynalem Daniel, Gendrop Rocio, Haile Mabtmechail Nigist, Kesete Teklebrhan, Kidane Tighisty, Kuzminykh Marina, Lee Myoungyoo, Mao Mao, Prolic Goran, Schwager Benjamin, Silva Silveira Hugo-Javier, Somboonsiri Pichyapa, Tepe Yilmaz, Tewelde Mebrat



LM1 : Aubert Nathalie, Ben Hamida Julien, Bolaños José, Filatova Yanina, Ghirmay Awet, Gnaegi Vrenalie, Göksungur Nesrin, Habte Aster, Kato Aya, Mazourek Milan, Mercado Raigal Antonio, Mikhasova Yuliya, Nuru Abdurahman, Oliveira De Azevedo Mary Helen, Pan'Kov Ihor, Vielman Crista



LM2 : Aslan Rifat, Aubord Mirielle, Fedorova Liya, Fivaz Natalia, Flores Beltranena Felipe, Guzman Katrine, Jean-Richard-Dit-Bressel David, Juk Larissa, Kipper Christian, Leao Azevedo Ana Carolina, Nikolic Natascha, Reino Dacil, Scheidegger Sascha, Seitz Johan Samuel, Steiger Khanitta, Tanner Mario, Vinatea Carolina



LT : Dogan Mustafa, Fasel-Kunekbayeva Assel, Guye Cinthia Kelly, Martinides Miriam, Nguyen Thi Loan Anh, Nieto José, Polat Eylem Dilan, Racine Olga, Seong Hyang Sook, Zurita Rengifo German Mariano



GS : Béguin Colette, Chollet Cécile, Egger Diane, Estevez Rosa Sarah, Grillo Belinda, Liengme Mathieu, Mathez Géraldine, Mazzoleni Johann, Naegeli Cynthia, Oppliger Annina, Pagot Yoann, Perucchi Samantha, Regli Mélanie, Roman Leonard, Saïdi Hicham, Treyvaud Alizé Noémie, Weber Anne-Catherine, Wyss Sébastien



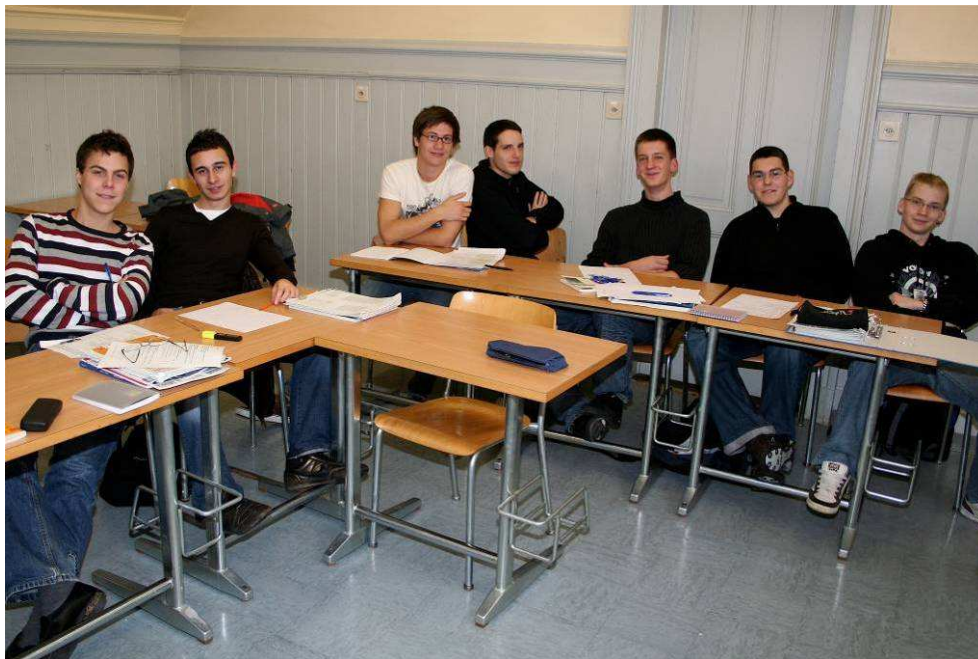
1R1 : Abdel-Zaher Wael, Bennour Karim, Brühlmann Lucie, Fernandes Mélissa, Frund Arnaud, Ighele Sandraline, Isch Laetitia Cindy, Karkeni Hakim, Kaufmann Rachel, Kerimi Venera, L'Eplattenier Vanessa, Ménétrey Lucie, Mohammad Sarkaft, Morales-Zanetti Pablo, Pauwels Marine Jenna, Perez Jimmy, Roulier Lidwine, Santos Chanel, Schaad Claudia, Stadelmann Stephen



1R2 : Cattin Juliette, Coelho Mariline, Dos Santos D. C. Yannick, Gasbi Lamia, Glardon Johann, Gomes Mendes Tomé, Jimenez Aguilera Liana, Joao Botay-Claude, Knöpfel Sarah, Kurtaj Odissea, Lebrun Dorian Loïc Rémy, Parel Sophie, Pivron Victor, Racine Elodie, Rajathurai Niroshan, Sciboz Valentin, Steiner Roxane, Trajkoski Aleksandar, Tschanz Julie, Zeqiri Liridona



1R3 : Creanza Dylan, Crespo Sofia, Defferrard Loïc, Delacrétaz Fanny, Ducommun Emilie, Hasler Mégane, Hassan Ahmed, Lolala Leslie Pauline, Martella Tania, Mathlouthi Dehli, Maumary Nathalie, Monnier Gwendoline Anny, Mukuna Corinne, Sala Marjorie, Santini Vanessa, Stuber Jérôme, Surdez Sophie, Tondin Athena Anais Maroussia, Tran Van-Nghi



4CI : Barraud Vincent, Dos Reis Jorge, Fiaux Luc, Florez Andrea, Porret Martin, Schumacher Jonathan, Vuille Noé



1DB1 : Aellen Kevin, Avvenire José, Azemi Antigona, Badertscher Christelle, Di Basilico Sara, Ducommun Zoé, Erard Angélique, Evard Salomé, Gachet Robin, Gaille Céline, Garcia Sébastien, Gauthier Mathias, Hurni Jenna, Jeanne-ret Céline, Jéquier Victor, Jobin Varinka, Mfou'ou Gilles, Pfefferli Yvette, Pietronigro Fiona, Pivron Pierrick, Puthod Manon, Python Benoit, Ramqaj Durim



1DB2 : Andrié Mélanie, Audétat Kevin, Cléménçon Sarah, Clottu Marine, Clottu Romain, Comte Laurent, Di Giacopo Luca, Ferjani Ahmed, Fortis Pamela, Gindraux Lucas, Grandjean Thibaut, Ibric Edin, Jaccottet Ludovic, Jornod Rachel, Matile Eléonore, Meister Dany, Morales Vincent, Ntumba Fallone, Paratte Adrien, Prébandier Natalie, Rochefort Mathieu, Schallenberger Alexandra, Schmid Manon



1DB3 : Amar Mehari Senhit, Arm Dani, Brunisholz Marilyn, Contrisciani Déborah, Fuchs Florian, Ghebre Selassie Merhawi, Gnaegi Marjorie, Grivel Damien, Habib Fahim, Humbert-Droz Xil-David, Jovanovic Julian, Menzar Christelle, Minder Joëlle, Obin Ruth Nadège, Rodrigues Liliana, Saraiva Kelly, Soares Freitas Katty, Sprunger Timothée, Stähli Julien, Thevenaz Tibor, Tschäppät Jonas, Ung Kachana, Villemin Cyril, Wullemin David



1DB4 : Aegerter Pierre-Alain, Amez-Droz Melissa, Aubry Michaël, Barbosa Alves Ismael, Berger Marius, Da Costa Micael, Da Silva Filipe, De Tribolet-Hardy Naomi, Hasanaj Sead, Herren Emilie, Jakob Adrien, Laager Leslie, Lamandé Etienne, Leuba Sabrina, Liengme Morgane Marine, Marques Marco, Merico Gregory, Ribaux Julie, Rocha Rei Ricardo, Serra-Capriola Jean-Baptiste, Sunier Salomé, Tarenzi Stefano, Todeschini Jonas



1DB5 : Augusto-Moscatelli Pablo, Bousri Amira, De Giorgi Mélanie, De Oliveira Rodrigo, Fatton Thomas, Klezar Prisca, Kurtal Hatice, Lamanna Tamara, Mandorino Jade, Marioni Anne-Caroline, Mary Juliane, Massaro Normann, Mendes André Tiago, Monney Mélanie, Moscatelli Arthur, Racine Jason, Ruedin Damien, Sike Madeleine, Studer Jenny, Vaneberg Robin, Vuille Andrea Jim, Wegmüller Marion

1DB6 :

Barroso Ribeiro Denis,
Bell Nathan,
Bornoz Noémie,
Brodard Fiona,
Choffat Loric,
Dey Samuel,
Do Rosario Melo Carlos
Miguel,
Dubois Tania,
Ducommun Alexandre,
Duric Esmeralda,
Epifani Christian,
Gnaegi Simon,
Hirsig Damien,
Jelk Sandy,
Kelmendi Fisnik,
Ketsanee Chaiklang,
Kokollari Merita,
Mancilla Ricardo
Mauricio,
Monnin Alessi,
Moor Célia,
Ndi Amougou Audrey,
Salvi Yohan,
Sanmiguel Nunez
Estefania



1DB7 : Andreazza Darko, Ben Brahim Nadir, Boscoe Leila, Dias Sara, Duscher Mélanie, Katambayi Patrick Kazadi, Kovacevic Sandra, Montandon-Clerc Arnaud, Moser Sébastien, Moussounda Ida Grace, Muminovic Adnan, Nori Diana, Olving Suzanne, Pinto Mélanie, Rossi Vanessa, Savina Donato, Sellé Elodie, Sidler Yael, Siegfried Killian, Staub Elena, Veseli Mustaf, Vuille Gabriel, Wessner France



1DB8 :

Ben Mansour Karim,
Bendel Linton,
Bossel Stéphane,
Cattelan Brian,
Di Battista Laura,
Donner Leïla,
Duvoisin Angeline,
Gomes Costa Céline,
Guye Floriane,
Huet Justine,
Lagares Catarina,
Lambiel Ludovic,
Mehmetaj Gentiana,
Morgado Tiago,
Oettli Roxane,
Oguey Ludovic,
Perrin Arivony,
Pfaeffli Pramod,
Schwab Julie,
Tadesse Ruth,
Vega Jessica,
Wenger Benjamin,
Werder Jonathan



1DB9 : Bernetti Clara, Bernhard Laurel-Lee, Besson Julien, Combarieu Nicolas Guy Jean-Louis, El-Hamadeh Adam, Engeler Jonathan, Favre Sohini, Grisard Jeremy, Hasani Adam, Le Mevel Pierre, Monnier Mélissa, Muanza Chancelle, Ortlieb Aliocha, Page Thierry, Pasche Grégory, Perret Bilitis, Rouiller Coline, Santos Andrea, Simonet Jonathan, Strummiello Nicola, Umana Gomez Manuel Fernando, Volery Laura, Wodarzik Jeremy Michael



1DB10 : Bruhin Michael, Chatelain Angela, Christ Yann, Clénin Amina, De Giacomo Martin, Diriwächter Mario, Eberle Florent, Esselborn Camille, Fernandez Loïc, Hajje Zineb, Kern Michael, Kohli Diego, Le Mével Arthur, Locatelli Elena, Maletti Sina, Mokdad Maroua, Mügeli Charlyne, Müller Quirin, Perret Cédric, Schüpbach Lea, Venkatesh Shanta, Von Allmen Kevin

1DB11 :

Bongard Benjamin,
Burgdorfer Damien,
Calengulo Ruth,
Caratti Dalila Désirée,
Carbonnier Sophie,
Cuanillon Natacha,
Franchini Quentin,
Hohberg Till,
Küng Angela,
Lemann Madleina,
Luthy Yann,
Maag Oliver,
Maire Alain,
Messerli Romain,
Meyer David,
Nitaj Labinot,
Schneider Johann,
Schulthess Tim,
Stebler Marc,
Stettler Pascale,
Urnenbacher Adrian,
von Dach Nadine,
Wilhelm Selina,
Yildiz Lefter





2B1 : Abdirahman Dahaba, Abplanalp Rachel, Ademi Blerinda, Altieri Sara, Benoit Alexandre, Bischoff Helder, Buatik Natthapol, Chkolnix Rachel, Christen Maude, Fragnoli Jenna, Kasumbasic Admir, Lizzi Sandro, Mignone Vincent, Militello Romain, Niederhauser Bastien, Paul Simon, Piaget Mélody, Racine Romain, Schmid Laetitia, Voillat Zoé, Wehrli Laura



2B2 : Allisson Corentine, Anton Katia, Bernhard Charles-Adamir, Bonardo Florian, Da Silva Almeida Ana Sofia, Ducommun Elvina, Falk Isaline, Frayne Kim, Gassmann Clio, Gorgerat Nicolas, Lavergne Jessica, Miéville Laura, Monnet Nina, Montandon Tiffany, Muanza Djeson, Ramseyer Christine, Rossier Sven, Rothen Florian, Sancho Stéphanie, Silva Juliana, Tomasoni Tania, Tuzzolino Vanessa, Vuille Benoît, Wittmann Chloé



2B3 : Alexandre André, Bernasconi Valentine, Bugnon Cindy, Ceylan Nihal, De Coulon Sarah, Dos Reis Filipa, Fassbind Mathieu, Favre Aurélie, Fernandes Antony, Huguenin Samuel, Jouval Thibault, Kuntzer Elodie, Mangione Sandra, Manrau Karel, Mantuano Lea, Moro Dylan, Navalho Patrick, Parpette Yoann, Pinto Da Silva Helder Duarte, Rufener Sully, Scapuso Ian, Troyon Stéphanie, Tschudin Anja, Wittmann Jonas



2B4 : Aeberhard Rahel, Baumann Laura, Bögli Nora, Ciccarone Marco, Correia Ana, De Giacomo Natalia, Düzgün Nesibe, Fluckiger Maude, Grossen Lorena, Grubenmann Jennifer, Huber Noémie, Kindler David, Lanz Jennifer, Meier Lukas, Meyer Thaïs, Mora Mathieu, Perriard Romain, Pulfer Oliver, Reinhard Annic, Rüegg Nicole, Schönenberg Daniel, Wandfluh Tino, Wyss Christoph, Zimmermann Maria



2D1 : Askan Eda, Bassin Joël, Beka Ajete, Bianchi Giuseppe, Blanchard Olindina, Cordoba Angèle, Cordoba Charlène, Duraki Anes, Fiorese Alessandro, Gözcan Ronay, Hassan Hashim Ilham, Horber Jachen, Keppner Florian, Messina Cristina, Monteiro Batista Patricia, Pereira Cindy, Picci Jonathan, Richard Thomas, Soares Lauralie, Soydas Gizem, Süess Caryl, Suffia Mandy



2D2 : Boichat Wendy, Calce Italo, Da Silva Nelson, D'Angelo Jessica, Favre Denis, Gashi Alban, Gillis Julien, Hadj Saïd Faiza, Jezeraskic Martina, Jolimay Jennifer, Lotito Stefano, Lufutuka Cardoso Ana, Pellegrini Julien, Picci Mike, Sadikovic Valentina, Santos Sophie, Scheuber Mathieu, Softic Elvira, Sollami Gilles, Tshitoko David-Jérôme, Wilsher Jennifer



2D3 : Adde Tiffany, Aebi Raphaël, Benoit Romain, Buoso Océane, Buoso Sherra, Cana Ekrem, Carroll Christopher, Cimino Sandro, Cruciato Mirko, de Coulon Romain, Du Bois Virginie, Fourcade Sébastien, Grivel Florian, Ibrahimovic Almedina, Licci Amanda, Mateus Katia, Matile Jorick, Rizzelli Marco, Santos Alex, Saugy Quentin, Simoes Sandrina, Zarkovic Jelena



2D4 : Arnold Harry, Belgrano Laura, Boillat Lionel, Cecchi Alan, Favre Pauline, Greber Jessica, Guadagnini Katia, Idrizi Zeliha, Kilchenmann Adrian, Mbaye Djamin, Moser Charlotte, Rossi Léo, Schütz David, Visino Samantha, Vuarnoz Frédéric, Waelti Kai, Zbinden Pascal



3B1 :

Abdelzaher Selim,
Badertscher Stéphane,
Beausire Mélanie,
Bernhard Karelle,
Bianco Coralie,
Bidlingmeyer Arnaud,
Buchli Maurine,
Cantoni Pierre,
Carrard Sylvain,
Delhotel Valentine,
Dias-Rocha Fabio,
Dos Santos Micaela,
Iten Pascal,
Kandel Axel,
Kaser Valérie,
Lohri Cynthia,
Matary Yaelle,
Pascale Christian,
Santschi Sacha,
Schenevey Laurane,
Verardo Roberto,
Von Allmen Alexandre,
von Büren Noémie



3B2 : Arlettaz Caroline, Bajraktarevic Kenan, Besancet Thierry, Boux Kevin, Campisi David, Correia Gomes Patrick, Costantini Sarah, Guenat Sandrine, Hilt-pold Serge, Humbert-Droz Chloé, Leuba Noémie, Luthi Cédric, Marchal Laureen, Mendes Debora, Montandon Céline, Moore Jonathan, Ndo Ze Mathurin, Perret Morgane, Sapsford Marc, Tana Dias Bucusso André, von Büren Romaine, Zimmermann Laura

3B4 :

Argin Serhat,
Bruell Basil,
Caetano Maik,
Comtesse Yessenia,
Forster Myriam,
Graf Chris,
Gutknecht Valentin,
Hauenstein Nathalie,
Hochedez Tiphaine,
Jacquemettaz Lucas,
Khan Tahsin,
Kurtz Mike,
Piaget Jessica,
Ramseyer Laura,
Ripamonti Fabian,
Russo Aurélie,
Tanner Vanessa,
Tokuda Nino,
Wegmüller Clément,
Zaugg Beatrice,
Züst Simon



3B3 : Aeby Morgan, Bohnenblust Maya, Calligaris Diana, Chanez Priscilla, Cichetti Laila, De Nuzzo Pamela, Delley Aude, Doffe Maité, Jacot Maud, Jaquet Bastien, Kaufmann Bryan, Koenig Dan, Lajnef Karima, Macedo Antonio-Manuel, Meireles Da Costa Rui-Lito, Nogareda Tania, Pinto Santos Monica, Rossel Cédric, Sebhatu Abnet, Terbaldi Romain, Valentini Stéphanie



3B5 : Belli Irina, Bucolo Alessandra, Buscher Nathalie, Gilgen Rana, Hamze Daniel, Heer Nadya, Hegg Nadja, Kratochvil Yannick, Leu Livio, Liechti Deborah, Lüthy Raffael, Preradovic Danijela, Reber Jasmine, Röthlisberger Raphael, Schmutz Stephanie, Schneider Andrea, Spring Kelly-Lane, Stauffer Laura, Theurillat Pascal, Velasquez Madera Bianka, Vidackovic Andjelina, Weibel Sara, Wenger Raphael



3D1 : Alves Vanessa, Barfuss Jeremy, Boillat Florence, Bourgeois Rachel, Campos Igor, Del Greco Stefano, Feo Tiziana, Guinchard Stéphanie, Jeanneret Frédéric, Julmy Lucie, Merlet Marylyn, Montandon Sébastien, Oliveira Josué, Perrenoud Yannick, Tyan Olesya, Vitali Giuseppe, Zürcher Clémence



3D2 : Akakpo Afi Ahoefa Felicia, Ben Abdelmalek Mohamed Amine, Beyeler Jeremy, Blanco Angel, Bortolini Mathilde, Bourquin Xavier, Chiriaev Eugène, Deléchat Grégory, Delley Thibaut, Durmo Selma, Frosio David, Gigandet Eric, Junod Grégory, Muminovic Anesa, Ndjemena Madeleine, Oliveira Antonio, Romy Mathieu, Suter Marc



3D3 : Aziri Jetmira, Dakaj Zemrije, Dias Lopes Sara, Grandjean Emmanuelle, Guinand Maxence, Indino Deborah, Julmy Noémie, Kasai Alain, Langenegger Delphine, Lissy Scarlett, Machado Martina, Morel Melinda, Murenzi Marika, Nobin Sunita, Schär Pablo, Schneider Vladimir, Vuilleumier Mathieu, Wicky Roxane



3D4 : Aeschlimann Loris, Alomba Ornella, Battaglia Yvan, Bradaric Sunita, Cantor Vanessa, Cassard Sophie, Da Silva Jenny, Facchinetti Florian, Girardet Camille, Kilchenmann Flavien, Morthier Katia, Murray Sebastian, Nesi Christelle, Nogaro Carina, Pardal Christine, Schneider Gaëlle, Steiner Stéphane, Valitutti De Souza Cassila, Ziegenhagen Line



3D5 : Bachmann Valentina, Beffa Raffaele, Bihler Christelle, De Nuzzo Laura, Fankhauser Sina, Favre Nathalie, Flühmann Benjamin, Gasser Raphael, Graf Angela, Grosjean Henry, Häberli Niklaus, Hänseler Luca, Hausheer Samuel, Jefkaj Mahije, Jovanovic Aleksandra, Leuthold Patrick, Marti Laura, Rastoder Sindija, Schmocker Tanja, Schulz Lucas, Tana Nadine, von Känel Marion, Weber Aja



1M1 : Baybörek Sibel, Broye Adeline, Dällenbach Camille, Gandoy Aurélie, Grossu Luca, Korradi Carole, Morgenthaler Camille Sophie, Muriset Rosalie, Perrochet Anne, Robert Mehdi, Schumacher Roxane, Sikiaridis Yvan, Spengler Tania, Tatti Lucie, Veillard Aline, Voillat Margaux, Von Gunten Geneviève, Wirth Jennifer, Zaugg Elena



1M2 : Bruggisser Benjamin, Bulgheroni Monica, Cavalcante Rebecca, Facchinetti Mickaël, Guillén Lila, Haenzi Fabienne, Hofmann Anouck, Jacot-Descombes Duncan, Laurent Héloïse, Leal-Valencia Jonathan, Monnard Samantha, Monteiro Maxime, Muller Rachel, Nicod Emilie, Placi Serena, Robert-Nicoud Christophe, Rossier Marie, Ruedin Jean-Vincent, Stanchieri Mirko, Trossevin Steven, Veloso Alves Max



1M3 : Avlijas Anthony, Berger Sven, Brauen Giliane, Chevillard Laetitia, Corminboeuf Julien, Emsenhuber Marina, Esteve Quentin, Gözcan Rosa, Karamage Jean-Baptiste, Kuntzer Pauline Géraldine, La Grutta Océane, Lack Yvan, Léchine Marie Charlotte Blanche, Léchet Julien, Légeret Arnaud, Matary Dana, Miaz Baptiste, Quadroni Florence, Rieder Simon, Schroff Sacha, Suffia Loan



1M4 : Allanfranchini Paul Grégoire, Barreto Laetizia, Casares-Lima Mauricio Augusto, Cassard Julie, Cito Karim, De Sousa Stéphane, Gallo Philippe Marian Andre, Hammami Omeima, Jelmi Amaury, Kovacevic Suzana, Maliki Abdel-Kamal, Maye Mohamed, Nussbaum Valérie, Piaget Sophie, Renaud Yannick, Rufer Cécile, Salchli Alice, Somai Faten-Raïssa, Spart Molly, Vuille Roman, Vuitel Lucas, Zimmermann John Cody



1M5 : Burkhard Alan, Carrière Kevin, du Marais Godefroy, Dubey Charles-Henry, Gillis Sébastien, Huszno Jonathan, Jeanneret Raphaël, Jornod Marie, Lanthemann Gaël, Lavanchy Zoé, Lovat Christine, Marquis Laura, Matthey Florent, Meyrat Gilles, Piccari Anthony Manuel Oliver, Rechsteiner Niels, Saçak Yesim, Spring Xavier, Stauffer Quentin, Tanner Raphaël, Wunderlin Nathalie



1M6 : Barben Emilien, Blaser Xavier, Cordoba Cyril, Dos Reis Pinto Ludovic, Fernandes Paulo, Garcia Lucas, Gertsch Morgan, Graf Volkan-Amadeus, Guenat Fanny, Jeandupeux Jean-Joël, Jeanneret Julien, Kottisch Gaëtan, Montandon Anthony, Muriset Natacha, Perrin Florian, Petruzzi Deborah, Ribaux Virginie, Roulet Christophe Louis Erwin, Schmutz Alexia, Wannenmacher Joanie, Wildhaber Matthieu



1M7 : Ademovic Almir, Araujo Magana Silvia, Bressoud Aline, Cléménçon Jennifer, Devaud Amalia Nila Elda, Domon Damien, Faustmann Pauline, Fuligno Mamisoa, Giovannini Caryl, Gretillat Emilie, Huguenin-Dumittan Julia, Migliore Orane, Noguera Guillaume, Reding Nadia, Schmutz Jonathan, Sherazi Tahseen, Spring Bettina, Stalder Laura, Tebar Julien, Thévenaz Margaux



2M1 : Bader Camille-Claire, Barell Celia, Bergqvist Charlotte, Bertschinger Debora Barbara, Boulfernane Manel, Brugger Marie, Brunner Céline, Burkhalter Nathaniel, Cosandier Mélanie, Frei Simon, Heimann Laetitia, Lo Jenny, Minisini Kathlyn, Montandon Moran, Müntener Tina, Murbach Sophie, Ray Lorena, Safari Diako, Safari Kashal, Späth Maria-Teresa, Vatter Théo, Wütschert Leïla, Zwygart Romaine



2M2 : Bersier Adrien, Biolley Lise, Blaser Simon, Bussy Yanick, Calame Elodie, Courtat Jessica, Da Fonseca Justine, Fernandes Almeida Luis-Vitor, Guillod Steeve, Kaeser Tom, Kausche Jana, Koller Emilie, Kummer Nadia, Langenegger Elodie, Lipe Daniel, Mariot Sandra, Othenin-Girard Daniel, Ryter Samantha, Vuille Gilles, Zbinden Raphaël



2M3 : Donzé Florence, Fahrni Sébastien, Froment Florian, Hundt Shaun, Jeanneret Marc, Kaufmann Yan, Krisztian Tamas, Lehmann Louis, Meyrat Adrien, Omerovic Mesa, Perrinjaquet Virginie, Quadroni Norman, Reichenbach Sophie, Rossier Damien, Schafroth Grégoire, Springmann Pamela, Staub Maxime, Stranieri Loïc, Streiff Randy, Touzeau Charles



2M4 : Besson Lynn, Bruehlmann Danya, Clerc Kevin, de Coulon Thibaut, Dubochet Elea, Ferreira Aurélien, Guinand Julianne, Guyot Camille, Jeanneret Yann, Khan Zarlasht, Martinez Maeva, Messerli Basile, Montandon Fatima, Muller Yanick, Pillin Anne-Sophie, Seiler Alban, Torelli Antonio, Tripet Marika, Tuzolino Leila, Virtic Caroline, Yersin Océane



2M5 : Amstutz Jessica, Baggenstos Elsa, Benoit Dorothée, Blanc Mélanie, Bloesch Natacha, Bouzelboudjen Célia, Cachelin Aurélie, Chappuis Marine, Cruz Joana, Dos Reis Patrick, Grisel Antoine, Lenzlinger Laura, Lopes Bruno, Monnat Caryl, Patron Karine, Steudler Aurélie, Tang Soop-Tzi, Tavel Tiffany, Zimmermann Julien, Zini Lorena



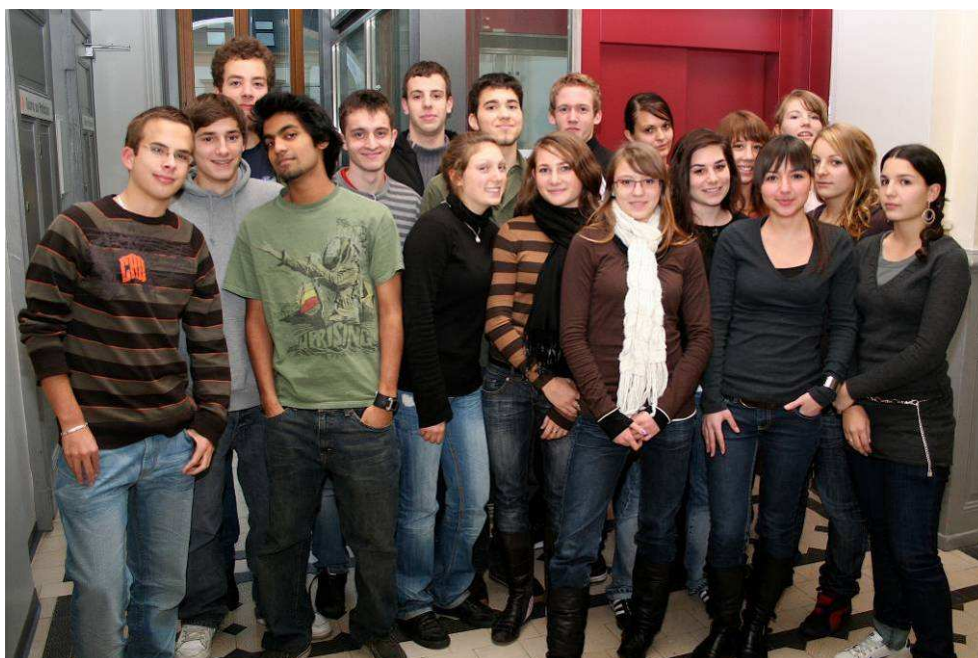
2M7 : Avella Bruges Yina Lucia, Baldi Amandine, Chavaillaz Luc, Durham Laurent, Feuz Daphné, Gauchat Eléa, Grisel Matthieu, Guye-Bergeret Christelle, Hehlen Florence, Huguenin Mélanie, Karoue Kagni Pirenem, Khan Hares, Kummer Morgane, Leitner Natacha, Marchand Sloane, Persoz Jenny, Spichiger Maëlle



2M8 : Ali Amal, Armenti Alexia, Benoit Melinda, Branger Vanessa, Catalano Laetitia, De Pinho Kevin, Demierre Sabrina, Dijkstra Adrien, Gueissaz Joël, Gugliotta Daniele, Kull Alexandre, Luiz Laura, Maraldi Yan, Mirdita Raimonda, Papis David, Poma Davide, Softic Denis, Solioz Jennifer, Stoppa Maryline, Suriano Serena



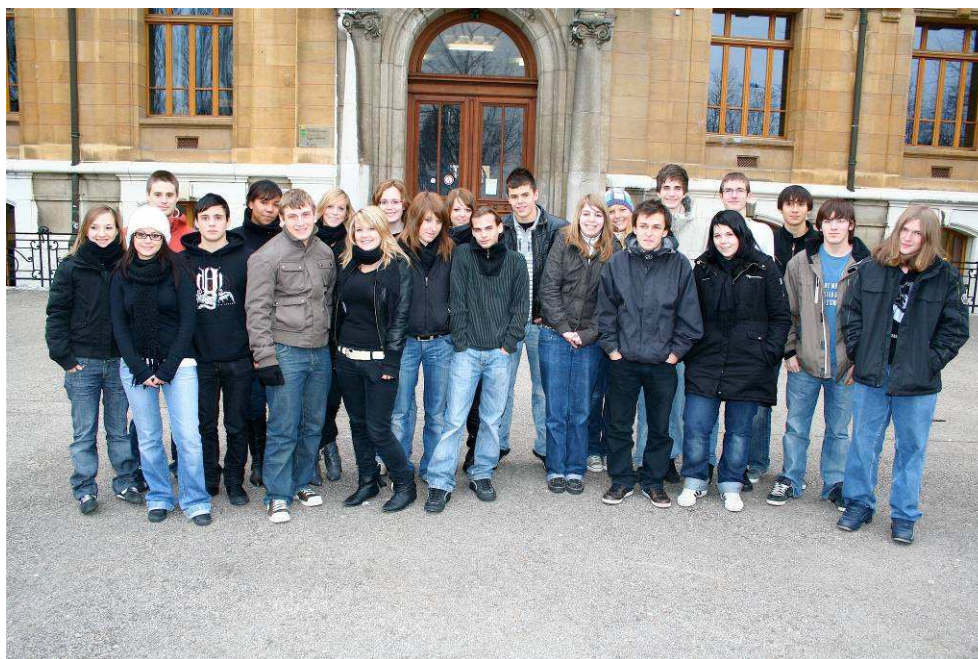
3M1 : Alberti Geoffroy, Bangerter Viviane, Brunnenmeister Eva, de Serra Frazao Raul, Di Biase Matteo, Fuchs Gwenael, Giauque Stéphanie, Gygax Fabian, Imesch Andrea, Infanti Letizia, Ledermann Mariella, Leite Kim, Liechti Alizée, Mele Marina, Messerli Matthias, Pirelli Vanessa, Porret Karen, Rausis David, Rognon Raphaël, Roth Carmen, Thudianplackal Melany, Trevisani Fabian, Vuilleumier Fabien, Zeller Fabian, Zimmermann Janie



3M3 : Blanc Leticia, Böhler Nicolas, Carrola Eléonore, Comuzzi Dalia, Fort Danick, Frangeul Killian, Gomes Glenn, Hadj Said Khadidja, Huszno Lea, Joris Marlène, Nicolet-Dit-Félix Romain, Nötzel Stéphanie, Pourchet Léa, Ricchiuto Laurent, Sapsford Gary-Charles, Schiavano Luca, Schindler Jessica, Trépier Perrine, Zimmermann Sophie



3M4 : Aubry David, Ben Brahim Karim, Bonhôte Amandine, Boschung Thomas, Cosandier Fabien, Douady Joël, Favre Bastien, Junuzovic Vahid, Karattuparambil Hari, Kasai Laetitia, Kirschner Julia, Langel Sandra, Lanz Allison, Roy Céline, Ruedin Lionel, Rusconi Nathan, Saucy Frédéric, Sgro Giuseppe, Straubhaar Tina, Tschudi Lionel, Vida Lorène, Willy Samuel



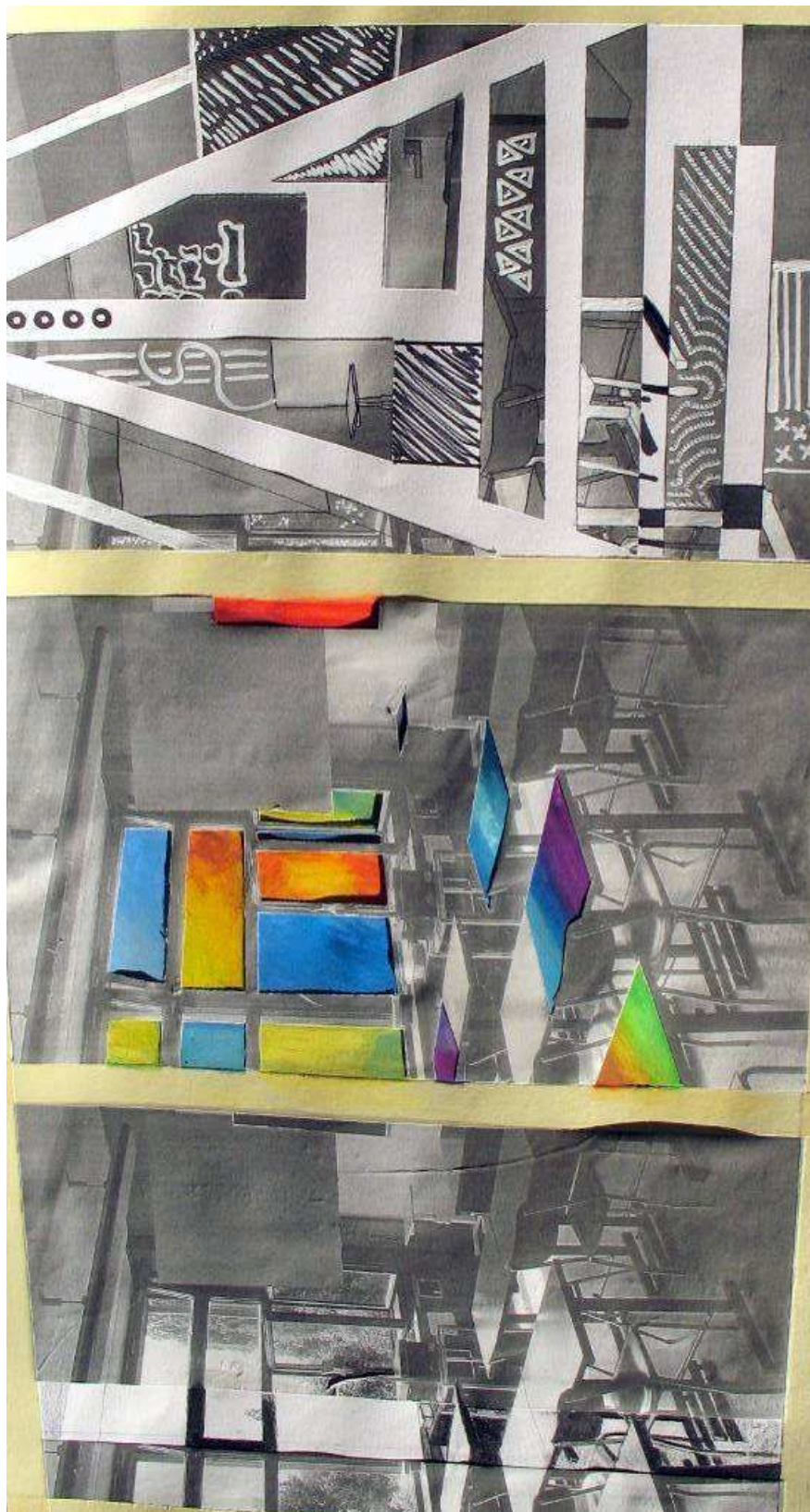
3M5 : Arnanda Timothy, Bachmann Eric, Barone Michele, Biver Emilie, Broggin Isalyne, Bron Morgane, Cuhe Céline, Daka Fitore, El Khalifa Sarah, Favre Niels, Flückiger Samuel, Grandjean Vincent, Jaggi Charles-Lewis, Jobin Lucie, Lorient Kristofer, Matthey Christèle, Monnier Malika, Mourot Julien, Muller Julien, Murray Pernille, Nseka Vanessa, Raemy Sarah, Salek Maxime, Wehrli David



3M6 : Besomi Michael, Burkhard Steven, Cappilli David, Chappuis Arnaud, Cochand Jérôme, De Francesco Dino, Dubois Du Nilac Solal, Freléchoux Lorain, Germain Cédric, Gnaegi Melissa, Grigorov Andrei, Grossenbacher Olivier, Hirschi Alexandre, Kramer Matthieu, Maranzano Fabio, Offredi Valentin, Reymond-Joubin Yves, Rossat Charlotte, Rossetti Manon, Simon-Vermot Léonard, Steudler Alexandre, Van Jones Jolinda, von Wyss Andrée, Wälti Alexandre



3M7 : Al-Dourobi Karim, Buchli Flavia, Bujard Sébastien, Chappuis Sandy, Crippa Caroline, Dousse Margaux, Esselborn Diane, Fallet Quentin, Frossard Yannick, Gardet Andrea, Genton Martin, Luscher Pascal, Maspoli Sabrina, Matthey Manon, Paillard Lye, Roy Maurane, Scherly Géraldine, Suter Sahra, Vivot Nastasia, von Allmen Maximilien, von Gunten Fanny





Les collaborateurs de l'ESCN depuis 1983

Présidents de la commission de l'École depuis 1983 (du Lycée Jean-Piaget depuis 1998)

MM.	Dates
Houriet Francis	1980-1996
Erard Lucien	1996-

Directeurs de l'ESCN

MM.	Dates
Jeanneret Marcel	1980-2001
Gnaegi Philippe	2001-

Membres de la direction

Directeur-adjoint

M.	Dates
Castioni Mario	1980-1997 (directeur du Lycée Jean-Piaget depuis 1998)

Sous-directeurs (maîtres principaux jusqu'en 1997)

M ^{mes} et MM.	Dates
Boillod Jean-Pierre	1972-1994
Ziegenbalg Denyse	1975-1985
Baechler Emile	1976-1989
Simon Jean-François	1985-1986
Monnet Ali	1986-1996
Renaud Marc	1990-2006
Gnaegi Philippe	1996-2001
Macherel Rey Anne	2001-
Feuz Michel	2006-

Responsables administratifs

M ^{me} et MM.	Dates
Biéri Richard	1985-1988 (Pavillon du Château)
Renaud Marc	1988-1990 (Pavillon du Château)
Favre Alves Catherine	2003-2008 (Robert Comtesse)



M^{mes} et MM. Michel Feuz, Catherine Favre Alves, Anne Macherel Rey, Philippe Gnaegi



De gauche à droite, M^{mes} et MM. :

1^{er} rang : Adrien Von Wyl, Deborah Beerli, Stéphanie Palumbi, Sonia Fernandez Laederach, Anita Aubert, Lorraine Righetti, Clémence de Montmollin, Alain Viret

2^{ème} rang : Bernard Mathez Neels, David Olivier Pellegrini, Jean-Luc Montavon, Julie Coursier Delafontaine, Marta Quartini Gobbo, Gilles Maire, Jérôme Boss, Jacques Michel Martin

Manquent : Pura Pons, Lucienne Schenevey

Collaborateurs administratifs

Administrateurs (LJP)

M ^{me} et M.	Dates
Knoepfler Chevalley Laurence	1998-
(ai) Montavon Jean-Luc	2007

Comptables

M ^{me} et MM.	Dates
Reutter Bernard	1983-2005
Montavon Jean-Luc	2005-
(ai) Beerli Deborah	2007-

Secrétaires

M ^{mes} et M.	Dates	M ^{mes}	Dates
Perrenoud Claudine	1948-1986	Godfroid Fabienne	1993-2001
Huber Dominique	1981-1985	Fernandez Laederach	
Pellegrini Schuwey		Sonia	2001-
Daniela	1985-1989	Savoy Anne Françoise	2001-2007
Dell'Acqua Martine	1986-1996	Righetti Lorraine	2002-
Hirschy Fabiana	1986-2001	Thierrin Christine	2003-2006
Herbelin Cécile	1989-1993	Aubert Anita	2006-
Brossin Sylvain	1991-2000	Palumbi Stéphanie	2007-

Bibliothécaires-Médiathécaires (LJP)

M ^{mes} et M.	Dates	M ^{mes}	Dates
Botteron Claudine	1985-1999	Devenoges Véronique	2004-2006
Coursier Delafontaine	1999-	de Montmollin	
Julie		Clémence	2007-
Dessaules Mélanie	1999-2004	Pons Pura	2007-
Wermeille Jean-Luc	2003-2005		

Concierges

MM.	Dates	MM.	Dates
Rognon Jean	1976-1991	Martin Jacques Michel	1991-
Lozeron Bernard	1977-1991	Maire Gilles	1997-
Chatelain Christian	1981-1999	Dumont Maurice	2000-2006
Tur Miguel	1983-2004	Boss Jérôme	2004-
Dell'Acqua Jean Francois	1991-1997	Viret Alain	2006-

Collaborateurs

M ^{mes} et MM.	Dates	M ^{mes} et MM.	Dates
Joly Monique	1978-1998	Dumont Monique	2001-2006
Rollier Mady	1985-1997	Pellegrini David Olivier	2001-
Maire Margaritha	2000-	Linder Pascal	2003-2006
Meyer Grégory	2000-2003	Michon Claudine	2006-
Quartini Gobbo Marta	2000-	Von Wyl Adrien	2006-
Schenevey Lucienne	2000-	Mathez Neels Bernard	2007-
Sinaci Aziz	2000-2006		

Cafétéria

M ^{mes}	Dates	M ^{mes}	Dates
Fattelay Raymonde	1977-1985	Cuennet Huguette	1993-
Strausack Brigitte	1985-1993	Thiébaud Eliane	1994-
Martin Agnès	1993-	Vuilleumier Mariette	1994-
		Gremion Myriam	2000-



M^{mes} Eliane Thiébaud, Myriam Gremion, Mariette Vuilleumier, Huguette Cuennet et Agnès Martin

M. Bernard Reutter
« 23 ans de baignade
dans les comptes
de l'ESCN »





Il y a 25 ans, la conférence générale de la rentrée...

Enseignants depuis 1983

M ^{mes} et MM.	Dates	M ^{mes} et MM.	Dates
Spichiger Ferdinand	1952-1984	Rytz Béatrice	1970-2007
Guyot Renée	1953-1987	Zosso André	1970-2007
Matthey Francois	1954-1990	Gasser Josette	1971-
Zulauf Fritz	1954-1988	Biéri Richard	1972-2001
Haldimann Georges	1959-1984	Boillod Jean-Pierre	1972-1994
Keller Werner	1960-1987	Boillod Laurence	1972-1998
Chevroulet Jean-Pierre	1961-1998	Conti Lynne	1972-2005
Jeanneret Marcel	1961-2001	Fatton Suzanne	1972-1998
Perrenoud Irène	1961-1987	Gjerding Ruth	1972-1997
Burgat Josiane	1962-1999	Maumary Claudine	1972-1997
Thiébaud Jacques	1962-1985	Pfyffer Marie-Christine	1972-1996
Galland Martine	1963-2000	Girardier Charles-Robert	1973-
Porret Lucien	1963-1991	Schoeni Jean-Jacques	1973-
Ziegenbalg Denise	1963-1985	Baechler Emile	1974-1989
Gacond René	1964-1987	Cattin Francois	1974-1995
Lemberger Bernard	1965-1987	Ferrarino Caverio Paola	1974-2008
Monnet Ali	1965-1996	Flury Jürg	1974-
Reith Helmut	1965-2002	Grosjean Gabrielle	1974-1988
Rosselet Jean-Gabriel	1965-2000	Rufer Claude	1974-1995
Burki Pia	1967-1995	Saisselin Jean-Louis	1974-2002
Grezet Pierre-Alain	1968-1994	Bendel François	1976-2004
Humbert-Droz Gilles	1968-2003	Castioni Mario	1976-
Perregaux Aloys	1968-1996	Feller André	1976-
Cattin Claude	1969-1990	Martenet Jean	1977-2007
Descoeudres Jean-Claude	1970-2001	Pilly Etienne	1977-
Huber Walter	1970-2006	Attinger Verena	1978-2007
Papaloizos Nicole	1970-1990	Martin Jean-Louis	1978-1994
Perret Denise	1970-2002	Mercier Christiane	1978-2007

Les collaborateurs de l'ESCN depuis 1983

M ^{mes} et MM.	Dates	M ^{mes} et MM.	Dates
Paul Jean-Noël	1978-	Brandt Sylvie	1985-
Rosenfeld Heidi	1978-2001	Chollet Claire	1985-
Roulet Geneviève	1978-	Garin Marcel	1985-1995
Simon Jean-François	1978-1986	Meyer Claude	1985-
Barbezat Jean-Claude	1979-2007	Moeschler Danielle	1985-2008
Bianchi Christiane	1979-	Waechter Ana	1985-
Bourquin Yves	1979-1995	Waelti Jean Bernard	1985-
Eigeldinger Danielle	1979-2002	Gobbo Didier	1986-
Licitra Aldo	1979-1995	Renaud Marc	1986-
Loosli Esther	1979-2006	Torsello Cinzia	1986-
Oberli Jean-François	1979-	Hafner Franco	1987-2007
Renevey Bernard	1979-2001	Mügglér Heinz	1987-
Weber François	1979-	O'Reilly John	1987-1991
Widmer Jean-Philippe	1979-	Bongard Martial	1988-
Burgat Kim	1980-	Hachler Souad	1988-
Feller Anne-Marie	1980-	Nussbaum Suzanne	1988-
Gasser Peter	1980-	Pellegrini Schuwey	
Gnaegi Patricia	1980-	Daniela	1988-
L'Eplattenier Alison	1980-1992	Suriano Patrizia	1988-
Martin Stéphane	1980-	Tschopp Thierry	1988-
Palix Jean-Pierre	1980-2007	Gnaegi Philippe	1989-
Raemy Josée	1980-	Huguenin Didier	1989-1997
Schmidli Eric	1980-	Koehli Jatón Sylviane	1989-
Soguel Eric	1980-1998	Virchaux Alain	1989-1993
Tissot Heidi	1980-	Rousseau Maryse	1990-
Tolck Charles-Henri	1980-	Morel Huber Ann	1991-
Vallet André	1980-1998	Petris Loris	1991-1998
Wilson Richard	1980-2003	Bauer Philippe	1992-
Bonhôte Christiane	1981-1996	Moser Laurent	1992-
Martenet Marie-Louise	1981-	Vauthier Nicole	1992-2001
Schinz Philippe	1981-	Herbelin Cécile	1993-
Egger Aletha	1982-2007	Osemlak Boguslaw	1993-
Feuz Michel	1982-	Gentil Eric	1994-2003
Guillaume Gérard	1982-	Guillaume-Gentil Roland	1994-2004
Oberson Jean-Michel	1982-	Reith Stefan	1994-
Rhyn Jean Luc	1982-	Sandoz-Heinis Charlotte	1994-
Schenker Jean-Marc	1982-1988	Sunier Yann	1994-
Zivanovic Velibor	1982-2006	Banhegyi Lucia	1995-
Ducry Rejchland		De Martini Daniel	1995-
Elisabeth	1983-	Ducommun Jacques	1995-
Kohler Michel	1983-	Pilly Janine	1995-
Serageldine Fouad	1983-	Priez France	1995-1998
Tombez Brigitte	1983-	Zosso Bettina	1995-2000
Chabloz Bernard	1984-	Camara Latif	1996-
Guillaume-Gentil		Gendre Florence	1996-2003
Catherine	1984-	Huguenin Vincent	1996-
Rousseau Nicolas	1984-	Merminod Christian	1996-
Schaller Reardon		Principi Joëlle	1996-2000
Monique	1984-1996	Aubort Jaccard Chantal	1997-
Siron Nicole	1984-	Brunetta Feuz Alessandra	1997-
Banderet Blaise	1985-	Devaud Philippe	1997-



Les enseignants de la rentrée 2007-2008

Les collaborateurs de l'ESCN depuis 1983

M ^{mes} et MM.	Dates	M ^{mes} et MM.	Dates
Macherel Rey Anne	1997-	Kissling-Heiligenmann	
Penate Ana Maria	1997-2002	Martha	2003-
Vuillaume John	1997-	Knoepfler Kladny	
Antonietti Pascal	1998-	Marianne	2003-
Brand Pierre-Alain	1998-	Le Noac'H Dubois Anne	2003-
Dubois-Faramaz		Moser Florence	2003-
Françoise	1998-	Ribaux Jean Daniel	2003-
Hilbrink-Esseiva Sophie	1998-	Rumin Anna	2003-
Merminod Nathalie	1998-	Schulte Santschi Karin	2003-2007
Naegeli Rudi	1998-	Tock Danièle	2003-
Sangsue Rosana	1998-	Von Bueren Joachim	2003-
Von Bueren Jean-Thierry	1998-	Barrette Martin	2004-
Aragno Christiane	1999-2007	Dessoulavy Jean	2004-
Bandelier Nicolas	1999-	Fragniere Alexandra	2004-
Derrous Touria	1999-2007	Freymond-Stauffacher	
Péter Philippe	1999-2007	Anne	2004-
Rychner-Hofmann		Pasche Nicole	2004-
Gabriela	1999-	Racine Béatrice	2004-2007
Besia Frédéric	2000-	Salvatori Gasso Lucia	2004-2004
Ducommun Suzanne	2000-	Bösiger Boukor Katarina	2005-
Grisel Stettler Claudine	2000-2005	Duss Patrick	2005-
Pickert Alexander	2000-	Guyot-de-Bosset Isabelle	2005-
Ramseyer Jacques	2000-	Kohler Valentin	2005-
Toedtli Nathalie	2000-	Papadopoulos Byron	2005-
Vanoli Cécile	2000-	Perotti Raphaël	2005-
Zurcher Guillaume		Petrachenko Irina	2005-
Isabelle	2000-	Pivron Alain	2005-
Aubert Marlyse	2001-	Schneider Céline	2005-
Debély Pascal	2001-	Simon Violaine	2005-
Dupont Christophe	2001-	Vuilleumier Nicolas	2005-
Favre Alves Catherine	2001-	Willi Catherine	2005-
Girardier Fiona	2001-	Ferranti Olivia	2006-
Jeanneret Françoise	2001-	Girardin Emilie	2006-
Schule Chantal	2001-	Gut Stéphane	2006-
Steiner Danièle	2001-	Machado Eliane	2006-
Sudan Philippe	2001-2004	Marci Zoé	2006-
Vassalotti Elena	2001-	Maurer Davide	2006-
Walther Erik	2001-	Miéville Nicolas	2006-
Zen-Ruffinen Alexandre	2001-	Palix Nourane	2006-
Barrelet Buggia Laure	2002-	Richard Anne	2006-
Berger Christian	2002-2003	Ariège Nadine	2007-
Corti Christine	2002-	Auberson Catherine	2007-
Hirschy Fabiana	2002-	Brodard Alexandre	2007-
Jost-Wiser Myriam	2002-	Guillermoz-Waldvogel	
Mantuano Adèle	2002-	Annie-Claude	2007-
Bouille Rachel	2003-2005	Hêche Nicolas	2007-
Devenoges Sylvian	2003-	Vogt Yvonne	2007-
Girardin Yves	2003-		





ESCN 125

Comité d'organisation

Président : Michel Feuz
 Information, marketing : Marc Renaud
 Finances : Joachim Von Büren
 Ouvrage commémoratif : Claude Meyer, Jacques Ramseyer
 Décoration : Nicole Siron
 Exposition : Fabiana Hirschy
 Soirée de gala du 17 mai 2008 : Christiane Bianchi
 Journée « Portes Ouvertes » du 17 mai 2008 : Pascal Antonietti, Anne Macherel Rey
 Site internet : Valentin Kohler
 Secrétariat : Sonia Fernandez Laederach

Réalisation de l'ouvrage

Travaux graphiques des élèves de la classe 1M8 – 2M8 (2006-2008)
 La photographie de la couverture est de Mélinda Benoit (classe 2M8).
 Caricatures de Pascal Debély
 Photographies des bâtiments : élèves des classes 2M2, 2M3, 2M7 et 2M8 de la volée 2007-2008
 Photographies des classes : Michel Kohler, Alexander Pickert, Thierry Tschopp
 Photographies des salles de bureautique, informatique et de laboratoires de langues : Josette Gasser et Baptiste Feuz
 Inventaire des enseignants et des collaborateurs administratifs et techniques établi par M. Michel Feuz
 Auteurs : Pierre-Alain Brand, Bernard Chabloz, Catherine Favre Alves, André Feller, Charles-Robert Girardier, Philippe Gnaegi, Marilou Martenet, Stéphane Martin, Laurent Moser, Heinz Müggler, Jacques Ramseyer, Marc Renaud, Jean-Luc Rhyn, Brigitte Tombez, John Vuillaume, André Zosso
 Iconographie réunie par Claude Meyer, Nicole Siron et par les auteurs
 Maquette et réalisation technique : Claude Meyer

Organisation du 125^e anniversaire de l'ESCN

Le 125^e anniversaire de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel a été initié et chapeauté par M. Philippe Gnaegi, directeur.

L'organisation générale du 125^e anniversaire a été confiée à M. Michel Feuz, sous-directeur.

La mise sur pied de la journée « Portes Ouvertes » du 17 mai 2008 a été placée sous la responsabilité de M^{me} Anne Macherel Rey, sous-directrice.

L'exposition *L'ESCN au fil du temps (1883–2008)*, montée dans l'École du 28 avril au 17 mai 2008, a été réalisée par Jacques Ducommun, Catherine Favre Alves, Michel Feuz, Fabiana Hirschy, Sylviane Kohli, Jacques Ramseyer, Geneviève Roulet et Nicole Siron.

La soirée de gala a été mise sur pied par Christiane Bianchi, avec la collaboration de Laure Barrelet Buggia, Sylvian Devenoges, Stefan Reith et Marc Renaud.

La décoration a été assurée par Anne Freymond-Stauffer, Béatrice Racine et Nicole Siron.

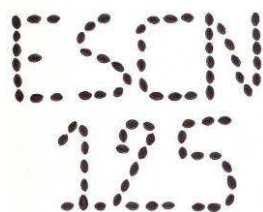
Merci à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cet anniversaire.



La réalisation du « tapis rouge » : 125 cylindres aux couleurs de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel

Le logo ESCN 125

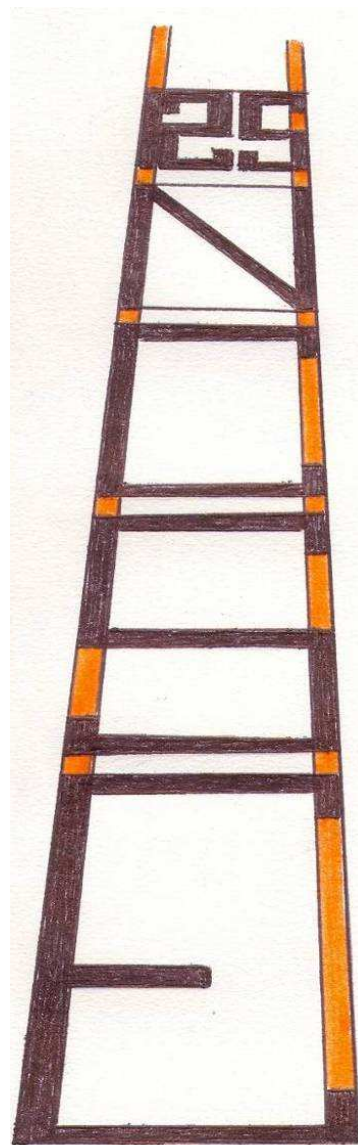
Pour marquer par un emblème bien reconnaissable l'année du 125^e anniversaire de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, deux professeurs d'arts visuels ont organisé au printemps 2007 un concours auprès de leurs élèves. Un jury a sélectionné trois projets. Le premier prix a été attribué pour le concept du logo – retravaillé ensuite à l'ordinateur.



1^{er} prix – Sabrina Demierre 2M8
(récompensée pour l'idée)



Le logo finalisé par
M^{me} Catherine Aeschlimann



2^e prix – Laetitia Catalano 2M8
(récompensée pour la symbolique)



3^e prix – Sarah Gambarini, 1M6
(récompensée pour la fantaisie)

Dernière page ...

*Achevé d'imprimer
par Buschö, Imprimerie Schöftland SA à Schöftland
en mars 2008*

L'École supérieure de commerce de Neuchâtel n'est pas une école comme une autre. Dès ses origines, elle s'est largement ouverte au monde, en accueillant des étudiants tant de Suisse alémanique que de l'étranger, dans ses classes comme dans ses cours de vacances. Elle associe aussi formation à la pratique professionnelle et culture générale, à travers plusieurs filières complémentaires. Plus que d'autres institutions scolaires, elle a su rester attentive aux bouleversements techniques, intellectuels et sociaux de notre temps.

Aujourd'hui intégrée dans le Lycée Jean-Piaget, l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, parallèlement à son extension, continue de mener un inlassable travail de révision de ses règlements, de ses plans d'études, de ses méthodes. Centenaire en 1983, elle a dû depuis vingt-cinq ans intégrer la révolution informatique et le passage de la sténo-dactylographie à la bureautique, multipliant les échanges linguistiques, sportifs et culturels, accueillant des centres d'examens pour des certificats d'études en langue française et allemande. Dans cette création continue, l'École supérieure de commerce de Neuchâtel s'est efforcée de faire sienne la devise du Lycée Jean-Piaget : « *L'esprit grand ouvert* ». L'ouvrage publié à l'occasion de son 125^e anniversaire veut en témoigner.